



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université Larbi Tébessi - Tébessa
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du
diplôme de master Académique

Domaine : Architecture, Urbanisme et Métiers de la ville

Filière : Architecture

Option : Architecture

Thème :

L'évaluation de la qualité spatiale des espaces extérieurs dans l'habitat collectif

-le Cas de la cité 8 mai 1945 à Tébessa-

Elaboré par :
BOUMARAF Douaa

Encadré par :
M. BOUDERSA Ghani

Soutenu devant le jury composé de :

- 01- M. BIBIMOUN Walid.....
- 02- M. BOUDERSA Ghani.....
- 03- M. HAKIMI Med El Amine.....
- 04- M. FEZZAI Soufiane.....

Président
Encadreur
Co-encadreur
Examineur

Année universitaire : **2019/2020**

Dédicaces

Avec mes profondes gratitudees et mes sincères mots, je dédie ce modeste travail de fin d'étude à mes chers parents

À mon père « Mouhamed El Hadi » et ma mère qui ont sacrifié leur vie pour ma réussite et qui m'ont encouragée et soutenue le long de mon chemin

Merci pour vos sacrifices, dévouement, J'espère qu'un jour, je pourrais leurs rendre un peu de ce qu'ils ont fait pour moi, que dieu leur prête bonheur et longue vie.

Je dédie aussi ce travail à mes chers frères « Saif Eddine » et « Djawed » qui m'entourent avec beaucoup de protection, d'affection et d'amour.

Également à mes chères sœurs...

A tout ma famille paternelle et maternel ...

A tous mes collègues...

Boumaraf Douaa 2020

Remercîment

*Tout d'abord je tiens à remercier Allah le tout puissant de m'avoir
donné la force la patience d'accomplir ce modeste travail*

*Mes sincères gratitudes et profonds remerciements vont pour mon
encadreur M. BOUDERSA GHANI et aussi pour mon Co-encadreur
M. HAKIMI Med ELAMINE pour ses conseils et orientations merci
infiniment pour votre engagement et vos conseils.*

*Je tiens à remercier également messieurs les membres du jury de
m'avoir fait pour avoir bien voulu examiner ce travail.*

*Mes remerciements les plus vifs, à tous mes enseignants du
département d'architecture qui m'ont encadrée, pendant toutes mes
années d'études, et éclairée mon chemin.*

*Enfin je remercie ma famille mes amis et toute personne qui m'ont
aidé, écouté et soutenu durant toute la durée de ce travail.*

Merci.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières:

Dédicace	
Remerciement	
Table des matières	
<i>Chapitre introductif</i>	
	Pages
I. Introduction Générale.....	I.
II. Problématique.....	II.
II.1-Hypothèses.....	III.
II.2-Objectif de la recherche.....	IV.
III. Méthodologie de recherche.....	V.
IV. Structure du mémoire.....	VI.
Partie théorique :	
<i>Chapitre 1 : L'espace Urbain</i>	
	Pages
- Introduction	01
1. Etude conceptuel de l'espace urbain	01
1-1-Définition de L'espace urbain.....	01
1-2-Définition de l'espace urbain public.....	01
1-2-1-Evolution historique de l'espace urbain public	01
1-2-1-1-L'agora grecque.....	02
1-2-1-2-Le forum romain.....	03
1-2-1-3-L'espace public de la ville médiévale.....	03
1-2-1-4-L'espace public de la renaissance 14ème et 15ème siècle.....	04
1-2-1-5-La période classique.....	05
1-2-1-6- L'espace public dans la ville traditionnel Arab	06
1-2-1-6- L'espace public du 19ème siècle	06
1-2-1-7-L'espace public du 20ème siècle.....	06
2. La composition urbaine	07
2-1- Définition.....	07
2-2-Rôle et fonction de la composition urbaine.....	07
2-3-Les éléments constituant les parties de la composition urbaine.....	07
2-4- Les lois de la composition urbaine.....	08
2-5- Les instruments théorique de la composition urbaine.....	10
2-5-1-Le tracé.....	10

TABLE DES MATIÈRES

2-5-2- Le découpage.....	11
3. L’habitat collectif	11
3-1-Déffinition.....	11
3-2-Genèse de l’habitation collective	11
3-3-Concepts et notions relatifs à l’habitat collectif	12
3-3-1-Bloc	12
3-3-2-Immeuble	13
3-3-2-1-Les types d’immeubles.....	14
3-3-3-Logement	14
3-3-4-Appartement.....	14
3-3-5-Espace extérieur.....	15
3-4-Mode de production d’habitat collectif en Algérie	15
3-4-1-Le logement public locatif ou social (LPL)	15
3-4-2-Le logement social participatif (LSP).....	15
3-4-3-Le logement promotionnel (LP).....	15
3-4-4-La location-vente (AADL).....	15
3-4-5-Le logement évolutif.....	16
Conclusion	16
Chapitre 2 : Les espaces extérieurs dans les cités d’habitat collectif	
- Introduction	17
1. Les espaces extérieures dans l’habitats collectifs	17
1-1-Définition	17
1-2-Les types des espaces extérieurs.....	17
1-2-1-La rue	17
1-2-2-Ruelle.....	18
1-2-3-Les trottoirs.....	18
1-2-4-Le passage.....	19
1-2-5-Les pistes cyclables	19
1-2-6-Les parkings	20
1-2-6-1-Les type des parkings	20
1-2-7-La place public.....	20
1-2-8-La placette.....	21
1-2-9-L’espace vert	21

TABLE DES MATIÈRES

1-2-9-1-Types des espaces verts	21
a) Le square.....	21
b) Le jardin public	22
c) Les parcs	22
1-2-9-2-Rôles des espaces verts.....	23
1-2-10-Les aires de jeux.....	23
1-3-Rôle de l'espace extérieur.....	24
1-4-Les dimensions des espaces extérieures.....	24
1-4-1- La forme.....	25
1-4-2- La fonction.....	25
1-4-3-L'usage.....	25
1-4-4-Les attributs de l'espace extérieur.....	25
1-4-5-Les acteurs des espace extérieurs.....	26
2. L'aménagement des espaces extérieurs	27
2-1-Les éléments de l'aménagement urbain.....	27
2-1-1-Le mobilier urbain.....	27
2-1-2- Les fonctions de mobilier urbain.....	27
2-1-3-Les types de mobilier urbain.....	27
a. Mobilier d'accueil et de confort.....	27
b. Mobilier pour l'éclairage public.....	28
c. Le mobilier urbain relatif à l'hygiène et à la propreté.....	28
d. Mobilier lié aux transports	29
e. Mobilier de protection et de sécurité.....	29
f. Le mobilier de décor.....	30
g. Le mobilier urbain de l'information et de la communication.....	30
h. La végétation urbaine.....	30
i. Présence de L'eau.....	30
j. Le revêtement de sol	31
k. Aménagements pour personnes en difficulté.....	31
Conclusion	32
<i>Chapitre 3 : Norme et planification des espaces extérieurs</i>	Pages
- Introduction	33

TABLE DES MATIÈRES

1. Les dimensions et règlement techniques de la conception des espaces publics.....	33
1-1- La circulation mécanique.....	33
1-2- Les trottoirs et chemins piétons.....	33
1-3- Les parkings.....	34
1-4- Les espaces verts.....	36
1-5- Les aires de jeux.....	36
2. L'amélioration de la qualité de vie des habitants à travers l'espaces extérieurs	38
2-1- Comment améliorer de la qualité des espaces extérieurs	39
2-2- Les objectifs d'amélioration de la qualité des espaces publics	39
2-3- La requalification urbaine des quartiers d'habitat collectif.....	40
2-4- Les enjeux de requalification des espaces extérieurs	41
2-5- Exemples d'amélioration de la qualité de vie des habitants	41
2-5-1- Exemple 1 : La requalification du quartier MICHELET à paris.....	41
2-5-2- Exemple 2 : La requalification du quartier Europe au Saint-Brieuc-France	45
Conclusion	48
Partie Pratique	
<i>Chapitre 4 : Présentation du cas d'étude et évaluation de la qualité spatiale des espaces extérieurs -Cas du quartier 8 mai 1945-Tébessa</i>	Pages
- Introduction.....	49
1. Etat des lieux :	49
1-1- Présentation générale de la ville de Tébessa.....	49
1-2- Situation géographique	49
1-3- Situation administrative.....	50
1-4- Climat	50
1-5- Population	50
1-6- Présentation du Pos n°2	51
2. Analyse et Evaluations de la qualité spatiale des espaces extérieurs du quartier 8 mai 1945	52
2-1- Motivation du choix du terrain	52
2-2- Situation	52

TABLE DES MATIÈRES

2-3- Accessibilité	52
2-4- Environnement immédiat	53
2-5- Aspect géométrique.....	53
2-6- Aspecte topographie.....	53
2-7- Le climat	54
a. L'ensoleillement	54
b. Les vents dominants	54
2-8- Composition urbaine du terrain de l'air d'étude	56
2-9- Répartition des surfaces	57
2-10- La disposition des blocs	57
2-11- Les espaces extérieurs (l'approche quantitative)	58
2-11-1- La programmation urbaine et architectural	58
2-11-2- Les voiries	59
2-11-3- Les chemins piétons.....	61
2-11-4- Les aires de stationnement.....	61
2-11-5- Les espaces verts.....	63
2-11-6- Place et placette public.....	65
2-11-7- Les aires de jeux.....	66
2-11-8- Le cadre bâti.....	66
Synthèse	68
Chapitre 5 : Interprétation des résultats du questionnaire	
(Approche Qualitative)	
- Introduction.....	69
1. Interprétation et représentation graphiques des résultats du questionnaire.....	69
1-1- Informations sur les habitants	69
1-2- Evaluation de la dimension formelle des espaces extérieurs	70
1-3- Evaluation de la dimension fonctionnelle des espaces extérieurs.....	71
1-4- Evaluation du mobilier urbain	73
1-5- Evaluation de la dimension environnementale des espaces extérieurs	74
1-6- Evaluation de l'hygiène dans le quartier	75
1-7- Evaluation de la sécurité	76
1-8- L'intensité d'usage	76

TABLE DES MATIÈRES

1-9- L'amélioration	77
Conclusion de l'analyse du site.....	78
Chapitre 6 : La démarche du projet	
Page	
- Introduction	80
La démarche d'intervention.....	80
1- État actuel.....	80
2- Les grands principes	81
3- La genèse de la forme.....	83
4- Synthèse	97
Conclusion générale.....	98
Recommandation.....	99
Bibliographie.	
Liste des figures.	
Liste des photos.	
Liste des graphes.	
Liste des Cartes.	
Liste des Tableaux.	
Liste des Plans.	
Annexes.	
Résumé.	

Chapitre Introdudctif

I. INTRODUCTION GENERALE :

La ville par ses multitudes entités urbaine et ses structures complexes, était toujours le champ des innombrables pratiques, et le lieu de concentration humaine elle est par essence l'aire où se déroule les activités humaines, les échanges économiques, culturelles, et sociales.

Face aux émergences des nouvelles technologies et aux croissances démographique à partir du dernier demi-siècle, plusieurs villes au monde ont connu le phénomène de l'étalement des tissus urbains, caractérisés à la fois par une forte densité de populations et d'activités, Cet évolutions des villes qui se présente par la création des nouveaux plans de construction que ce soit légale ou illégale défini par deux composantes différentes celui de l'espace bâti et l'espace public, chacun d'eux contribuent d'une façon significative à la production de notre cadre de vie.

L'Algérie est l'un des pays qui a déjà connu la même situation urbaine, suivant son indépendance, (à partir des années 70) celle de la croissance rapide de la population et surtout l'exode rurale qui ont agir de façon directe l'organisation spatiale des villes, (le Graphe n°1 ci-dessous illustre cet état) Pour cela elle a opté le procéder des grands ensembles comme toutes les villes européennes pour répondre aux problèmes de la quantité, et également comme moyen de développement urbaine de son territoire national, mais si on observe le résultat on remarque que le secteur du logement, a pris plus d'importance en ignorent les autres fonctions et éléments de la composition urbaine, notamment les espaces publics ou espaces extérieurs, cependant que les fonctions de circulation, de loisir, de détente, d'échange, qu'assure l'espace public se manifeste à la réalisation d'un espace urbain sociale plus riche, inséparable du secteur du logement.

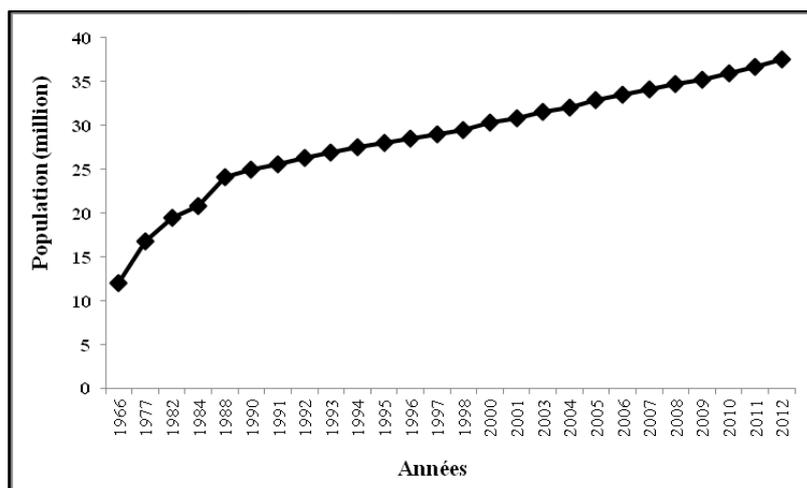


Figure n° 1: l'Evolution démographique de la population algérienne 1966 – 2012

Source : Nacer-eddine H 2012. Les cahiers du CREAD n°100-2012 ww.researchgate.net

Un espace extérieur est un espace de sociabilité, et de récréation de la jouissance et du plaisir c'est un lieu d'animation plein de vitalité par excellence, leur rôle est primordial dans l'organisation spatial des quartiers lorsqu'il bénéficie d'une conception et d'aménagement de qualité ... Comme le souligne J.P. DIND¹ : « *pour rendre la ville agréable il faut redonner aux espaces publics leur fonction structurante et dépasser le statut d'espace interstitiel indéfini qui est trop de leur.* » (DIND, 2011)

II. PROBLEMATIQUE :

La situation désastreuse que l'Algérie a connu depuis les années 70 suivant son indépendance, à accélérer le processus de construction en masse des cités d'habitat collectif donne le but de loger le maximum des familles, cet aspect quantitatif ce fut au détriment de la qualité spatial de ses cités, présenté par **les espaces extérieurs**.

Aujourd'hui l'agonie des cités d'habitat collectif est motivée par des multiples problèmes d'ordre social, spatial, fonctionnel mais aussi environnemental, notamment le manque d'une vie sociale et collectif, la ségrégation urbaine, l'inadaptation aux différentes besoins présents, les dimensions démesurées, cela est due à l'ignorance des espaces extérieurs dès le début de la production des quartiers. « *L'espace extérieur a toujours été le parent pauvre dans les groupements collectifs d'habitat urbain. C'est sur lui qu'ont été élaborées les théories les plus percutantes sur la sécurité, le vandalisme urbain et la notion de l'espace défensif* ». (MAZOUZ, S, 2005). (La photo n°1 présente l'ignorance d'espace extérieur)

Photo n°1: Un espace extérieur dans une cité d'habitat collectif à Tébessa



Source : Auteur

Depuis les derniers décennie l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers devient une nécessité dans l'urbanisme, qui fait appel à un ensemble d'intervention sur le tissu urbain elle est pour objectif de corriger le déséquilibre urbain, En valorisant les espaces publics en offrent

¹ DIND Jean Philippe : Géographe, DESS en études urbaines, consultant en développement urbain durable, rédacteur en chef de villedurable.org

Chapitre Introductif

une identité aux lieux, mais cette démarche nécessite de penser aux espaces publics dans sa globalité.

Malgré l'affectation importante qui a été dotée par l'état algérienne pour l'amélioration de ce secteur afin de le rendre qualitative, Selon M.Hamimid², « 100 milliards de dinars seront consacrés au programme de l'amélioration urbaine pour l'année 2007 » (Journal Le Maghreb 2007) ils restent toujours loin des normes et n'exerce aucune attractivité de la part des habitants, par opposition les conditions de la qualité de vie dans les quartiers est presque inexistante.

En effet la ville de Tébessa souffre également de plusieurs problèmes dans les quartiers d'habitat collectif essentiellement au niveau des espaces extérieurs, qui perdent ses fonctions essentielles et se traduisent par des terrains vastes, sans fonctions et sans aménagement, on trouve des poches vides non exploité par les habitants remplis de boue et des déchets ,aussi un stationnement anarchique et insuffisant pour le nombre des habitants, même les espaces réaliser non pas mis en état, en trouve des chaussés creuser, des voies non revêtue et des espaces verts négligés, transformé à des espaces d'ordures et de marginaux sociaux. (Les Photos n°2-3-4 présente une partie de la situation mentionné).

Photo n°2-3-4 : La qualité des voiries a l'intérieure des quartiers



Source : Auteur

² M.Hamimid : ministre de l'habitat et de l'urbanisme en algérie depuis 17 juin 2002 jusqu'au juin 2007

Ces espaces ont perdu leur identité urbaine à travers le temps, ils reflètent aujourd'hui une mauvaise image à notre ville et nos quartiers, une image qui donne l'impression d'abandon et de délaissement. (Les photos n°5-6 présentent la transformation des espaces extérieurs)

En effet au lieu d'avoir des espaces bien aménagés qui contribuent à créer un cadre de vie collectif, des espaces où s'exprime la vie et les exercices libres des citoyens, exercice de circuler, de manifester, de jouer, de communiquer n'ont fait qu'abandonner ces besoins.

Photo n°5 : Espace vert négligé



Source : Auteur

Photo n°6 : Les poubelles et les usées émergentes



Source : Auteur

Alors au terme d'évaluer la qualité spatiale de ces espaces on va répondre aux questions suivantes :

- **Comment peut-on évaluer la qualité des espaces extérieurs dans les cités des logements collectifs ?**
- **D'où vient la problématique des espaces extérieurs dans l'habitat collectif ?**
- **Comment peut-on améliorer la qualité de vie dans les cités collectives à travers l'espace public ? comment créer des espaces extérieurs de qualité qui répondent aux besoins et aspirations des citoyens, et qui puissent jouer complètement leur rôle ?**

II-1. Hypothèses de la recherche :

- La défaillance des espaces extérieurs est due à une mauvaise conception ou bien au comportement des citoyens.
- Le non-respect des normes de conception provoque un dysfonctionnement d'usage.
- Une intervention urbaine de requalification ou réaménagement des espaces extérieurs dont on respecte les normes de conception peut leur redonner leur qualité spatiale, et améliorer la qualité de vie sociale.

II-2. Objectif de la recherche :

- Mettre en valeur le rôle des espaces extérieurs dans la structuration des quartiers.
- Evaluer la qualité des espaces extérieurs dans le cas d'étude.
- Donner une identité urbaine aux cités d'habitat collectif.
- Améliorer la qualité des espaces extérieurs afin d'offrir un meilleur cadre de vie aux habitants.

III. Méthodologie de travail : dans le but d'atteindre notre objectif de recherche le travail sera organiser on deux approches :

➤ **Une approche théorique :**

Le sujet de recherche nécessite au préalable la compréhension des notions, et des concepts relatifs à notre sujet qui s'intéresse à l'espace extérieur dans l'habitat collectif par une recherche approfondie qui se base sur la collecte des données et des divers documents théorique afin de construire un base théorique tel que : Les livres, les revus et articles internet référencés ainsi des thèses et mémoires universitaires traitant le même sujet, cette approche est comme un support pour la partie pratique.

➤ **Une approche analytique :**

Après la mise en évidence des normes et les paramètres des espaces extérieurs selon les références théoriques, nous menons un travail d'évaluation de la qualité spatiale du quartier 8 mai 1945 dans la ville de Tébessa, par deux approches quantitatif et qualitatif pour mieux connaître les dysfonctionnements et les défaillances qui concerne les espaces publics. Il s'agissait aussi d'une visite sur site : qui permet une perception visuelle directe de l'état des lieux ainsi par la prise photographique au niveau des espaces extérieurs afin de déterminer la qualité spatiale de cette dernière. Cette partie nécessite aussi l'utilisation des techniques de recherche tel que le questionnaire qui nous permet de recueillir des informations nécessaires pour réussir notre l'approche d'évaluation. Et en fin nous aurons à répondre à notre problématique a travers le projet architectural comme résultat final de recherche et comme solution adopté aux problèmes vécu dans l'analyse du site.

IV. Structure du mémoire : pour aborder notre thème intitulé « l'évaluation de la qualité spatiale des espaces extérieurs dans l'habitat collectif » nous proposant d'organiser ce mémoire comme suit :

Parties	Les chapitres	Désignation du contenu
Parti introductif		-Dans lequel nous essayons de rédiger une problématique qui traite notre sujet avec la présentation de ces éléments notamment, l'hypothèse, l'objectif de recherche et ainsi la structure du mémoire.
Parti théorique	Chapitre 01 : « L'espace urbain »	-Ce chapitre, est pour objectif de définir les concepts mis en jeux dans notre recherche : l'espace urbain, la composition urbaine, et l'habitat collectif et permet de comprendre l'évolution de l'espace urbain à travers le temps.
	Chapitre 02 : « Les espaces extérieurs dans l'habitat collectif »	-Ce chapitre a traité le concept de l'espace extérieur dans les cités d'habitat collectif d'une façon détailler par la définition de ces différents composant et mettre en valeur leur rôle dans les cités d'habitat collectif.
	Chapitre 03 : « Norme et planification des espaces extérieurs »	-Il se composent de deux section la première est consacré aux normes et règlement de conception des espaces extérieurs qui contribuent à construire un espace public de qualité, et qui assurent les besoins des habitants, et la deuxième partie est pour objectif de découvrir la contribution de l'espace extérieurs dans l'amélioration la qualité de vie des citadins dans les cités de logement collectif, avec quelques expériences étrangers réussites dans ce défi.

Partie analytique	Chapitre 01 : « Présentation et évaluation de la qualité spatiale des espaces extérieurs du cas d'étude-Cité 8 mai 1945 »	- Ce chapitre porte sur deux points : - La première est la présentation générale du cas d'étude : la situation-l 'environnement... - La deuxième consiste à évaluer la qualité spatiale des espaces extérieurs tout en appuie sur une approche quantitative.
	Chapitre 02 : « Interprétation des résultats du questionnaire. »	-Consiste à la représentation des résultats de la deuxième approche d'évaluation (l'approche qualitative) établie par une enquête sur terrain.
	Chapitre 03 : « La démarche du projet »	-Dans ce chapitre on arrive à répondre à notre problématique par la présentation de notre projet d'étude comme résultat final de travail.

Chapitre 1 :

L'espace urbain

Introduction :

Le présent chapitre se porte sur un ensemble des concepts principaux qui contribuent à comprendre la thématique de notre recherche, en premier lieu il est impératif de présenter l'espace urbain et l'espace urbain public son évolution au fil des années, et les conditions de son utilisation, puis en deuxième partie on essayera de cerner les fondements théorique de la composition urbaine afin de comprendre ses lois et leur rôle dans l'organisation de l'espace, et dans la troisième partie nous exposants le concept de l'habitat collectif, afin de savoir la relation incontournable entre la composition urbaine et la production de l'espace bâti et non bâti.

1-Etude conceptuelle de l'espace urbain : l'espace urbain a été toujours le support de vie et d'urbanité liée aux perceptions des citoyens, et développer par des facteurs physiques, économiques et des politiques particulières. (GAUTHIEZ. B, 2003)

1-1-Définition de l'espace urbain :

Est un organisme complexe et l'ensemble des objets construits, l'espace urbain est assigné pour être occupé par un ensemble des activités résidentielles, tertiaires, et industrielles, en parallèle avec des modalités propres et diverses de consommation, d'occupation du sol et de répartition des volumes bâtis, caractérisé à la fois par une utilisation de la surface urbanisée relativement élevée. (BENYOUSEF. B, 2010)

L'espace urbain est « *une continuité physique des agglomérations, en liaison avec le sol naturel ou artificiel qui les reçoit. Il comprend le parcellaire, le bâti, les équipements, la voirie, les réseaux, l'organisation spatiale de ces bâtiments, leurs interrelations et leurs relations avec le milieu naturel (végétation, relief, hydrographie)* ». (GAUTHIEZ. B, 2003)

Donc l'espace urbain est un lieu physique d'ambiance et des pratiques sociales, chargée par des activités fondamentales, marqué à la fois par une densité vitale d'habitat et des multiples fonctions qui s'organisent en son sein.

1-2-Définition L'espace urbain public :

L'espace urbain public est défini comme « *la partie de l'espace urbain non occupée par les constructions, il comporte tous les espaces creux : la rue, la ruelle, l'avenue, le passage, le square, la place, la placette, les espaces verts, les zones de recul devant les bâtiments, etc. L'espace public est souvent composé, aménagé et entretenu en fonction de son usage et de sa perception par le public.* » (GAUTHIEZ. B, 2003)

L'espace public est considéré comme « *la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics, il recouvre la catégorie du domaine public, définit par le droit public.* » (CHOAY.F.et MERLIN.P,2000)

Donc c'est un endroit destiné à l'utilisation de tous, il comprend tous les espaces vides entre les constructions, c'est un lieu de sociabilité et de la vie collective et participe fortement à la structuration des villes, il doit être aménagé selon les besoins de ses utilisateurs.

1-2-1-Evolution historique de l'espace urbain public :

Depuis la nuit des temps l'espace public a été existant comme forme urbaine et lieu de la pratique sociale dont il a connu plusieurs changements au fil des années où chaque époque lui attribue un rôle et un aménagement différent, afin de répondre aux différents besoins : politiques, religieux, commerciaux, ou bien fonctionnels. On va donc étudier les mutations de l'espace public à travers le temps comme suit :

1-2-1-1-L'agora grecque :

« *L'agora était d'abord un lieu saint où se déroulent les cérémonies religieuses de la cité, puis théâtre de la vie politique, enfin investi par la vie économique, sa morphologie reflète l'histoire de la police et ses institutions* ». (CHOAY.F.et MERLIN.P, 1988)

Dans la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. en Grèce, L'agora était un lieu en plein air occupant le cœur de la ville, leur aménagement lui permet de réunir les fonctions essentielles de la cité, est une place de forme irrégulière entourée de bâtiments publics réservée au débat démocratique ou aux manifestations religieuses (Figure n°2) l'agora était bien aménagée pour les échanges politiques, culturels et commerciaux, entourée par les édifices publics, l'un des facteurs du développement de la vie collective était lié à son aménagement notamment la construction des temples, statues et fontaines, l'agrandissement des rues qui y conduisaient et l'implantation des arbres.(AMIRECHE, 2012)



Figure n°02 : L'agora d'Athènes antique

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.83, 509.

1-2-1-2-Le Forum Romain : Les forums romains est presque portent les mêmes caractéristiques de l'agora il s'agit d'un ensemble de places plus au moins propres et complémentaires, formé des espaces ponctuels et plats, bordés de bâtiments prestance qui entoure la place, et regroupant de nombreuses ruines de l'époque romaine, (Figure n°3)

Le forum présente le cœur de Rome, et le centre des affaires car il regroupe tous les citoyens et lui offrir un lieu d'accomplir de leurs activités quotidiennes (discuter, acheter, exprimer) le forum est caractérisé par la dominance des temples ainsi leur rapport avec les lieux de spectacles comme les amphithéâtres, les cirques, les odéons lui offrir la puissance d'être un lieu sacré et une place monumental (ZIMMERMANN.M 2007) « *Le Forum romain est le noyaux politique, commercial et religieux de la cité, Ce sont des endroits liés à la vie communautaire, civile, et sociale de la cité* ». (AGRAIN 2012)



Figure n°03 : Les ruines du forum romain

Source : <http://lavilleauxseptcollines.fr/visites-de-rome/forum-romain.html>

1-2-1-3-L'espace public de la ville médiévale :

Après la chute romaine la ville du moyen âge du XIIème siècle se développent spontanément sans aucune règle, l'organisation morphologique ne se dessiné pas contrairement à la ville romaine, donc elle s'engendré, ce qui provoque l'effacement de la notion d'espace public.

Celui présente un espace urbain doté par un bâti dense, et des rues étroites. (AMIRECHE 2012) en plus les jardins et espaces verts restent inconnus jusqu'au XIII e siècle ; car « *les citadins de cette époque ont cru que la nature n'existe qu'à l'extérieur de la ville* » (GHERRAZ, 2013).

Les espaces publics dans cette époque sont généralement l'espace à l'entrée des édifices religieux, c'est-à-dire la place publique présente le prolongement d'une église ou marché, Voire l'exemple de la place public de la ville de moyen âge à Brème Allemagne (Figure n°04)



Figure n°04 : Vue de la place de Brème (le markt) - Allemagne

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994

1-2-1-4-L'espace public de La Renaissance 14ème et 15ème siècle :

La renaissance est considérée à la fois comme un mouvement artistique où elle apporte des changements aux espaces urbains en allant aux manifestations et défilés officiels pour des fins militaires, caractériser par la présence des grandes places royales et de la monumentalité qui met en valeur les édifices publics « *La renaissance à marquer un retour aux valeurs et traditions antiques, par la mise en place d'un cadre architectural monumental qui célèbre les lieux nobles par excellence* » (ZIMMERMANN.M, TOUSSAIT.J.Y, 2001).

Durant cette époque les espaces publics ont repris leur valeur, les places ont réaménager les rues sont devenues plus large, que celle de la ville médiévale, régulières en circonférence ou en étoile. L'espace public sera présenté comme un œuvre d'art, revalorisé spatialement par l'organisation, l'embellir, l'harmonisation tout en rependant à des critères artistiques ou plutôt physiques. (Figure n°5 présente l'unification du bâti par la place baroque à Rome) (BENDJEDIDI.2019)

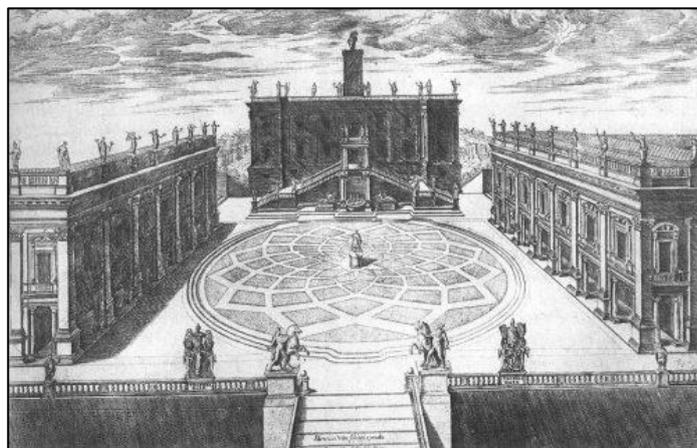


Figure n°05 : Place baroque (Capitole à Rome)

Source : <https://papyrus.bib.umontreal.ca> PDF

1-2-1-5-La période classique :

C'est au 16ème siècle qu'apparaissent les jardins et les parcs urbains en France créés essentiellement pour la vie collective des citoyens. De plus, il apparaît les grandes allées aménagées. (GHERRAZ, 2013) L'espace public de cette époque est un espace bien ordonné et bien conçu par les professionnels, distingué par une géométrie pure.

Dans cette période, un nouveau type de place urbaine se manifeste, c'est « les places royales » qui reflète l'urbanisme du 17 -ème siècle destinée essentiellement aux défilés militaires, leur configuration est fermée sur elles-mêmes. « *Les places publiques manifestent le règne et la puissance militaire du Roi* ». (ZIMMERMANN.B ,TOUSSAINT.M, (2001) l'exemple qui présente la période classique est la place des Vosges à Paris (Figure n°6) qui est l'une des places royales qui pris son aspect originel à la révolution française, elle est de forme carrée de 140 m de dimensions, identifiée par des façades identiques des 38 immeubles qu'il entourent, en fait elle présente un exemple parfait de la place résidentielle, où la présence d'arcades produit une transition entre l'espace public (la place) et l'espace privé (les immeubles) (AMIRECHE 2012)



Figure n°6 : La place des Vosges à Paris

Source: louislavache.blogspot.com/2005/12/ro i-henri-

- **Le mobilier urbain** : cette période à marquer une modification profonde du mobilier urbain essentiellement dans l'éclairage public (Figure n°7)



Figure n°7 : Le mobilier urbain

Source : Amirech 2012

1-2-1-6- L'espace public dans la ville traditionnel Arab :

« *L'espace public comme forme ouverte, place, jardin public, boulevard, est absent du centre des villes arabo musulmanes ou orientales traditionnelles, les médinas, si l'on excepte l'espace ouvert public complexe que constitue la Grande Mosquée* ». (DAVID.J.c 2002) d'après cette illustration on constate que la ville arabo musulmane ne contient pas de certain type d'espace public, a l'exception de l'espace ouvert de la mosquée, de plus le souk dans la ville traditionnel arabe a été un lieu de rencontre et pratique social et d'échange commercial par excellence, « *Le souk, ensemble de pratiques qui s'insèrent dans des espaces aux perspectives visuelles étroites* » (DAVID.J.c 2002).

1-2-1-7-L'espace public du 19ème siècle :

Avec le développement connu des moyens de transport l'espace public de la ville industrielle a connu des transformations importantes, ils ont perdu leur signification et leur autonomie, surtout avec l'apparition des avenues et boulevards ils se traduisent par des espaces de circulation, (SABLET. DE. M, 1991) Mais la fin du 19ème siècle à marquer l'apparition du concept de « cité jardin », qui a été élaboré par Howard. E³. C'est un projet qui vient pour offrir un certain équilibre entre l'habitation et l'emploi, l'agriculture et l'industrie, afin de construire une ville rationnelle et hygiéniste en fait c'était le point de départ des villes nouvelles (GHERRAZ, 2013)

1-2-1-8-L'espace public du 20ème siècle :

Aux débuts de ce siècle la charte d'Athènes était le document le plus marquant établi en 1933 dans le quatrième (C.I.A.M)⁴ par les urbanistes du mouvement moderne, où elle était annoncée en 1943, basé principalement sur le principe de zonage en découpant l'espace urbain en quatre zones indépendantes selon quatre fonctions clefs : habiter-travailler- circuler- se recréer. L'espace public a connu une forte variété d'organisation et d'animation aussi son appropriation se traduit à la mobilité, (Figure n°8 présente une place publique dans un grand ensemble d'habitat), En 1980 la requalification des espaces public devient l'objet principal pour les architectes et urbanistes, afin de valoriser leur aspect patrimonial et lui rendre un espace de sociabilité et de loisir. (ZIMMERMANN.B, TOUSSAINT.M,2001)

³ Howard Ebnzer :1850-1928 urbaniste britannique élaborateur du concept cité jardin situé à la campagne, comme solution à la croissance démographique et la révolution industrielle.

⁴ (C.I.A.M) Congrès international de l'architecture moderne.



Figure n°8 : La place des Trois Pouvoirs. Brasília

Source : <https://www.planete3w.fr>.

2-La composition urbaine : La production de l'espace urbain est fortement liée des réglementations en particulier par les lois de la composition urbaine, Ces derniers servent comme outil d'organisation de l'espace qui se développent aujourd'hui spontanément et sans création artistique « *composer c'est regrouper des éléments choisis pour en fait un tout homogène et complet de telle sorte qu'aucune partie de tous ne puisse prétendre se suffire à elle-même* » (GEORGE. G 1983).

2-1-Définition : « *La composition urbaine est la pratique dont le but est d'agencer et de donner signification aux formes urbaine* » La composition urbaine peut considérer comme « *la partie de l'urbanisme qui s'occupe de la mise en forme de l'espaces urbain* ». C'est le champ d'action privilégié de l'architecte-urbaniste. (SAÏDOUNI, M 2001)

Ainsi, « *la composition étant tous ensemble qui entretient des relations entre les parties qui le constituent et le tout qu'elles forment* ». (RIBOULET.P 1998) la composition urbaine constitue un ensemble de techniques dont le but est la production contrôlée de l'espace urbains, Elle se rattache à l'art urbain classique qui a donné une grande place à l'esthétique urbaine et ses règles de formalisation.

2-2-Rôle et fonction de la composition urbaine :

Dès sa première apparition, la composition urbaine a eu pour rôle de définir l'organisation de l'espace de la ville ou du secteur à aménager, Ses objectifs essentiels sont :

- Homogénéiser et uniformiser l'espace.
- Fournir une image globale de la ville ou de l'espace urbain.
- Fixer des règles relatives à la localisation, l'implantation et à l'élaboration des projets successifs de construction. (RIBOULET.P 1998)

2-3-Les éléments constituant les parties de la composition urbaine :

- Les volumes et édifices réalisés (Logements-équipements-Immeubles ...).
- Les espaces non bâtis qui les contiennent, qui les séparent ou qui les bordent se sont les rues, ruelle, places publics...
- L'espace naturel que ce soit dans sa forme directe ou transformée : (espaces verts aménagés ou pas, jardins, arbres, rivières) (RIBOULET.P 1998)

2-4- Les lois de la composition urbaine :

La composition urbaine est une opération mentale qui se dessine, elle présente une image qui se produit par l'élaboration des règles qui permet d'ordonner l'espace urbain. Ces lois sont des principes ordonnateurs de l'espace urbain qui ont un caractère universel..., « *ces lois sont pour nous des moyens de qualifier les œuvres urbaines composées* » (RIBOULET.P 1998)

Ces lois sont des catégories esthétiques supérieures qui apparaissent sous formes différents selon les situations :

2-4-1-Le contraste : la loi de contraste permet la lecture des formes, il est nécessaire à l'échelle urbaine par ce qu'il facilite l'identification des espaces les uns par rapport aux autres, notamment le plein et le vide (figure n°9), l'horizontal et le vertical, la végétation...il repose sur un principe fondamental et indispensable : « *pour être lisibles les parties d'un même objet doivent être différentes les uns du autre et ne doivent pas avoir une importance égale les masses et les vides, les horizontales et les verticales, ...* » (SAÏDOUNI, M 2001)



Figure n°9 : Piazza Del campo sienne Italie
Source : <http://www.poggiolaia.it/>

2-4-2-La symétrie et l'équilibre : la symétrie est le mode d'ordonnance des éléments semblablement, selon un axe appelé axe de symétrie (Figure n°10) c'est une loi de composition qui n'est pas principale contrairement au contraste. Par opposition l'équilibre des objets signifie l'existence des rapport dimensionnels entre les composants par la répartition des lignes, des masses, des pleins et des vides par ordre harmonieux. (SAÏDOUNI, M.2001)

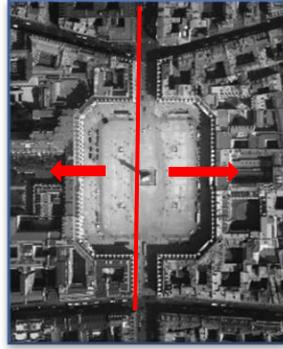


Figure n°10 : Place des Vendôme à Paris
Source : <https://www.unjourdeplusaparis.com>

2-4-3-La proportion : On le remarque dans les rapports de grandeur d'une construction « une œuvre proportionnée est celle où existe des rapports dimensionnels précis entre les éléments qui la constituent. Pour l'œil qui la regarde la clarté des proportions d'une œuvre dépend du nombre déduit de rapports dimensionnels entre ses éléments » (SAÏDOUNI.M, 2001) l'exemple dans la (figure n°11) montre l'existence de proportion au niveau des façades.

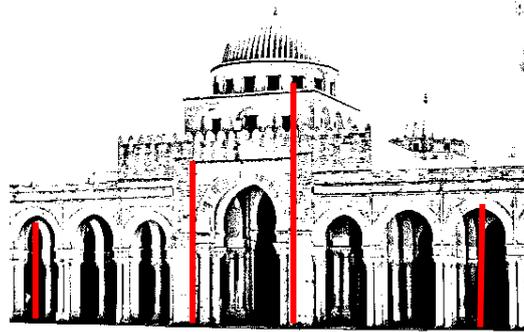


Figure n°11 : Mosqué Kairouan Tunisie

Source : Saidouni.M 2001 Eléments d'introduction à l'urbanisme (PDF)

2-4-4-L'échelle : le rapport entre l'objet et son environnement « C'est l'impression que dégage un objet ou un espace relativement à son environnement de référence » (SAÏDOUNI, M 2001) l'environnement de référence peu changer selon les objectifs de la composition (Figure n°12)



Figure n°12 : Place de l'étoile paris-France
Source : http://paris1900.lartnouveau.com/paris04/pce_de_l'étoile.htm,

2-4-5-La matière : le choix de matériau contribue à créer l'identité d'un projet, (Figure n°13)
l'adéquation entre la forme et la matière assure l'unité et la force de la composition.
(SAÏDOUNI, M 2001)



Figure n°13 : Le Colisée carré

Source : <https://www.admagazine.fr/architecture>

2-4-6-Le caractère : l'esthétique dans une réalisation architectural ou urbaine indique leur qualité qui est nécessaire pour l'expression de sa destination symbolique et surtout sociale (figure n°14).



Figure n°14 : Versailles Paris

Source : <https://www.businessinsider.com>

2-5- Les instruments théorique de la composition urbaine : se sont le tracé et le découpage

2-5-1-Le tracé : c'est la ligne qui relie les éléments de la composition, il est pour but d'ordonner la disposition de l'espace dans son principe. Ces lignes peuvent les relier virtuellement ou concrètement. (AZEDINE.B)

- a. **Les tracés virtuels :** Ce sont souvent des tracés régulateurs qui servent à construire la composition : axes et figures géométriques simple, (se sont pas obligatoire à la fonctionnalisation) (AZEDINE.B)

b. **Les tracés concrets** : ils sont présentés à travers les tracés viaires ou bien les axes visuels se sont les avenues, les boulevards, rues, ruelles, et impasses...

2-5-2- Le découpage : c'est le produit contraire aux tracés, il produit des lignes qui sert à séparer les différents éléments de l'espace urbain donc le découpage contribue à diviser l'espace en parties distinctes, ce sont des sous-espaces délimités qui sont : les grands secteurs-les îlots - les parcelles- parcelles- les traces des occupations. (AZEDINE.B)

3. L'habitat collectif :

3-1-Définition : Est une forme d'habitat se trouve généralement en zone urbaine comprennent plusieurs habitations se développent en hauteur au-delà de R+4 ou plus s'appelle les immeubles, présentés en plusieurs étages, divisés en plusieurs appartements de deux ou trois pièces. L'habitat collectif considère comme l'habitat le plus dense les logements groupés sur divers niveaux et situés sur un terrain commun. [[Http://fr.wikipedia.org/wiki/Habitat_humain](http://fr.wikipedia.org/wiki/Habitat_humain)]

Les espaces en commun tel que l'espace de stationnement, espace vert sont partagés par tous les habitants, l'individualisation se commence juste à l'entrée de chaque logement. C'est un mode d'habitat qui consomme le moins d'espace et permet un meilleur dessert (infrastructure).

La taille des immeubles d'habitat collectif est très variable : il peut s'agir de tours, de barres, mais aussi le plus souvent d'immeubles de petite taille (ROGER.Q 1989)

3-2- Genèse de l'habitation collective :

L'idée des premiers logements dit « sociaux » revient aux romains par la construction des habitations de 3 à 7 étages, appelées « insulae » destinées aux familles de différentes classes sociales pour être louées, néanmoins les conditions de vie étaient indésirables.

Au XIX^{ème} siècle les utopistes vont penser à un autre type d'habitat collectif tel que Charles Fourier (1772 – 1837) avec sa théorie du phalanstère, sous forme d'un palais en 3 étages constitué par des appartements individuels et beaucoup de salles de relations publiques. (Figure n°15) (ELEB.M et DEBARRE. A, 1995).

Ensuite d'autre penseur utopiste « André Godin » a concrétisé l'idée fouriériste par la réalisation de familistère de Godin⁵ 1849 qui était le résultat de plusieurs revendications : le transfert de

⁵ Jean-Baptiste André Godin : industriel français, inspiré par le socialisme utopique et acteur du mouvement associationniste, créateur de la société des poêles en fonte Godin et du familistère de Guise, dans le jardin duquel il est enterré.

population vert les villes, avec le démarrage de la croissance industrielle vers 1850-1880 et un besoin quantitatif d'hébergement. Les objectifs deviennent : produire en masse, vite, au moindre coût des constructions de qualité en tenant compte du manque de main-d'œuvre qualifiée.

C'est un ensemble collectif que Godin appelle « le Palais social ». Composé d'un ensemble de logements collectifs à étages pour les célibataires et des maisons pour l'habitation familiale. Et toutes les maisons sont identiques. (OYON.A 1865)

L'idée de Familistère de Godin était de considérer la cellule familiale comme la base de la structure sociale, la forme du cadre bâti était construite de façon qui visent principalement à induire un plus grand degré de coopération à tous les niveaux. Chaque familistère s'organise autour d'une cour centrale couverte (Figure n°16) qui fonctionne comme une place publique (OYON.A 1865) c'était la première expérience de logement sociale la plus réussite des utopistes.

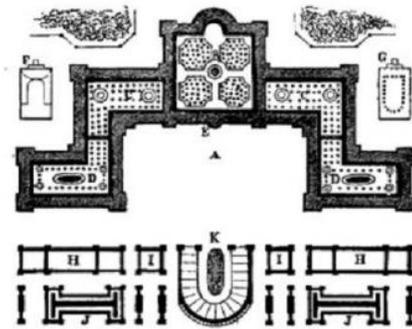


Figure n°15 : Plan de phalanstère

Source : <https://www.charlesfourier.fr>

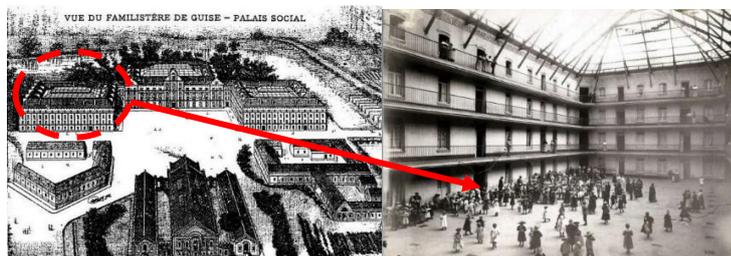


Figure n°16 : Le Familistère de Guise et la cour central

Source : <https://www.retronews.fr/societe/jean-baptiste-andre-godin-inventeur-du-familistere>

Dès les années 70, La technologie qui dominait dans ce type d'organisation d'ouvrages était la préfabrication lourde du gros-œuvre (panneaux de béton réalisés en usine ou en atelier sur site), Ces novations technologiques ont avaient amélioré les rythmes de production.

D'autres part les expériences d'avant-garde européen (1890-1914) ont assuré le passage vers une forme nouvelle purement collectiviste de l'habitat en marquant l'événement du logement collectif, ceci a construit le mouvement moderne. (ELEB.M et DEBARRE. A, 1995)

3-3-Concepts et notions relatifs à l'habitat collectif :

L'habitat collectif est une notion très large et complexe qui dispose un ensemble de concepts et notions. D'une façon compréhensible et rapide, on va expliquer quelques concepts relatifs à l'habitat collectif :

3-3-1-Bloc : Le bloc est un ou plusieurs bâtiments qui forment un volume compact, il occupe l'ensemble d'un îlot ou une partie importante d'une façon homogène (HARKAT, 2013)

3-3-2-Immeuble : L'immeuble est un type de bâtiment caractériser par la grandeur de ces dimensions affectées à l'habitation collective, constitué par plusieurs appartements disposés à plusieurs étages et qui appartiennent à différentes personnes. (BENDJEDIDI , 2019)

3-3-3-1-Les types des immeubles : ils prennent plusieurs formes on distingue :

a. **Bloc d'immeubles :** Caractériser par une forme fermée sur elle-même (Figure n°17) ayant la possibilité d'avoir une grande concentration, l'emplacement des pièces se diffèrent selon leurs fonctions et la configuration spatiale d'immeuble, donc elles peuvent donner sur l'intérieur ou à l'extérieur, ce type d'immeuble se trouvent sous forme homogène ou en rangées. (NEUFERT.E 2002)

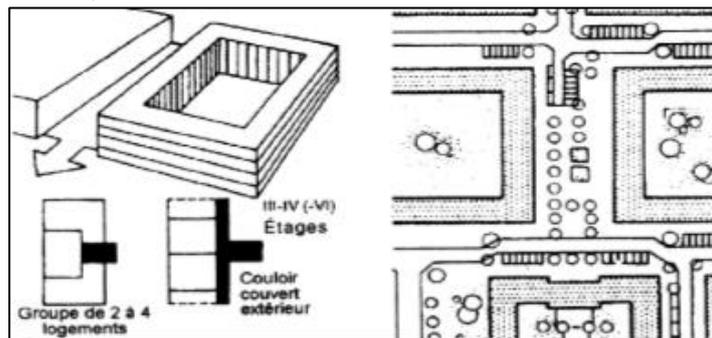


Figure n°17 : Bloc d'Immeuble

Source : Ernst Neufert, les éléments de projet de construction, 8ème édition (2002) 646p

b. **Immeubles barres :** La forme de ce type d'immeuble est ouverte (étendue) regroupée de forme variée ou identique (Figure n°18), les pièces qui donne sur l'intérieure ou à l'extérieure sont similaires. (NEUFERT.E 2002)

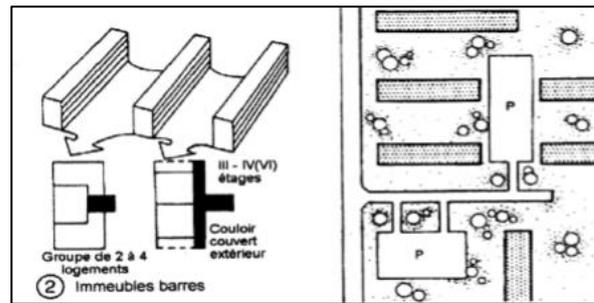


Figure n°18 : Immeuble barre

Source : Ernst Neufert, les éléments de projet de construction, 8ème édition (2002) 646p

- c. **Immeuble écran** : est un type d'immeuble indépendant, se construit généralement par des grandes dimensions en longueur et en hauteur. (Figure n°19) (NEUFERT.E 2002)

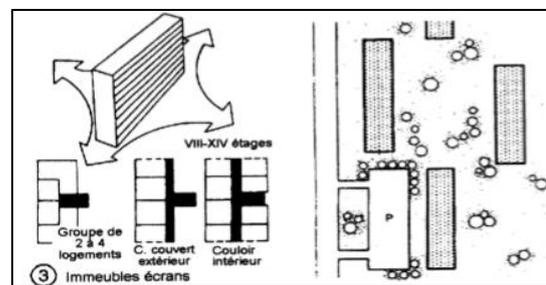


Figure n°19 : Immeuble écran

Source : Ernst Neufert, les éléments de projet de construction, 8ème édition (2002) 646p

- d. **Grand immeuble composite** : c'est l'assemblage ou l'extension des immeubles écran qui forment des grands ensembles, et occupant des grandes surfaces indépendante (Figure n°20) les pièces qui donnent vers l'intérieure se diffèrent de celle qui donne vers l'extérieure. (NEUFERT.E 2002)

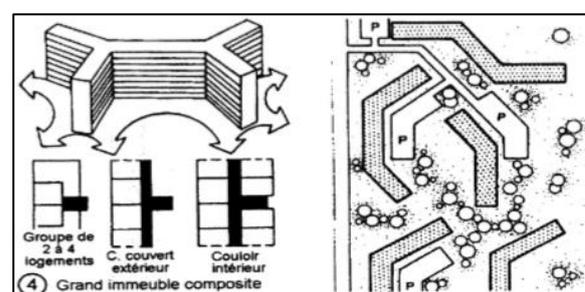


Figure n°20 : Immeuble composite

Source : Ernst Neufert, les éléments de projet de construction, 8ème édition (2002) 646p

- e. **L'immeuble Tour** : une forme de construction séparés les uns des autres, par une implantation libre qui ne peut pas assembler, (Figure n°21) généralement mis en relation avec des construction plates et basses dans un milieu urbain. (NEUFERT.E 2002)

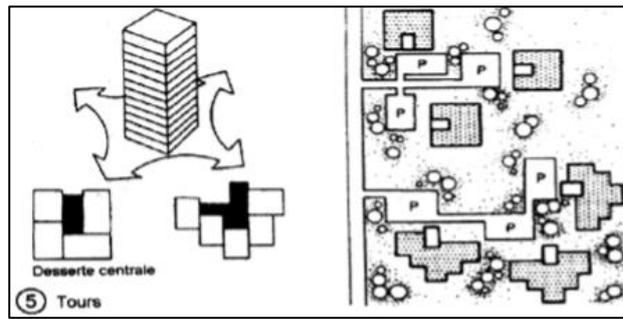


Figure n°21 : Immeuble Tour

Source : Ernst Neufert, les éléments de projet de construction, 8ème édition (2002) 646p

3-3-3-Logement : C'est un endroit clos et couverts construit pour but d'abriter un ou plusieurs personnes et de vivre ces jours et nuits, aussi c'est l'ensemble des principes d'organisation de l'espace ou bien les constructions qui ont pour but d'assurer la fonction « habiter », qui reflète les liens entre l'espace privé et l'espace extérieur collectif. (R.G.P.H⁶)

3-3-4-Appartement : L'appartement ; « est une partie d'un immeuble comportant plusieurs pièces qui forment un ensemble destiné à l'habitation » (Larousse.fr) Autrement dit, l'appartement est une unité d'habitation comporte un ensemble des pièces principale et des locaux annexes, pour répondre aux besoins de l'habitant.

3-3-5-Espace extérieur : Les espaces extérieures dans l'habitat collectif sont définis par les immeubles qui les abordent, ils présentent le prolongement de l'espace privé, destiner à l'usage public ou collectif, il s'agit des lieux de circulation, d'échange, de rencontre et de loisir, qui doivent être aménagés structurer afin de répondre aux attentes des citadins (ZIMMERMANN, et T 2001).

3-4-Mode de production d'habitat collectif en Algérie : la crise de logement en Algérie a fini par le lancement d'une stratégie de production d'un programme de logement sous différents formules, depuis 1999, : (HADJAM.N 2015)

3-4-1-Logement public locatif ou social (LPL) : Le logement social est tout logement réalisé grâce à l'aide de l'état, destiné à une catégorie populaire, dont les moyens ne permettent pas d'avoir un logement en propriété, et ne permet pas aussi de payer un loyer trop élevé, Il est généralement répondu à un type de logement d'une surface de 60m² (F3). (HARKAT, 2013)

3-4-2-Logement social participatif (LSP) : Ce type de logement a été réalisé suivant l'arrêté interministériel du 09 avril 2002, réajusté et complété celui du 15 Novembre 2000, il

⁶ RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat.

est destiné pour la catégorie à revenu intermédiaires par l'état algérienne dite « aide à l'accession à la propriété » ce offre de logement est destiner pour loger la catégorie à revenus moyennes, et qui ne pourraient pas accéder à la propriété du logement. (HARKAT, 2013)

3-4-3-Le logement promotionnel (LP) : pour objet de développer l'immobilier national afin de satisfaire les besoins familiaux, « *le logement promotionnel aidé (LPA) est un logement réalisé par un promoteur immobilier conformément à des spécifications techniques et des conditions financières définies. Il est destiné à des postulants éligibles à l'aide frontale de l'Etat conformément aux dispositions du décret exécutif n°10-235 du 05 octobre 2010.* » (HERAOU.A 2012)

3-4-4- La location-vente (AADL)⁷ : ce type de production de logement constitue un mode d'accès à un logement institué à la faveur du décret exécutif n° 01/105 du 23/04/2001, il est destiné aux catégories moyennes de la population, présente une option préalable grâce à leur priorité d'acquisition à tous, il couvre 75% du cout final du logement et les 25% restants doivent être apportés par l'acquéreur. (HERAOU.A 2012)

3-4-5- Le logement évolutif : l'état a accordé cette forme d'aide destiner au ménage pour but de couvrir les frais d'une partie d'une construction, où l'évolutivité est assurée à travers la possibilité d'aménager un espace a surface donnée par contre l'élasticité désigne la possibilité d'accroitre une surface. (HERAOU.A 2012)

Conclusion :

A travers ce premier chapitre nous arrivons à comprendre que l'évolution historique des espaces publics urbain a connu une grande mutation au fils des années, où on arrive à distinguer les causes de la réussite ou de l'échec de l'aménagement des espaces publics dans chaque période l'espace public a joué des multiples rôles, suivant l'organisation sociale et spatiale des villes historiques, L'espace urbain était toujours influencé par les modes de composition et de production car ils ont des effets directe et précis sur lui, ces modes présentent les principes fondateurs et régulateurs de l'espace architectural et urbain, nous pouvons dire que la composition urbaine contient dans ses règles et ses principes, une assise fondamental à la production de l'espace, en dernier partie nous arrivons à comprendre la notion d'habitat collectif en générale son apparition et ces larges concepts en temp que sujet d'étude et comme étape préliminaire afin de passer vert une étude de leur espaces extérieurs qui est le thème du chapitre suivant.

⁷ A.A.D.L : Agence de l'amélioration du développement du logement.

Chapitre 2 :

Les espaces extérieurs dans l'habitat collectif

Introduction : L'espace public est un facteur fondamental de cohésion social, il est le lieu où se développent les innombrables pratiques de la vie urbaine, le travail de ce chapitre sera consacré à traiter le concept « espace extérieur » de façon détaillé dans le but de présenter ses composants, ses différentes fonctions, ses rôles ... Ainsi leur aménagement.

1-Les espaces extérieures des cités d'habitats collectifs : espace extérieure, espace public, espace libre, ce sont les mêmes expressions de toute surfaces ouvert destiné à l'usage collectif. C'est une notion qui occupe plusieurs domaines depuis sa première manifestation en philosophie et en politique durant les années 60, puit elle contribue à occuper les domaines de sociologie et d'urbanisme entre 1960 et 1970 « *L'expression "espace public" est intégrée au vocabulaire de l'urbanisme au cours des années 1970* » (BASSAND.M 2002)

1-1-Définition : le dictionnaire de l'urbanisme et d'aménagement définit l'espace public comme : « *la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage* » (CHOAY.F et MERLIN.P, 2000)

Les espaces collectifs, peut encore appellait espaces publics ou espaces extérieurs, sont l'ensemble des lieux ou espaces ouverts à tous, destiner à l'utilisation collective ou publique mais parfois de droit privé. Se sont généralement en plein air, couvert ou semi couvert.

Ils sont aussi des espaces formels espaces en creux, définit par les bâtiments qui les bordent, des espaces de vie de sociabilisation où se déroulent les activités propres à la vie collectif (SABLET,M 1988)

1-2-Les types de l'espace extérieure : l'espace extérieure est multiple par sa forme, Il peut être une rue ou ruelle, Il prend la forme d'une placette ou jardin public, un parking ou square, aussi un air de jeux, on peut les classifier selon plusieurs dimension leur fonction, leur rôle, leur situation et leur usage.

1-2-1-La rue : du latin « Ruga » voie aménager dans une agglomération bordée de muraille des maisons ou d'édifices, elle est « *l'élément essentiel de toute les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y joue des rôles différents* ». (CHOAY.F et MERLIN.P, 2000)

Elle est par excellence le lieu où s'écoulent les flux de circulation, elle assure les fondements de la vie sociale, desserve les logements et présente le lieu où se déroulent les activités humaines elle

met en relation le quartier où transitent par des réseaux qui structure la morphologie des quartiers. (Figure n°22)



Figure n°22 : Rue de Marseille-Lion

Source : <https://fr.wikipedia.org>

1-2-2-La ruelle : est un type de voies secondaire plus étroite que la rue leur dimension lui attribue le rôle de desserte local, souvent assure la circulation piétonne dans le quartier, (Figure n°23) et d'autres usages, commerce, jeux, lieux de rencontre, elle participe aussi dans la structure de l'implantation du bâti « *malgré les différences de statut juridique ils trouvent place ici si l'on considère qu'ils jouent dans l'implantation de bâti un Rôle structurant analogue, bien qu'à une petite échelle, à celui des rues.* » (MANGIN.D, PANERAI.P, 2009).



Figure n°23 : Ruelle

Source : <https://fr.wikipedia.org>

1-2-3-Le trottoir : chemin aménager, réservé aux piétons. Il sert à la protection des piétones de la partie du chaussée mécanique (Figure n°24), Les trottoirs constituent un élément essentiel dans l'articulation et la continuité des réseaux, « *Ils doivent être adaptés aux ressources de mobilité de tous et garantir une continuité de cheminement* » (BASILE.B,2007)



Figure n°24 : Trottoir à Montréal plazas

Source : pinterest.fr

1-2-4-Les passages : Du latin « passus » qui renvoie au mouvement, à l'action de traverser un espace. C'est un chemin ou coupures par lequel il est nécessaire de passer pour aller d'un point à un autre, on le trouve généralement à travers les blocs. C'est donc, des coupures étroites, dans un ensemble d'habitat, Il a pour fonction de raccourcir, protéger, desservir, ou faciliter le déplacement du piéton de façon privilégiée. (Figure n°25) Il peut être couvert ou découvert par des aménagements. (CHOAY.F et MERLIN.P. 2000)



Figure n°25 : Passage la courde-sur-mer, Maritime

Source : GAUTHIEZ.B, 2003

1-2-5-Les pistes cyclables : une voie de circulation séparé de la chaussée, ou bien une partie de vois destinée principalement aux cyclistes, elle est généralement distincte des trottoirs en ville elle peut être d'un sens unique ou à double sens. (GHAUTIEZ.B 2003)

1-2-6-Les parkings : C'est un mot d'origine anglaise, Les parkings ou parc de stationnement ce sont des espaces ou bâtiments particulièrement aménagés pour le stationnement des véhicules. Il peut occuper l'espace en sous-sol des constructions, ou aux pieds des bâtiments. (Larousse.fr)

1-2-6-1-Les type des parkings : il existe deux types de parkings qui sont :

a) **Parking non couvert :** se trouve en plain air à côté des logements (Figure n° 26)



Figure n° 26 : Parking découvert

Source : <https://www.evo-park.com>

b) **Parking Fermé ou Souterrain :** On le trouve sous les bâtiments, souvent sur plusieurs niveaux, ils permettent d'économiser le foncier. Le passage d'un niveau à autre se fait par les rampes et des escaliers ou ascenseurs pour les utilisateurs (Figure n°27) (<https://www.evo-park.com>)



Figure n°27 : Parking fermé/souterrain

Source : (<https://www.evo-park.com>)

1-2-7- La place public : Du latin (platea), espace public non couvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent (CHOAY.F et MERLIN.P, 2000), « *C'est un espace libre de rencontre, la nécessité de rassembler le public pour de grands évènements, les fêtes, le déroulement de cérémonies politiques, religieuses...etc, et la jouissance d'une vue panoramique* » (GAUTHIEZ.B, 2003). Donc La place publique est un lieu public, non bâti, destinée pour les

rencontres sociales, entourée généralement par des bâtiments, et agrémenté de mobilier urbain et les édicules, affecté pour le piéton ou/et aux véhicules. (Figure n°28)



Figure n° 28 : La place de la République, Paris

Source : <https://www.lemoniteur.fr>.

1-2-8-La placette : est une petite place de dimensions réduites, elle est généralement associée à un carrefour, il s'agit d'un espace de rencontre, de détente, elle se produit généralement par l'élargissement des voiries (HAMMOU.H 2019)

1-2-9-L'espace vert : Les espaces verts ce sont des zones de terrain à ciel ouvert réserver à la nature, où les usagées peut pratiquer plusieurs activités, c'est un terme qui fut utilisé à la première fois dans la loi française de l'orientation foncière en 1967 (art :1) définit comme des surfaces réservées aux parcs et jardins publics dans les zones urbaines. (Microsoft Encarta 2009)

1-2-9-1-Types des espaces verts : l'espace vert recouvre différents aménagements notamment les squares, les jardins familiaux, les parcs aménagés, circuits de promenade, les arbres d'alignements, les plantations...

a) **Le square** : Un mot d'origine anglais signifiant carré, (LE ROBERT 2006) Un square est un espace vert généralement enclos de grilles autrement dite est une petite place comprenant un jardin public en son sein, (Figure n°29) il peut être entourer d'édifices, et il est conçu comme un décor urbain, lieu de promenade et de détente. (GAUTHIEZ.B.2003)



Figure n°29: Square Cleveland Ohio U.S.A

Source : <https://upload.wikimedia.org/>

- b) **Le jardin public** : le terme jardin public est apparu au XIX^{ème} siècle, c'est un : « *espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel* ». (CHOAY.F et MERLIN.P, 2000) il est destiné à la promenade et à l'agrément du public. C'est un espace où toutes les générations peuvent regrouper, pour y détendre ou divertir. (Figure n°30)



Figure n°30 : Jardin Léon Bonnat à Bayonne

Source : <http://www.bayonne.fr>

- c) **Les parcs** : ils s'organisent généralement autour d'un plan d'eau, comprennent des espaces végétalisés, des espaces boisés et des aires de jeux (Figure n°31) ; créés pour offrir un lieu de détente et de repos, et pour exercer des activités récréatives. (AMIRECHE.2012)



Figure n°31 : Parc de Bercy Paris Source : <http://www.paris.fr>

1-2-9-2-Rôles des espaces verts : La végétation est un élément très important il nous apporte un certain rythme et vie en fonction des saisons, est un facteur clé pour le développement durable et l'un des critères d'amélioration de cadre vie des citoyens, possède une qualité esthétique, social, économique et écologique importante. Les arbres peuvent structurer un espace, rééquilibrer des dimensions ou cacher des éléments disgracieux (MEHDIL 2009)

- a. **Rôle sociale :** un espace privilégié pour la détente et le loisir : Leur présence a un effet physique et psychologique positive pour les citoyens, ils diminuent les stress vient du milieu urbain que ce soit le bruit continu, la pollution atmosphérique, manque de repos, l'espace vert encouragent la sociabilité des hommes, et sert à construire un état de bien être, et d'équilibre humaine (MANUSSET, S 2012).
- b. **Rôle urbanistique et paysagère :** Les espaces verts contribuent à agrémenter l'environnement, d'embellir l'espace urbain par l'introduction des éléments de jeux de lumière, d'affaiblir l'impact visuel des éléments bâtis hétérogènes , de renforcer la lisibilité du paysage celui donne une meilleur identité au site (CERTU, 2001).
- c. **Rôle écologique :** Ce rôle a un grand effet sur l'écosystème urbain, les espaces verts sert à la création d'un microclimat, en effet la vapeur d'eau dégagé par les plantes permet de rafraîchir l'atmosphère, aussi de fixés les poussières, l'ombre des arbres permet de déduire les températures des surfaces et façades (YASSIN.J,2006) Néanmoins d'autre facteurs nuisent à la détériorer la qualité des espaces verts comme les pollutions de l'air, du sol et de l'eau. (Figure n°32)

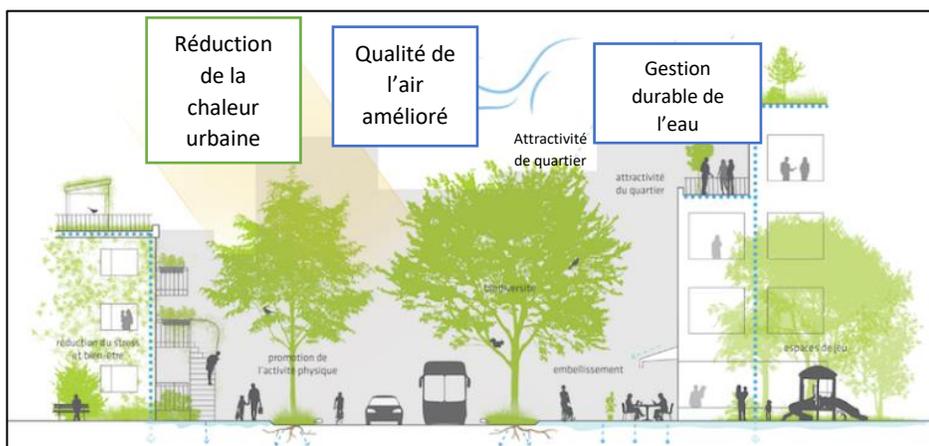


Figure n°32 : les nombreux bénéfices de végétation

Source : <http://collectivitesviables.org>

1-2-10-Les aires de jeux : une aire de jeux collective est une zone spécialement aménagée selon la tranche d'âge, (Figure n°33 et 34) se trouve à proximité des bâtiments en plein air ou clos, où les enfants ou adultes peuvent se rencontrer pour des fins de jeux. (SABLET .M 1988)



Figure n°33 : Aire de jeux pour enfant

Source : palagret.eklablog.com



Figure n°34 : Terrain de jeux adulte

Source : palagret.eklablog.com

1-3-Rôles des espaces extérieures : ils jouent un rôle primordial dans le développement et l'amélioration de la qualité de vie de la population dans les quartiers, plusieurs rôles peuvent lui attribuer on distingue :

1-3-1- La structuration de l'espace : l'espace extérieur est un espace continu qui permet de reprise un tissu urbain fragmenté, de rassembler des espaces hétérogènes, ainsi pour les constructions non ordonnancées qui constitue l'espace, donc à travers l'espace extérieur on peut avoir une trame urbaine continue (GERMAIN.A, 2002)

1-3-2- Assurent la mixité et la cohésion sociale : l'un des rôles importants de l'espace public est d'assurer la mixité social « *L'espace public sous toutes ses formes est crucial pour l'intégration et la cohésion sociale* » (BASSAND.M,2001).

Il s'agit d'un espace de mixité sociale grâce à l'égal accès de tous à l'espace public mais aussi un espace de la mixité des usages qui s'expriment par la diversité des activités que chacun a le droit d'y pratiquer dans les limites de ce qu'autorise la loi (CHOAY.F et MERLIN.P, 1964).

1-3-3- Un lieu de communication, de mise en scène de collectivité : en tant que l'espace public est l'un des entités constitutives de l'espace urbain, le lieu où se déroulent les activités de la vie collectif, un espace composite des échanges économiques sociaux et commerciaux donc il est un lieu de communication par excellence, ces ensembles d'activités que l'espace extérieure englobent mène a interprété sa nature, (dont l'habitant partage sa personne et ses orientations avec les autres) (BENDJEDIDI 2019)

1-4-Les dimensions des espaces extérieurs : un ensemble de dimensions objectifs qui permettent une meilleure lecture et analyse de l'espace extérieure et sert à comprendre les relations entre ses éléments ce sont :

1-4-1- La forme : cette notion englobe les paramètres spatiaux et la qualité des éléments architecturaux qui constituent l'espace extérieure « *Les caractéristiques formelles d'un espace, sa morphologie, ses limites, son organisation interne, sa position au cœur de la ville, ses rapports avec le tissu urbain, les matériaux qui le composent* » (CERTU⁸ 2007)

1-4-2- La fonction : la notion de fonction « *se caractérise par la destination d'un espace public à un usage précis, conçu par certains groupes d'acteurs urbains* ». (ZEPF 1999) ça veut dire que la création d'un espace public est fortement liée par un ensemble des facteurs qui détermine sa forme dont le but est d'orienter la pratique de cet espace.

1-4-3-L'usage : cette dimension désigne « *l'ensemble des pratiques sociales se déroulant à l'intérieur d'un espace donné* » (ZEPF 1999) les espaces extérieurs accueillent une variété d'usages dont les pratiques sociales se différencient selon les périodes et le contexte.

En fait ces trois dimensions servent à la fois de requalifier les espaces extérieurs et d'améliorer la qualité de cadre de vie, si la forme et la fonction être bien déterminée elles se répondent aux besoins et attentes des habitants (ZEPF 1999)

1-5-Les attribues de l'espace extérieur : c'est un ensemble des dimensions subjectif car les espaces extérieurs ne présentent seulement un cadre de vie mais également une dimension sensible qui articule les individus à leur espace on note :

1-5-1-La lisibilité : « *l'attention de l'homme dans la ville se porte dans un premier temps sur la lisibilité de celle-ci* ». (LYNCH, K1971) La lisibilité du paysage urbain est propre à chaque individu elle se différencie selon la psychologie et leur relation avec son espace, elle doit être facile dont laquelle l'homme peut reconnaître les éléments du paysage lui organiser en un schéma cohérent (LYNCH, K 1971).

1-5-2-La visibilité : c'est la dimension subjective qui désigne la possibilité de voir un espace et être vu par tous « *Les espaces publics sont les espaces du "visible" régis par un "droit de regard" et par un "droit de visite" qui les définissent comme des lieux de l'échange social, accessibles en*

⁸ CERTU : Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme

permanence à des pratiques de coprésence régulées par des rituels d'exposition ou d'évitement » (DA CUNHA et KAISER, 2009).

1-5-3-La perception : « *Un processus par lequel l'individue organise et interprète ses impressions sensorielles de façon à donner un sens à son environnement. L'homme ne fonctionne pas comme une caméra* » (BERGERON.1982) c'est des impressions sensorielles qui résultent de la répétition des impressions visuelles reçus lors d'un parcours, l'espace extérieur est perçu différemment et selon différent point : le point de vue de l'observateur, les besoins et la manière de perception de l'utilisateur, aussi selon la vitesse du mouvement.

1-5-4-L'imagibilité : « *L'imagibilité a pour but la capacité à provoquer une image chez l'individu et par là faciliter la création d'images mentales collectives* ». (LYNCH.K,1976) c'est-à-dire qu'elle nous permet de lire le paysage clairement et nous facilite sa perception.

1-5-5-La continuité : c'est la dimension qui permet la liaison entre les différents espaces et de recoudre un tissu urbain fragmenté, afin d'établir une continuité dans la trame urbaine (GERMAIN, A.2002).

1-5- Les acteurs de l'espace extérieure : Concevoir et utiliser un espace public est fortement liée à un ensemble des acteurs qui ont des effets soit direct ou indirecte sur la production de ces espaces, on va les citer comme suite :

1-5-1-Les acteurs économiques : ils se résument dans l'ensemble des acteurs qu'ils sont les propriétaires fonciers, les entrepreneurs et les investisseurs...etc. ces acteurs sont toujours en premier lieu pour être responsable sur la dynamique du projet urbain. (BASSAND.M, et al, 2001).

1-5-2-Les acteurs politiques : ils sont les responsables de la prise des choix et décisions, (BASSAND.M, et al, 2001), leur rôle se présente dans la prise en considération des besoins et des préoccupations des habitants pour une production satisfaisante de l'espace.

1-5-3-Les acteurs professionnels : ils sont le groupe le plus important et leur rôle est indispensable

1-5-3-1-Les architectes, et urbanistes : c'est eux qui prennent les décisions et eux qui proposent le nombre et les surfaces nécessaires pour le nombre d'utilisateurs, c'est eux qui gèrent les dimensions objectives de l'espace que ce soit la forme ou la fonction, alors que c'est les architectes et urbanistes qui font l'image et l'esthétique des quartiers d'habitat collectifs. (BASSAND.M, et al, 2001)

1-5-5-Les usagers : ils présentent un outil de vérification de la qualité de projet, leur utilisation de l'espace se différencie selon leur âge ou son sexe, aussi les pratiques des usagères se changent selon le type d'espace conçu ou l'aménagement implanté. (BENDJEDIDI, 2019)

2- L'aménagement des espaces extérieures : L'aménagement d'un espace extérieur portent sur l'ensemble de ses composants : mobilier urbain, traitement de sol, les édicules, l'élément vert, la mise en lumière, et cadre architectural (GAUTHIEZ, B. 2003)

2-1-Les éléments de l'aménagement urbain :

2-1-1-Le mobilier urbain : Ensemble des objets ou dispositifs publics installés dans l'espace extérieure et liés à une fonction ou à un service offert par la collectivité, apparait dans les années 60. (www.compositions-urbaines.fr)

Keven lynch de sa part définissent comme tout éléments complémentaires de l'espace qu'on peut l'ajouter pour un rôle différent, tels que « *Des statues, des sculptures, des fontaines, des bancs et des couvertures lumineuses Des clôtures, des escaliers, des panneaux de guidage et des plantes* ». (LYNCH.K 1971)

2-1-2-Les fonctions du mobilier urbain : Le mobilier urbain permet de donner des nombreuses fonctions à l'espace extérieur tel que l'amélioration de l'ambiance urbaine et l'animation, le guidage et l'augmentation de la sécurité, il maintenir des services tell que la conservation de la l'hygiène et de la propreté, aussi de remédier des problèmes, comme celle de stationnement anarchique, donc il contribue à augmenter le confort et la convivialité au milieu des quartiers, « *Les éléments jouent un rôle esthétique ou fonctionnel car ils donnent une dimension humaine à l'espace urbain et contribuent à former l'image mentale de l'espace* »

2-1-3-Les types de mobilier urbain : il y a plusieurs types de mobilier urbain on distingue :

a) **Mobilier d'accueil et de confort :** tel que les tables, les bancs.

- **Le banc public :** Leurs emplacement doivent être judicieux, placés à l'abri du vent, de la chaleur du soleil et profiter de l'ombre des arbres, ces bancs sont : en bois (figure n°35) métallique ou des gradins en pierre.



Figure n° 35 : Les bancs publics de la place Hafency. Germany Source: www.streetfurniture.blogs.ipag.fr

b) **Mobilier pour l'éclairage public** : il assure l'éclairage nocturne, et augmente le niveau de sécurité dans les quartiers, il est l'un des facteurs essentiels de confort et de sécurité (GAUTHIEZ.B, 2003), le mobilier de l'éclairage doit favoriser le fonctionnement des espaces de vie les lieux de rencontres, les places, aires de loisir et de stationnement...etc.) (Figure n°36) (aussi la valorisation des points remarquables façades, monuments ...) (SABLET DE. M, 1988)



Figure n°36 : Influence de l'éclairage public sur la qualité de paysage nocturne

Source : collection de l'auteur

c) **Le mobilier urbain relatif à l'hygiène et à la propreté** : ce sont les corbeilles, les poubelles, les conteneurs pour les ordures, les bornes de propreté.

- **La poubelle publique** : « *Dans les espaces extérieurs, les poubelles appartiennent au mobilier urbain. On les retrouve partout : sur les trottoirs, les places, les placettes, dans les jardins publics, les aires de repos des routes à grande circulation, le long des chemins piétonniers...* » (GAUTHIEZ.B, 2003). Il est préférable et pour but de partager les principes de durabilité et de recyclage, d'utiliser des poubelles classées par type de déchets (Figure n°37) bien colorer qui sert à encourager les habitants de l'utiliser.



Figure n°37 : Poubelle de tri sélectif

Source : Collection de l'auteur

d) Mobilier lié aux transports :

- **Stationnement vélo** : installation utilisée par les cyclistes, il a une capacité d'englober nombreux des vélos (Figure n°38) ses dimensions se varient entre 250 cm de longueur, 85 cm de largeur, et une hauteur de 60cm, sa présence encourage les habitants à la pratique de vélo.



Figure n°38 : Abris de vélo

Source : palagret.eklablog.com

- **Abribus** : sa fonction essentielle est d'offrir aux utilisateurs une protection contre les intempéries (vent, Pluie ...) il doit être bien visible et doit disposer d'un bon éclairage. (Figure n°39)
(<https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/abribus/>)



Figure n°39 : Abribus

Source : <https://www.routard.com>

- e) **Aménagements de protections et de sécurité** : il son utiliser pour but de séparée et protéger la circulation piétonne de la circulation mécanique. (Figure n°40)

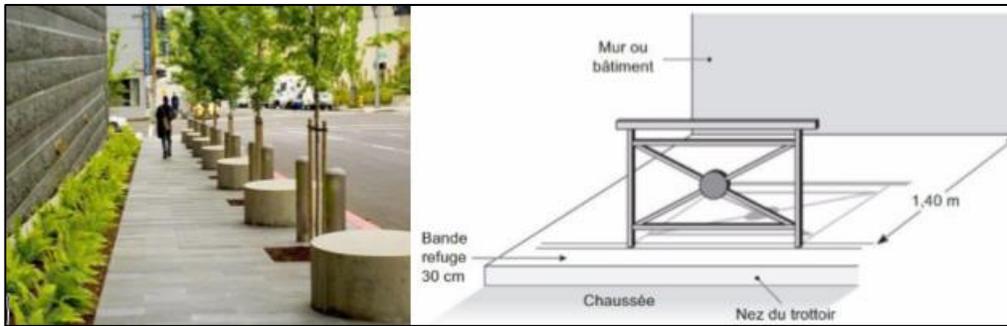


Figure n°40 : Aménagement de protection

Source : www.nemis-paysage.com/espace-public/amenagement-places-gabriel-peri-beziers.

- f) **Le mobilier de décor** : L'ensemble de mobilier urbain, traitement de sol, édicules, qui sont pour un seul rôle de décorer l'espace extérieur, et participent à l'esthétique du paysage, et des bâtiments. (GAUTHIEZ.B, 2003).
- **Le mobilier urbain de l'information et de la communication** : Ensemble des dispositifs visuels portant des informations aux usagers et lui permet de s'orienter dans l'espace. On le trouve dans l'espace sous forme de panneaux d'affichage, panneaux publicitaires, colonnes.
 - **Panneaux de signalisation** : Les panneaux de signalisation sont des dispositifs sur lequel implanté des plaques portant une indication, avec un éclairage propre ou non (<https://www.signaletique-express.fr>).
 - **Panneaux d'affichage** : sont des panneaux destinés aux annonces ou aux informations émanant d'une autorité reconnue. Ils affichent des informations relatives à la vie des hommes. (GAUTHIEZ.B, 2003).
- g) **Présence de la végétation** : La végétation est un élément qui joue un rôle plus large sur la santé, l'environnement, et le social, avec lequel l'architecte peut sculpter un espace. (Figure n°41) Créer des liens entre les bâtiments éloignés, accentuer des perspectives, décorer des façades, diminuer des espaces trop larges, équilibrer des masses, avec les éléments de végétation : haies, les arbres et les arbustes on peut transférer des espaces délaissés à des jardins. (SABBA.D 2015)
- h) **La présence de l'eau** : Elle est toujours liée à la végétation, elle puisse donner au végétale une meilleure qualité esthétique, (Figure n°42) sa présence donne une fraîcheur d'air dans l'espace

extérieur et permet de créer un beau paysage attractif et un environnement sain. Il doit prendre en considération l'eau pluviale aux espaces extérieurs dans les projets d'aménagement.



Figure n°41-42 : L'importance de la présence de la végétation et de l'eau en milieu urbain

Source : <https://media-cdn.tripadvisor.com->

Source : <https://f4-boissy.site-pap.fr>

- i) **Revêtement de sol** : Le revêtement des sols extérieurs est constitué des éléments fixes ou amovibles disposés en vue de servir les usages. Il est l'un des facteurs d'amélioration du cadre urbain et de l'image de l'espace extérieur chaque besoin correspond à un type de revêtement urbain bien déterminé (NATHAN.S 2007) ; Il existe plusieurs types de matériaux pour le revêtement comme : le revêtement en béton, le revêtement sablé, le revêtement en pierre le revêtement naturel.
- j) **Aménagements pour personnes en difficulté, (personnes âgées/personnes à mobilité réduite)** : « *Un lieu accessible est un lieu qui permet à tous de circuler et de bénéficier de toutes les prestations* » (IMBAULT.V 2011) la Figure n°43 montre un exemple d'un parcours bien signalé pour un personne à mobilité réduite qui sert à lui aider de trouver son schéma de déplacement sans risques de dommage, avec la visibilité des informations et l'accessibilité des aménagements.

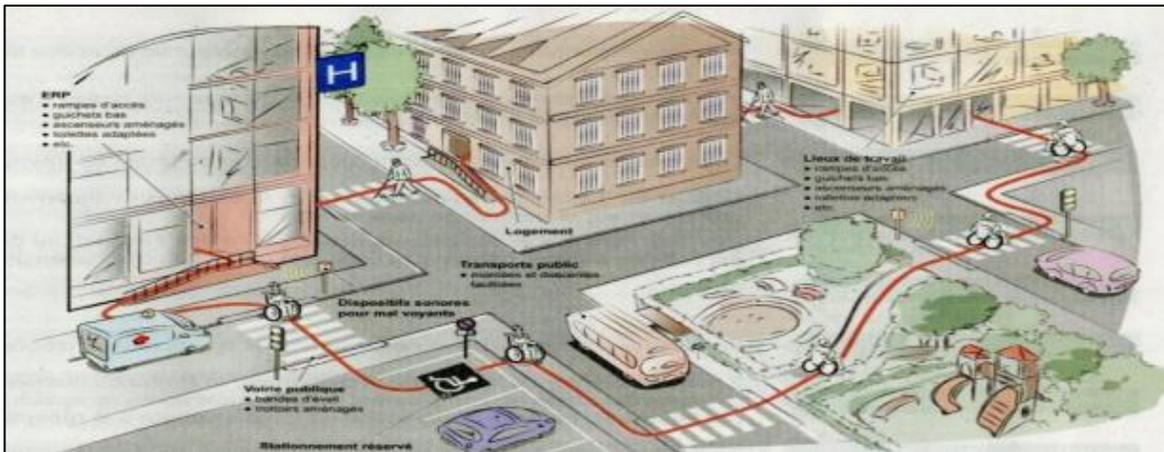


Figure n°43 : Aménagements pour personnes à mobilité réduite

Source : Continuité de la chaîne de déplacement, www.developpement-durable.gouv.fr

Conclusion :

- À travers ce chapitre nous arrivons à mettre les points sur les aspects multiples de l'espace extérieur dans les cités des logements collectif ses différents définitions, ces multiples formes, et leurs rôles névralgique dans la structuration et l'embellissement des quartiers, l'espace extérieur se constitue par trois dimensions principale la forme la fonction et l'usage, leurs bons fonctionnements avec un ensemble des acteurs (professionnel, politique, économique) contribuent à concevoir un espace extérieur de bonne qualité.
- Aussi d'après cette étude sur l'espace extérieur, Nous pouvons le qualifier comme l'épine dorsal de l'espace urbain, et le lieu d'appropriation par des multiples groupe d'âge, donc c'est par son amélioration, on peut améliorer la qualité de vie de nos quartiers.
- Afin de compléter notre compréhension des espaces extérieurs, nous allons essayer dans le troisième chapitre de présenter ces normes de conception et les méthodes de son amélioration.

Chapitre : 3

Normes et planifications des espaces extérieurs

« L'homme a besoin d'un environnement qui ne soit pas simplement bien organisé, mais aussi poétique et symbolique » (Kevin LYNCH, 1960)

Introduction :

Ce chapitre se constitue de deux parties en premier lieu il nous est impératif d'exposer les normes et règlements de conceptions de l'espace public, en deuxième lieu on essayera d'une part de mettre en évidence la qualité de vie des habitants, dans les ensembles d'habitat collectif, et leur amélioration à travers l'espaces public, cette partie est soutenu par deux expériences d'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers d'habitat collectif.

1. Les dimensions techniques de la conception des espaces publics :

1-1-La Circulation mécanique : Selon Alberto Zucchelli, la surface de circulation nécessite pour une personne est $3m^2 / \text{Personne}$ (Zucchelli.A 1983)

La voirie est plus ou moins importante selon les espaces qu'elle dessert, (voie principale, voie secondaire qui desserve les différents quartiers, les voies de dessert) une voirie se constitue par le chaussé, le trottoir, les caniveaux en limite de chaussé et avec ou sans terre-plein central, (Guerard.K, 2004). La (Figure n°44) montre les normes des voiries, principale et secondaire :

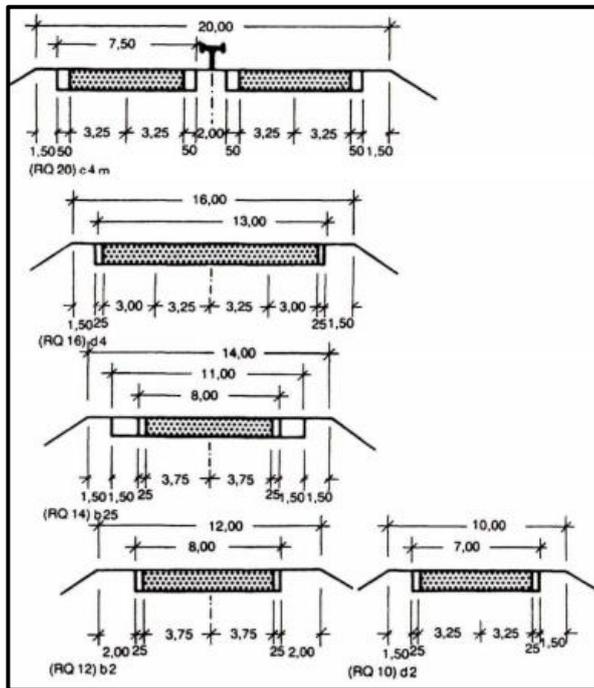


Figure n° 44 : Largeur des voies principales et secondaires

Source : Neufeurt 10ème édition

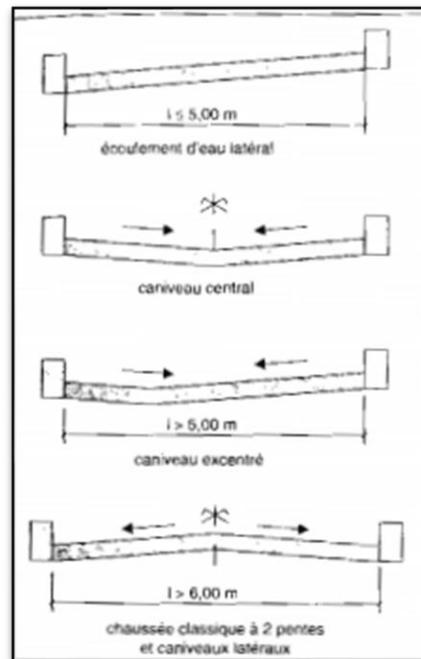


Figure n° 45 : Profil des voies de dessert

Source : Guerard.K, Guide pratique de VRD 2004

1-2-Les trottoirs, Chemins piétonnes et pistes cyclables :

- La largeur des trottoirs se détermine en fonction de flux de piétonnière varié de 0.80m à 2.00m (GUERARD.K,2004)

- Un passage pour piétonne seul est de 0.80 sens unique, et 1.50 m double sens, Voie de circulation pour personne en fauteuil roulant sens unique : 1,40 m et 1.80 à double sens (Figure n°46)
- Une piste cyclable à un seul sens est de 1.00m, et double sens est varié de 1.60 à 2.00m (Figure n°47) (GUERARD.K,2004)

1-2-1-Réglementation : Le choix de revêtement de sol pour les chemins et passages créés ou aménagés ne faut pas être glissant ou réfléchissant, il doit être différent ou comportent un repère tactile et présente un contraste visuel par rapport à son environnement.

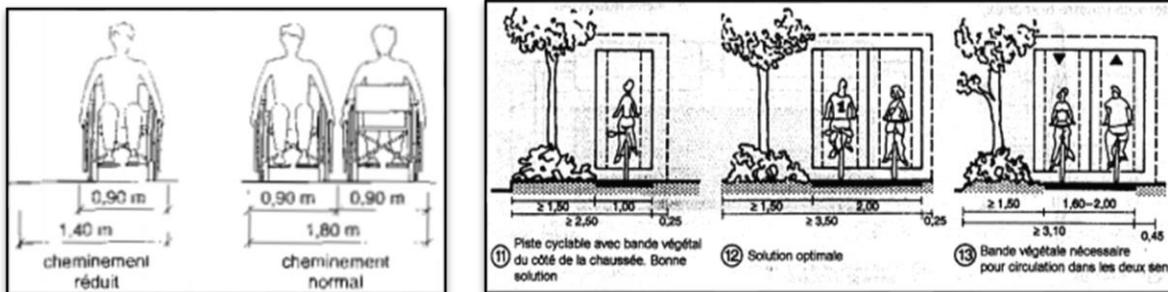


Figure n°46 : Dimensions des voies à (PMR)

Figure n°47 : Norme des pistes cyclable

Source : Guerard.K, Guide pratique de VRD 2004

Source : Neufert 10^{ème} édition

1-3-Les Parkings :

- Selon Zucchelli :1 place pour 2 logements et 1.75M²/ personne, ou bien 3 places pour 4 logements
- Dimension d'une place d'une voiture particulière est au moins 5.00m de long et 2.30 m de large
- Pour la place des (PMR⁹) est au moins 3.30 m de large.
- Les allées de circulation sont au minimum de 3.00 m pour une voies à sens unique, et de 5.50m pour les voies à double sens (NEUFERT.E 2010)

⁹ P.M.R : personne à mobilité réduite (personnes âgées/personnes avec fauteuil roulante/femme avec poucette)

1-3-1-Types de stationnement parking : La figure n°48 montres les principaux types de stationnement existant,

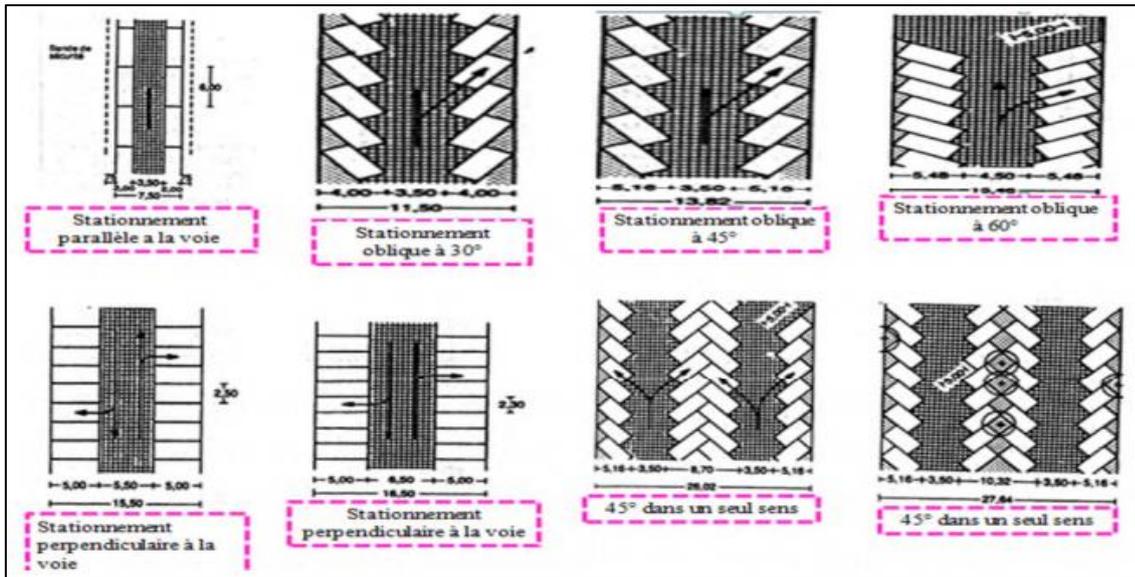


Figure n°48 : Types et dimensionnement des parkings Source : Neufert.E 2010 10ème édition

- **Le stationnement vélos** : Ces figures résument les principaux aspects de la planification, des installations des stationnements pour les vélos ils comportent des conseils pour une procédure aboutissant avec succès.

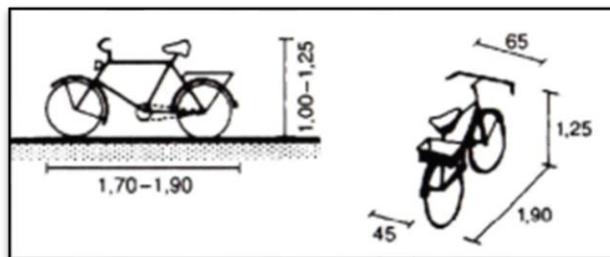


Figure n°49 : Condition d'aménagement de stationnement pour vélo

Source : NEUFERT.E 10ème édition

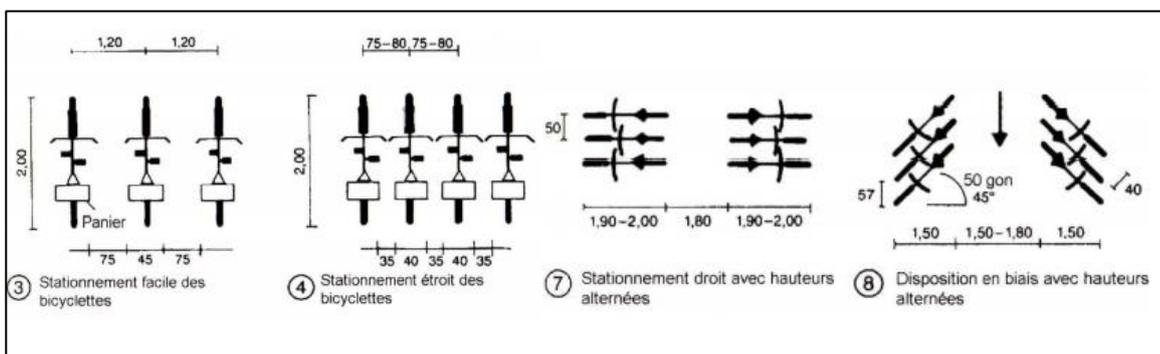


Figure n°50 : Norme de stationnement pour vélo

Source : NEUFERT.E 10ème édition

1-3-2-Règlementation : Les aires de stationnement doivent être aménagées et entretenues suivant l'ensembles de directive suivante :

- Les surfaces de Parkings doivent être pavées, avec un revêtement en pierres nettes, graviers recouverts de pierres nettes, de gravier ou autres matériaux de même nature, pour qu'ils ne puissent s'y former de boue.
- Une bordure de béton doit être fixée alentour des parkings non clôturés d'un auteur d'au moins 15 cm d'hauteur, et situer à environs 60 cm des lignes séparatives des terrains
- L'éclairage doit éclairer que l'espace de stationnement. (GUERARD.K,2004)

1-4-Les Espaces verts :

1-4-1-Dans le monde : L'organisation mondiale de la santé exige une valeur de 10m²/habitant et 4.5 m² de cette valeur est destiné pour les parcs et jardins d'agrément.

D'après Zucchelli : il s'agit de 1.55 m²/ habitant pour les espaces verts et 1.20 m² / habitant pour les places publiques.

-Les dimensions d'une place moyenne sont : 140m de longueur et 60m de largeur ; S=8400m²
Selon (SITTE. C (1889)

1-4-2-En Algérie :

- Espaces verts sous forme de (squares, jardin publics) : 4 m² /habitant
- Espaces verts résidentiels plantés dans les ensembles d'habitat : 1,80 m² /habitant
- Espaces de rencontre comme placettes, promenade publique : 0,5m² /habitant (ANN¹⁰ 1995)

1-5-Les aires de jeux :

1-5-1-Dans le monde : il s'agit de 1.5 m² pour les jardins d'enfants et 4 m² pour les terrains de sport

1-5-2-En Algérie :

- Pour les enfants moins de 4 ans : Jardin d'enfant de 0.2 m²/H
- Enfants à l'âge de 4 à 10 ans : jardin d'enfant de 0.8 m²/H
- Aires sablées pour jeux libres : 0,50 m² /H

¹⁰ (ANN) : Agence Nationale pour la Conservation de la Nature

- Plaines de jeux pour enfant au-dessus de 10 ans : 3 m²/H (ANN 1995)

1-5-1-Règlementations :

- La conception des aires de jeux varie selon la fonction de leur destination, ainsi le choix des matériaux doit assurer la sécurité des enfants par un revêtement de sol qui réponde à la pratique de tous types d'activités.
- Tout aire de jeux doit être protéger des dangers de circulation que ce soit au niveau des terrains ou aux niveaux des schémas qui conduisent.
- Dans la conception des aires de jeux il faut prendre en considération le groupe d'âge des enfants tout on concevoir un monde à leur échelle. (Tableau n°01)
- L'implantation des jeux, nécessite un choix préférable de l'espace pour une bonne utilisation comme il est cité dans le tableau si dessous.

Tableau n° 1: Types des aires de jeux pour les différentes tranches d'âge

La catégorie d'Age	Espace	Recommandation
De 3 à 6 ans	-Un petit espace se trouvant à 50m du logement facilite la surveillance des enfants	-Entouré d'une clôture basse -Équipé d'un : bac à sable, un bassin peu profond, fontaine, -quelques bancs et d'un abri pour les mères accompagnant leurs enfants
De 7 à 12 Ans	-Se situer à environ 150m des habitations	- Equipé d'engins de jeux 10cm ² pour enfant, Prélude aux jeux sportifs jeux de ballon des pistes de vélos ou patins à roulettes
Pour le plus de 12 ans	- Aires de jeux libres. - Terrain d'aventure.	-Un terrain affecte aux jeux de ballon - Des pistes de vélos ou patins à roulettes -Revêtement en pelouse naturelle, synthétique, gravier de terre.

Source : Neufert.E 2010- Guide pratique des VRD et aménagement extérieure Guerard.k 2004

1-5-2-Norme de mobilier des aires de jeux :

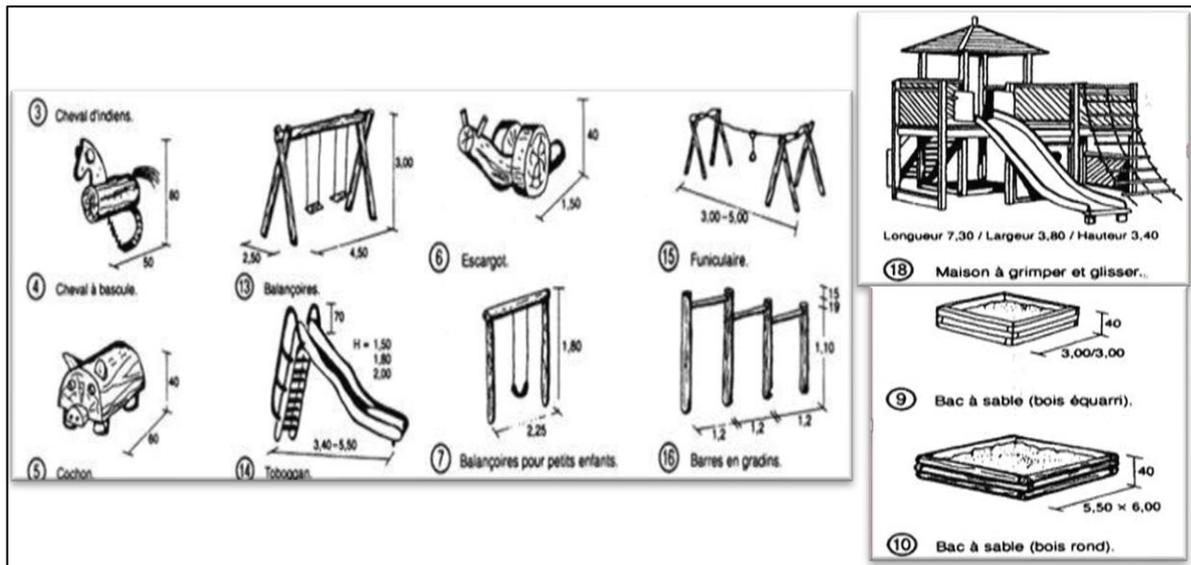


Figure n°51 : Dimensionnement de mobiliers des aires de jeux
Source : Neufert 9ème éd

1-5-3-Terrain de jeux pour adultes :

Tableau 2: Dimension des terrains de sport

Terrain	Longueur	Largeur
Terrain de football	Varie entre 90-120m	Entre 90m et 45m
Terrain de basketball	28.7 m	15.2 m
Terrain de handball	Entre 25-42 m	Entre 15-25 m

Source: www.encyclopédi britania.inc

2-L'amélioration de la qualité de vie des habitants à travers l'espace extérieur :

« Le quartier est un ensemble des lieux élémentaires ; où les espaces extérieurs jouent un rôle primordial dans le développement et l'amélioration de la qualité de vie et de l'habitat de la population dans les quartiers ». (DAVIE. F 2003)

Améliorer la qualité de vie dans notre quartier aujourd'hui est un défi fondamental pour atteindre le développement local.

Depuis quelque année plusieurs effort son menée pour améliorer l'image des quartiers afin d'accompagné cette prise de conscience plutôt récente. En effet l'amélioration de la qualité des espaces extérieurs dans l'habitat collectif est l'un des processus importants qui participent à l'identité et la viabilité des quartiers et participent évidemment à son attractivité.

2-1-Comment améliorer la qualité des espaces extérieurs :

Améliorer consiste à rendre un espace plus attirant et plus convenable, l'usage de l'espace public ce diffère selon l'emplacement qu'il occupe et l'aménagement qu'il support, ils participent pleinement dans l'organisation de la vie urbaine, parmi les anomalies qu'il souffre aujourd'hui est le perdre de sa vocation réelle, ils sont devenus des espaces utilisés pour le stationnement ou bien la circulation c'est tout, et les usagés les considèrent comme un vide non utile, ce changement due aux multiples facteurs. Récemment cette composante devient le sujet des préoccupations essentielles de l'état, les responsables ou bien les acteurs professionnels (économiste, politiciens,) s'efforcent à améliorer la qualité de ce dernier afin d'améliorer la qualité de vie des habitants dans les quartiers, parmi les démarches d'amélioration de la qualité des espaces extérieurs :

- La création des espaces destinés à l'utilisation des usagés de toutes ces catégories afin d'assurer la convivialité urbaine.
- La création des nouveaux espaces qui participent à la valorisation du paysage urbain.
- Faire participer et impliquer les citoyens aux travaux de requalification des espaces extérieurs existants de leurs quartiers.
- Programmer des initiatives différentes comme celle de requalification, de rénovation des espaces extérieurs par les autorités.
- Faciliter la circulation des piétons, élargir les chemins de circulation, faire placer le mobilier urbain dans les différents espaces.
- Minimiser les risques liés des circulations mécaniques afin d'améliorer le niveau de sécurité des usagers.
- Assurer le confort psychologique des habitants par l'intégration des éléments de l'eau et de la végétation. (CATHERINE C-V et Philippe.O 2006)

2-2-Les objectifs d'amélioration de la qualité des espaces publics :

- Préserver et valoriser le paysage et la qualité visuelle
- Améliorer la propreté, l'hygiène et la santé
- Améliorer la sécurité et la gestion des risques
- Améliorer la qualité de l'air
- Réduire les nuisances sonores
- Minimiser les déchets et améliorer leur gestion
- Assurer la diversité des fonctions.

- Améliorer l'attractivité du quartier en créant des espaces de vie et de rencontre pour tous les habitants.
- Evite les déplacements contraints et améliorer les infrastructures pour les modes de déplacement à faible impact environnemental. (CATHERINE C-V et Philippe.O (2006)

2-3- La Requalification urbaine des quartiers d'habitat collectif :

- Le terme Qualifier selon le dictionnaire Larousse c'est d'attribuer une qualité et d'exprimer la qualité de quelque chose il signifie aussi d'attribuer une valeur ou la manière d'être. (www.larousse.fr)

« *Requalifier les espaces internes de la ville, c'est leur affecter des valeurs nouvelles, des sens nouveaux qui ne font pas forcément référence aux significations anciennes* »

(ROBERT, F et JEAN-p, volle 1995)

- C'est un terme lancé par les architectes et les urbanistes au cours des années 90, C'est une opération d'urbanisme dérivée des objectifs de renouvellement urbain, et qui fait appel à du nouveaux pour une transformation qualitative de l'aspect social, consiste à développer le paysage urbain de rehausser sa qualité et permet aussi de réorganiser les quartiers de donner une valeur aux lieux, à travers une série de travaux aux niveaux d'édifice ou à l'espace public dans le but est d'offrir aux citoyens une meilleure qualité de vie.
- Elle intervenir généralement sur le tissu urbain de caractères des zones d'habitat urbaine nouvelle (ZHUN) et grande ensemble à dominante d'habitat collectif, elle est pour objectif de :
 - Améliorer la qualité de cadre de vie dans les nouvelles cités ;
 - Améliorer la définition des espaces par l'adjonction de nouvelles constructions ;
 - Compléter le programme d'équipements ;
 - Intégrer si possible des activités compatibles ;

L'espace extérieur constitue la colonne vertébrale de la structure urbaine, si on cherche de réaffirmer l'identité d'un quartier, l'opération de requalification doit s'intéresse aux espaces extérieurs du quartier, donc il s'agit d'aménager les espaces extérieurs et de leur donner une meilleure qualité. « *Ils permettent non seulement de transformer le regard porté sur le lieu, de détourner les fonctions premières, mais également de créer de nouveaux usages et espaces de vie* » (GUINAND, 2007).

2-4- Les enjeux de requalification des espaces extérieurs : c'est pour but de renforcer le sentiment de bien-être, de confort et sécurité, ainsi d'appartenance, il existe 5 enjeux défini par (STEIN 2003)

- Fait redonner aux espaces urbaines le caractère de mixité pour créer une convivialité.
- Rendre de la place aux piétons par une opération de changement de la circulation dans l'espace public.
- Désencombrer l'espace public de la circulation pour rendre l'espace aux piétons.
- Aménager des espaces verts, les relier et les combiner de manière équilibrée avec l'espace minéral.
- Embellir l'espace extérieur.
- Une organisation explicite de l'espace, on crée de la lisibilité (STEIN 2003)

3-3-Exemples d'amélioration de la qualité de vie des habitants :

3-3-1-Exemple n°1 : La requalification du quartier MICHELET à PARIS :

a. Présentation : La Résidence Michelet a été construite en 1968, Elle constitue l'un des plus grands ensembles de logements sociaux de la capitale : près de 1 800 logements répartis en 16 tours de 18 étages et un bâtiment barres de 8 étages se répartissent sur un vaste espace libre, et abritent plus de 4 300 habitants. (DUAC 2011)



Figure n°53 : Vue d'ensemble du quartier MICHELET

Source : <https://groupearcanearchitectes.fr>

b. Situation de la cité : La cité Michelet se situe au nord du 19^{ème} arrondissement paris, entre les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers.

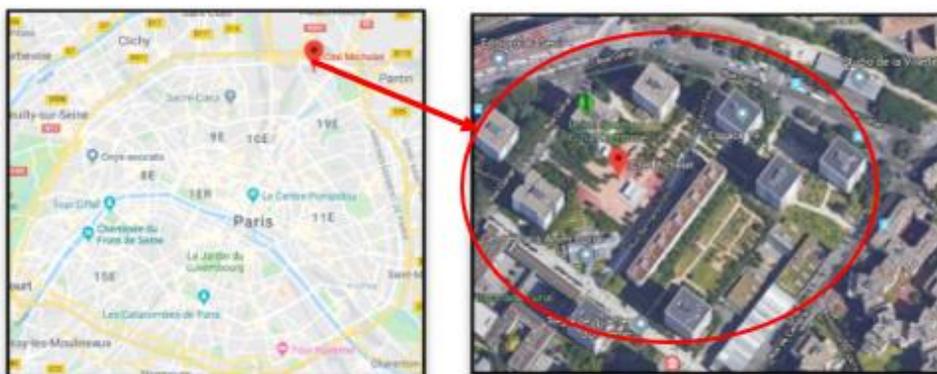


Figure n°54 : Situation du quartier à la ville de paris,

Source : google maps

c. L'état de lieu de la cité :

➤ Problèmes de la structure urbaine et les espaces publics :

-L'espaces bâtis occupent 20% du terrains et les espaces libres occupent 80% des terrains. (Figure n°55)

-L'espace libre ne dispose pas de fonctions précise que 10% de la surface libre est destinée à des fonctions de loisir de jeux de repos (aire de jeux-petit jardin), ces espaces publics ont de mauvaise qualité urbaine ils se transforment à des poches d'ordure. (Figure n°56)

-Les pelouses aux pieds des tours n'avaient pas d'affectation, ils servent uniquement à la circulation.

-Des parkings de grande surface et ne desservent ni les habitations ni les équipements à l'exception des commerces et d'une toure.

-La disposition spatiale des rues rend l'adressage des bâtiments qu'il s'agisse des habitations ou des équipements complexe. Donc il y'avait un problème de lisibilité de l'emplacement et de pratique de bâtiments. Qui influe sur le fonctionnement de celui des équipements. (DUAC,2011)



Figure n°55 : La disposition des blocs

Source : DAUC- Atelier parisienne d'urbanisme mars2001

— Les blocs — Les équipements



Figure n°56 : La qualité des espaces extérieurs avant la requalification

Source : www.tectone.fr

d. Le Plan d'action : une opération de requalification s'est imposée dans ce quartier inscrit au Grand Projet de Renouveau Urbain de Paris. Pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants.

• **Les objectifs :**

- Remodeler la structure urbaine du quartier.
- Corriger les dysfonctionnements causés par l'organisation spatiale.
- Restructurer et redistribuer les équipements et services municipaux.
- Maitre en valeur l'espace public, et requalifier leur paysage.
- Revitaliser la vie dans le quartier (diversifier les fonctions).
(<https://www.paris.fr/pages/residence-michelet-19e>)

• **Les actions :**

1-La création de deux voies piétonnes à l'intérieur du quartier afin de faciliter l'accessibilité au quartier et au habitations, (rues Collette Magny) et (rue Bernard Tétu) ainsi le réaménagement des autres voies piétonnes existants, par l'amélioration de leur paysage. (Figure n°57)

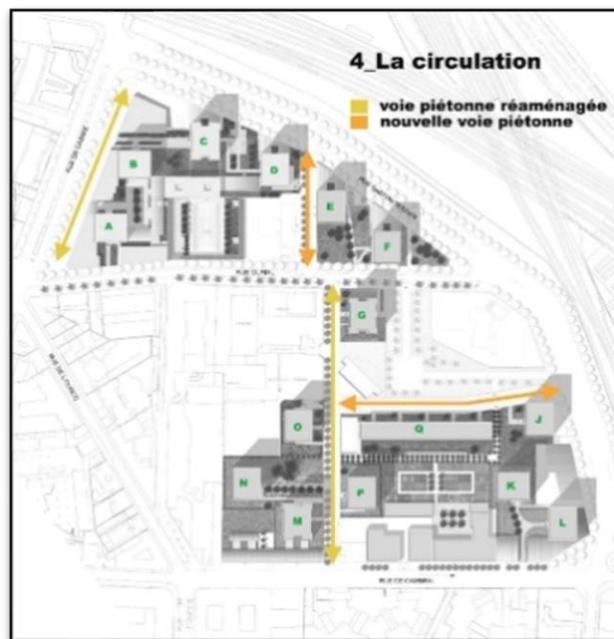


Figure n°57 : Schéma de la restructuration des voies

Source : <https://www.tectone.fr/wp-content/circulation>

2-La réalisation d'espaces verts et aire de jeux par un moyen de 2.5m² par habitant :

- Jardin public rue de Cambrai (4700 m²)
- Jardin public rue Curial (5700 m²),
- Square Curial (600m²). -terrain de sport ouvert. (Figure n°58)

3- Le découpage des deux îlots permet de créer des nouvelles voies de circulation doux qui répond aux normes parisiennes et qui facilite l'accessibilité vert les logements et les équipements (Figure n°59)

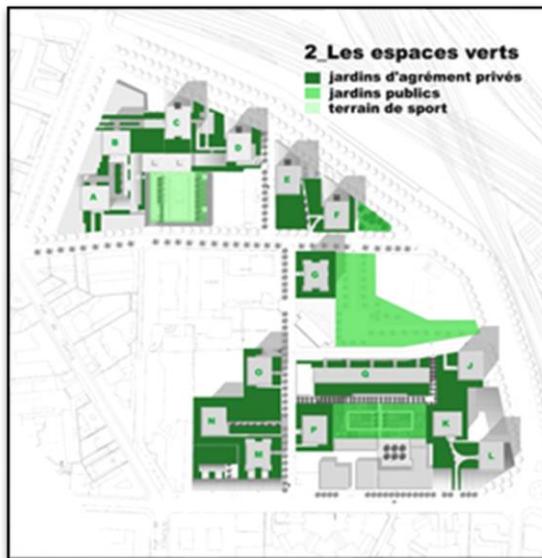


Figure n°58 : les espaces verts créés

Source : <https://www.tectone.fr/wp-content/uploads/espace-verts>

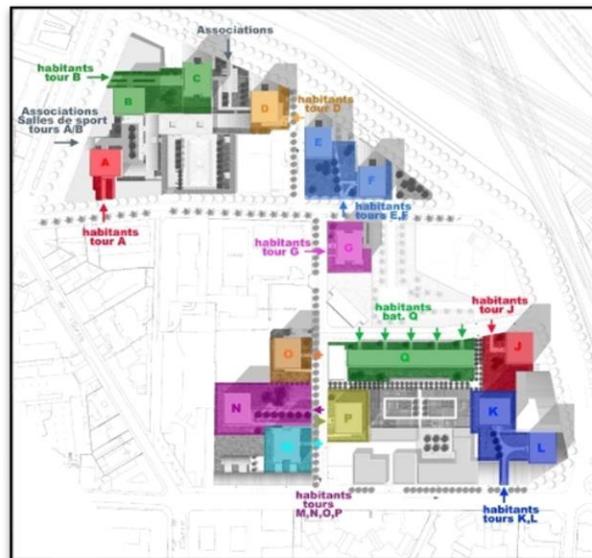


Figure n°59 : les accès aux logements

Source : <https://www.tectone.fr/wp-content/uploads/espace-verts>

4- Introduire des nouveaux équipements publics et restituer les équipements existants le long de ces espaces publics afin de créer une diversité de fonction :

- La construction d'une école maternelle rue de Cambrai,
- La réalisation d'une crèche associative, rue Curial
- La restructuration du groupe scolaire Curial, du gymnase, et du centre d'animation
- La création d'un terrain d'éducation physique et de deux salles de sport, (Figure n°60)

5- Le réaménagement des espaces extérieurs, et les halls d'entrée par :

- L'intégration du mobilier urbain.
- L'amélioration de l'éclairage public.
- L'élargissement des trottoirs et recalibrage des chaussées et l'amélioration de leur paysage par un traitement de sol et mobilier urbain conforme aux voies publiques parisiennes.

6 -La réhabilitation des façades (1777 logements sociaux). (Figure n°61) (DUAC,2011)



Figure n°60 : les équipements créés



Figure n°61 : avant et après la réhabilitation des façades

Source : <https://www.anru.fr/fre/Actualites/PNRU/Paris-Quartier-Cite-Michelet>

Synthèse : La conception des nouveaux espaces publics bien étudiés à la résidence Michelet contribue à la mise en valeur du paysage urbain du quartier et sert aussi à corriger le dysfonctionnement causé par l'organisation spatiale. Toutes les opérations de requalification ou d'amélioration aident à réintroduire une mixité sociale et sociétale dans le quartier et à intégrer le quartier à la ville.

3-3-2-Exemple n°2 : La Réhabilitation du quartier Europe au Saint-Brieuc. France

a. Présentation :

- **Maître d'ouvrage :** ville de Saint-Brieuc,
- **Architecte :** Daniel Kahane
- **Responsable :** maire de Saint-Brieuc,
- **Surface de quartier :** 20 hectares
- **Nombre d'habitants :** 1500



Figure n°62 : Vue d'ensemble sur le quartier

Source : www.arturbain.fr

b. Situation :

Le quartier Europe se situe au nord de la ville de Saint-Brieuc au 8^e arrondissement à Paris (Figure n°63)

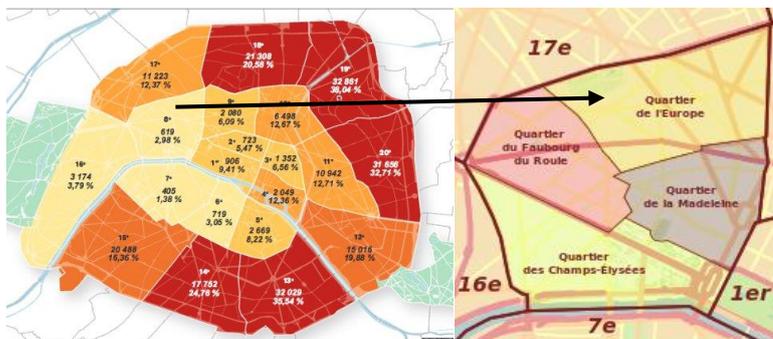


Figure n°63 : Situation de quartier

Source : www.paris.fr

c. Le plan d'action :

1-La première action était la création d'un axe structurant piéton/cycles (mail de l'Europe) dans le but d'ouvrir le quartier sur la ville (figure n°64 (A)) certains blocs barres ont dû être démolis. (Figure n°64-65) selon Marie-Claire « Il a fallu casser la logique des barres des années 1970 ».

2-Densification du quartier le long de ce mail de l'Europe par des équipements publics ; centre social, la maison de petit enfant (I) la place Barcelone (B) Centre de loisir (G), jeux pour enfants, city stade (E)

3-Création des espaces publics affirmés par une hiérarchisation (public-semi public-privé)

4-Réhabilitations des bâtiments sauvegardés (394 log)

5-Valorisation de la rue de Genève (G) pour l'entrée de quartier (réorganisation de commerce et création d'un accueil de quartier).

6-Elargissement des trottoirs, création des jardins publics affirmés par des limites public-privé redéfinies.

7-Réorganisation et hiérarchisation de stationnement dans tout le quartier. (DGALN 2014)

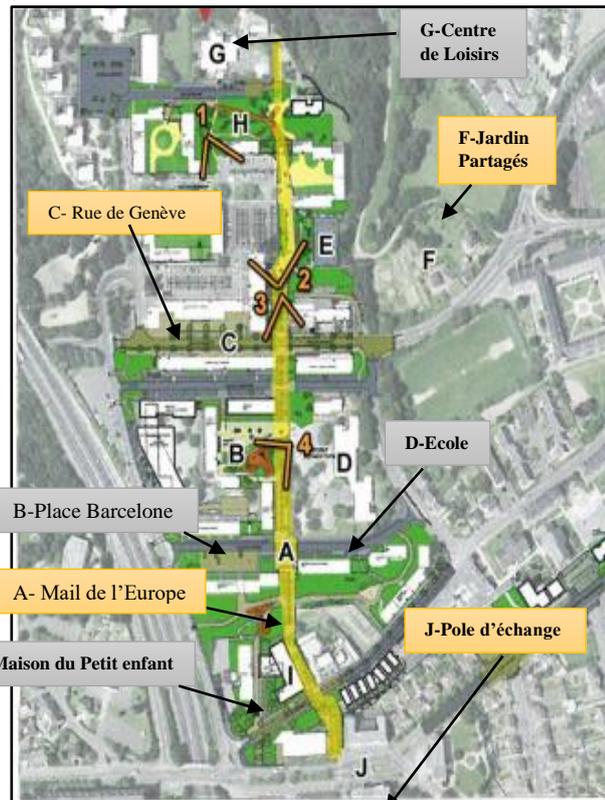


Figure n°64 : Situation des opérations
Source : Robert. A- L'espace public au cœur du renouvellement urbain 2014

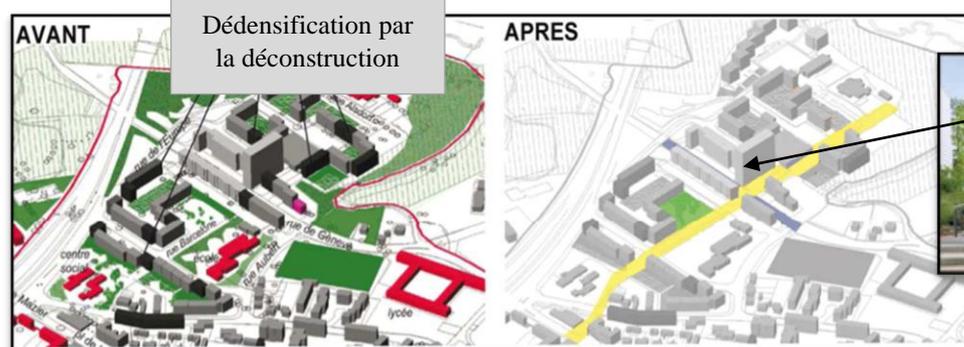


Figure n°65 : Le quartier avant et après la création du (mail)
Source : reproduction publique sous réserve d'accord pdf www.arturbain.fr

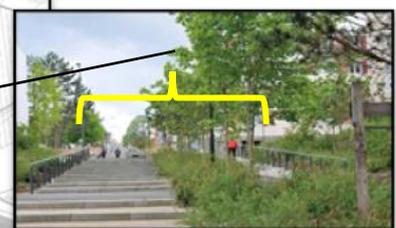


Figure n°66 : le mail de l'Europe
L'axe piéton/cycles

- **Opérations pour améliorer la qualité de vie sociale :**

- La création de place Barcelone comme lieu majeur de la vie collectif de quartier, à proximité de l'école. (Figure n°67)

- Organisation de la gouvernance du projet pour répondre a la mise en œuvre immédiate d'action dans l'espace public. (DGALN 2014)



Figure n°67 : la place Barcelone

Source : www.lemonde.fr

- **Pour améliorer la qualité environnementale :**

- Création de cheminements doux. (Figure n°68)

- Désimperméabilisations du site par la mise en œuvre de grandes surfaces d'espaces verts (Figure n°69)

- Utilisation des matériaux locaux granit de bretagne. (DGALN 2014)



Figure n°68 : Les chemins piétons

Source : www.lemonde.fr



Figure n°69 : Les grandes surfaces vertes

Source : www.lemonde.fr



Figure n°70 : Hiérarchisation des parkings

Source : www.lemonde.fr



Figure n°71 : Les aires de jeux créer

Source : www.lemonde.fr

Synthèse : Grâce au projet d'amélioration de la qualité des espaces extérieurs, le quartier Europe a pu reconquérir une meilleure qualité urbaine, aussi de construire une nouvelle identité urbanistique, qui renforce la fierté des habitants.

- Conclusion :

L'amélioration de la qualité des espaces extérieurs consiste à lui rendre plus agréable et plus commode, d'une part l'application des normes contribuent à lui rendre plus structuré et plus conforme pour répondre aux besoins de tous les habitants et ses multiples groupe d'âges, d'autre part la valorisation du paysage et de la qualité visuelle, l'amélioration de la sécurité et la gestion des risques, d'assurer la diversité des fonctions, pour la création d'une mixité sociale, son un atout fondamentale pour l'amélioration de la qualité des espaces extérieurs et le développement de son attractivité aux niveaux des quartiers, ainsi d'offrir aux usagers un meilleur cadre de vie urbain.

A travers les expériences étrangères réussites nous avons pu constater quelques démarches d'amélioration des espaces publics dans les cités d'habitat collectif, l'ouverture du quartier sur la ville, la création des nouveaux espaces disponibles pour tous les usagers du quartier, Assurent une convivialité et contribue à dépasser le statut d'un espaces vide sans fonction défini.

Chapitre 4 :

Etat des lieux et évaluation de la qualité spatiale des espaces extérieurs

Introduction :

Le travail de ce chapitre porte sur la présentation du contexte global dans lequel s'inscrit notre aire d'étude, puis nous menon à un travail d'évaluation de la qualité des espaces extérieurs de notre cas d'étude selon une approche quantitatif qui porte sur une comparaison selon des normes et directives dans le but de signalé les anomalies et les disfonctionnements qui souffres le quartier.

1. Etat des lieux :

1-1-Présentation générale de la ville de Tébessa : Tébessa l'ancienne Thévest occupe une position stratégique à l'extrême Est de l'Algérie, c'est une ville carrefour à la frontière du désert et de la Tunisie, et fait partie des hauts plateaux.

1-2-Situation géographique :

Située à 635 Km d'Alger et à 40 Km de les frontières Tunisienne, Sa position géographique est remarquable à tout point de vue par sa proximité de la frontière et leur situation sur un nœud important de voies de communication :

- RN10 : relie la ville de Constantine par la ville de Tébessa et passe par la Tunisie
 - RN16 : faire le lien entre la ville de Annaba, la ville de Tébessa et la ville de Wed Souf
 - RN82 : qui mène vers le Nord-Est et relie la ville par la frontière tunisienne.
- De plus elle contient un chemin de fer qui relie la mine de Djabel -al -ongue du phosphate dans la région de Bir al-Ater par la ville d'Annaba et qui traverse la ville.
- Un aéroport pour les vols nationaux.



Carte n°1 : Carte de la ville de Tébessa Source : Google Maps

1-3-Situation administrative :

Depuis 1974 Tébessa a issue du découpage administratif, elle compte 28 communes regroupées en 12 daïras.

La ville de Tébessa constitue le chef-lieu de la wilaya qui administre 28 communes border :

- Au Nord par la commune de Boulhef al-Deir.
- Au Nord-Est par la commune d'el-Kwuif,
- Au Sud par la commune d'El Ma labyed et la commune d'Al-Ogla Al-Melha.
- À l'Est par la commune de Bakeria
- À l'Ouest par la commune de Bir Mkadem.

1-4-Climat :

- La ville de Tébessa occupe une situation astronomique dans la latitude 35,24 ° Nord qui signifie qu'elle appartient au domaine bioclimatique semi-aride doux. Caractériser par une précipitation moyenne (300 à 400 mm/an) en outre très irrégulières, s'ajoute une répartition saisonnière très variable caractérisée parfois par de violentes averses.

1-5-Population :

D'après le recensement réalisé par l'office national des statistiques (ONS) en 1987 et 1998 et les perspectives d'évolution de la population à long terme (Tableau n°3,4) on distingue le taux d'évolution de la population de la commune de Tébessa est (44,13%)

Tableau n°3 : évolution de la population de la commune de Tébessa entre 1987, 1998 et 2008

Designation	Recensement de l'année 1987	Recensement de l'année 1998	Recensement de l'année 2008
Commune de Tébessa	112007	161440	196537

Source : P.D.A.T Tébessa

Tableau n°4 : Evolution de la population de la commune de Tébessa (à court- moyen et long terme)

Année	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018	2020
Urbain	196761	207287	218376	230059	242366	255331	268991	283380
Rural	2096	2209	2327	2451	2582	2721	2866	3019
Total	198857	209496	220703	232510	244948	258052	271857	286399

Source : P.L.H. De Tébessa.

1-6-Présentation du Pos n°2 :

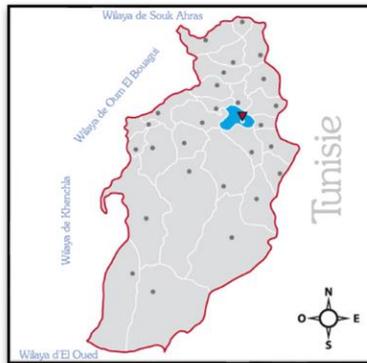
Notre air d'étude se situe dans le périmètre du pos N°2 de la ville de Tébessa qui couvre une superficie de 155 hectares. (Carte n°2)

Il est limité :

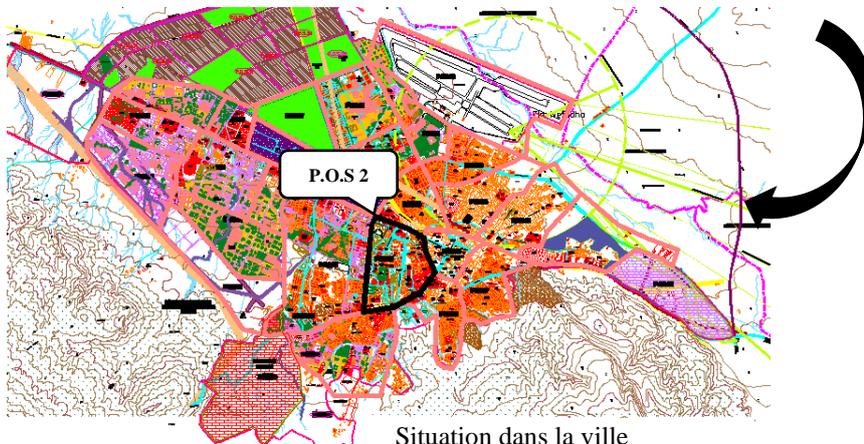
- au Nord par le boulevard Emir Abdelkader
- à l'Est par la rue Mohamed Chérif
- à l'Ouest par le Boulevard Belkacem Youcef
- au Sud par le Boulevard djebel El jorf et le Boulevard Oued Hilal



Situation en Algérie



Situation dans la wilaya



Situation dans la ville



Situation dans le P.O.S 2

Carte n°2 : Situation géographique du cas d'étude Source : Google maps- PDAU Tébessa

2. Analyse et Evaluation de la qualité spatiale des espaces extérieurs du quartier 8 mai 1945 :

2-1- Motivation du choix du quartier :

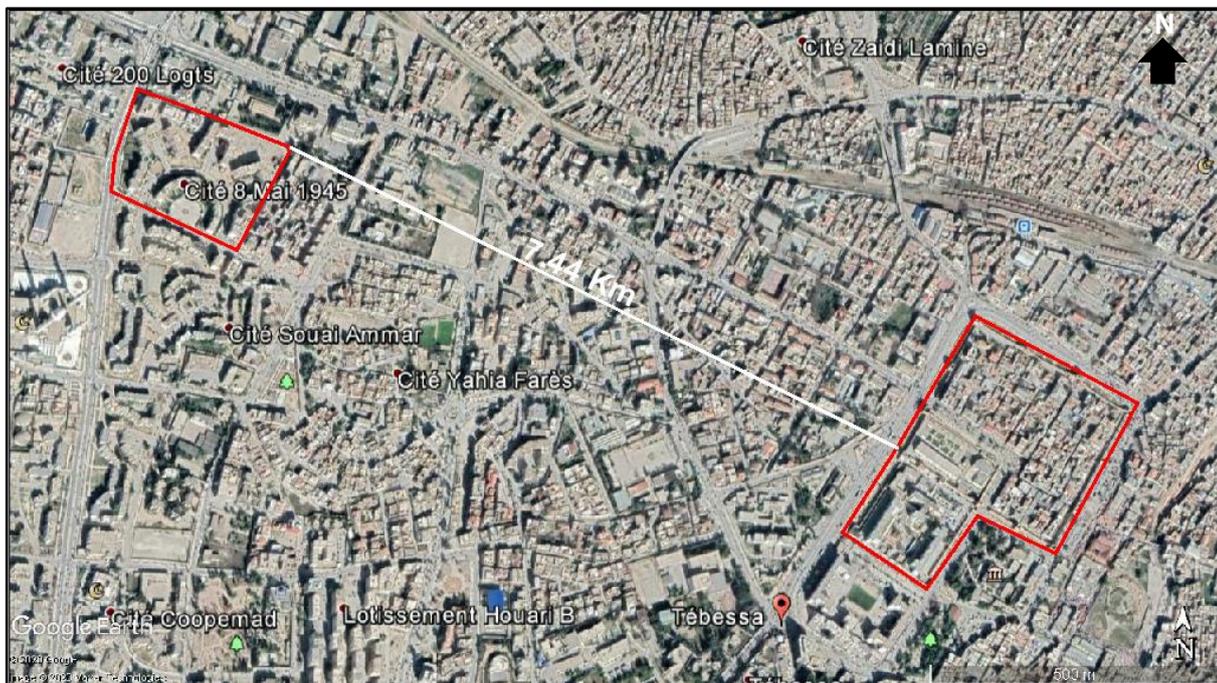
Le quartier 8 mai 1945 a été choisi comme cas d'étude pour les raisons suivantes :

- Situation stratégique près de centre-ville caractériser par une bonne accessibilité.
- Le mal exploitation de ces espaces extérieurs...

Le quartier sera analysé selon deux approches : quantitative et qualitative.

2-2- Situation :

- Le quartier se situe au Nord Est du centre-ville de Tébessa dans la zone Nord-ouest du POS n° 2 (Carte n°3)



Carte n°3 : Situation du quartier

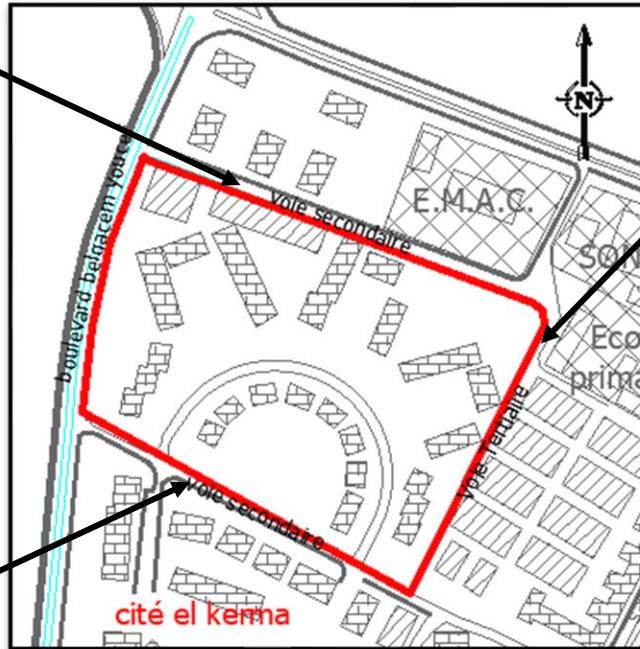
Source : Google Earth, traiter par l'auteur

2-3-Accessibilité : Le quartier est accessible par quatre accès mécaniques de tous les côtés.

- Une voie principale Boulevard Belkacem Youcef à l'Ouest
- Deux voies secondaires au Nord et Sud
- Une voie tertiaire à l'Est (Carte n°4)
- L'accès vers les blocs se fait par des chemins piétons.



Photo n°7 Voie secondaire
source : Auteur



Carte n°4 : Limite du quartier 8 Mai 1945

Source : PDAU Tébessa traité par l'Auteur



Photo n°8 : Voie tertiaire
Source : Auteur



Photo n°9 : Voie secondaire

Source : Auteur

2-4- Environnement immédiat : Le quartier est entouré par :

- La cité militaire au Nord
- La cité El karma au Sud
- La cité Fares Yahya à l'Est
- La cité 200 logement à l'Ouest

2-5- Aspect géométrique : Le terrain est d'une forme irrégulière d'une surface de 4.72 Hectare s'inscrit dans une longueur de 281m et une largeur de 202m.

2-6- Aspecte topographie : Le terrain est presque plat présentant une légère pente qui varie entre 2-4% orientation Sud-Nord (Figure n°72.73)

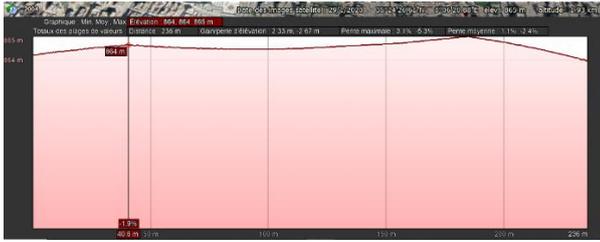
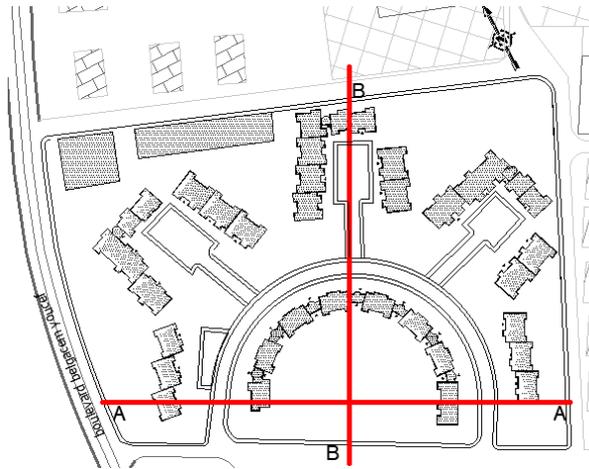


Figure n°72 : Coupe topographique AA

Source : Google Earth



Carte n°05 : Carte représente les coupes topographiques

Source : GoogleEarth

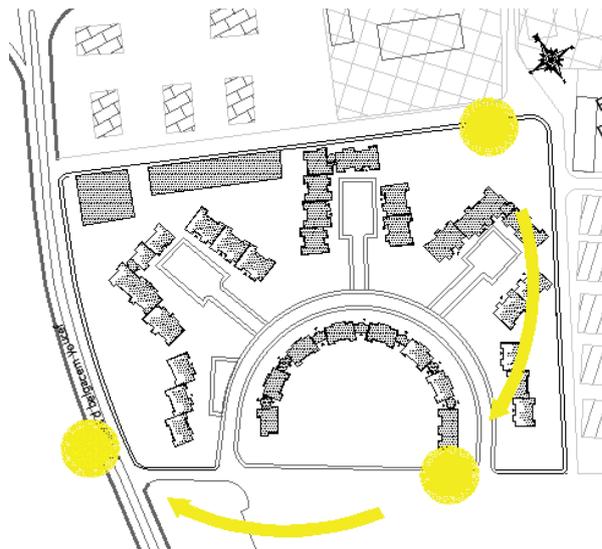


Figure n°73 : Coupe topographique BB

Source : Google Earth

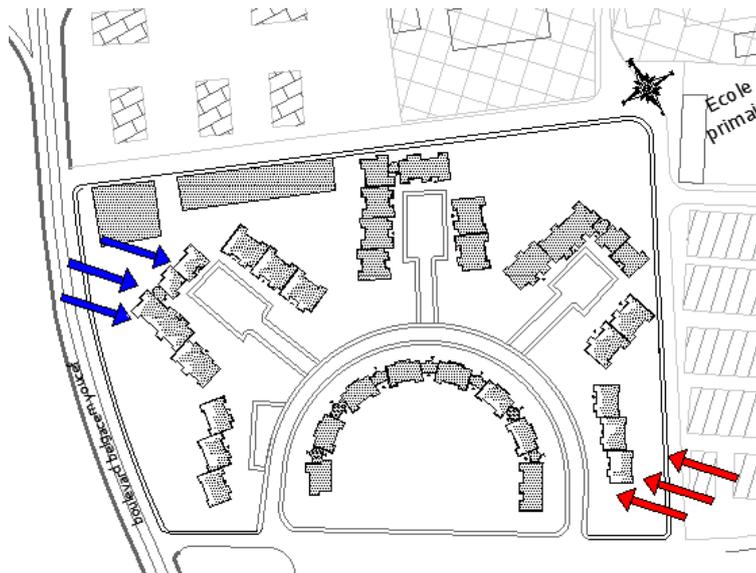
2-7- Le climat : le climat de la région où se trouve notre aire d'étude est le même de la ville de Tébessa caractérisé par un climat semi-aride chaud en été et froid en hiver.

2-7-1- L'ensoleillement : le terrain est ensoleillé durant l'année et il ne subit pas à aucune obstacle naturel ou constructif. (Carte n°6)



Carte n°6 : L'ensoleillements Source : Auteur

2-7-2- Les vents dominants : Notre assiette est exposée aux vents dominants d'hiver par le coté Nord-ouest, et au vent chaude d'été du coté Sud-est. (Carte n°7)



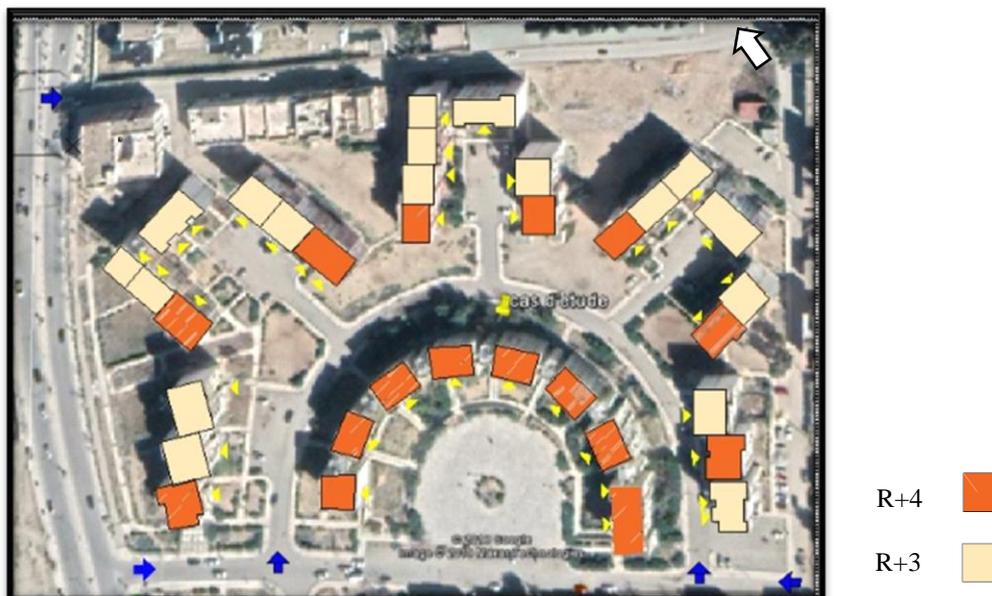
Carte n°7 : Les vents dominants

Source : Auteur

2-8 - Composition urbaine du terrain de l'air d'étude : Le quartier s'étale sur un terrain de 4.72. Hectares.

2-8-1- Habitat collectif : Le quartier englobe 276 logements répartie en 34 blocs de type barres d'une hauteur de R+3 et R+4 (Carte n°8)

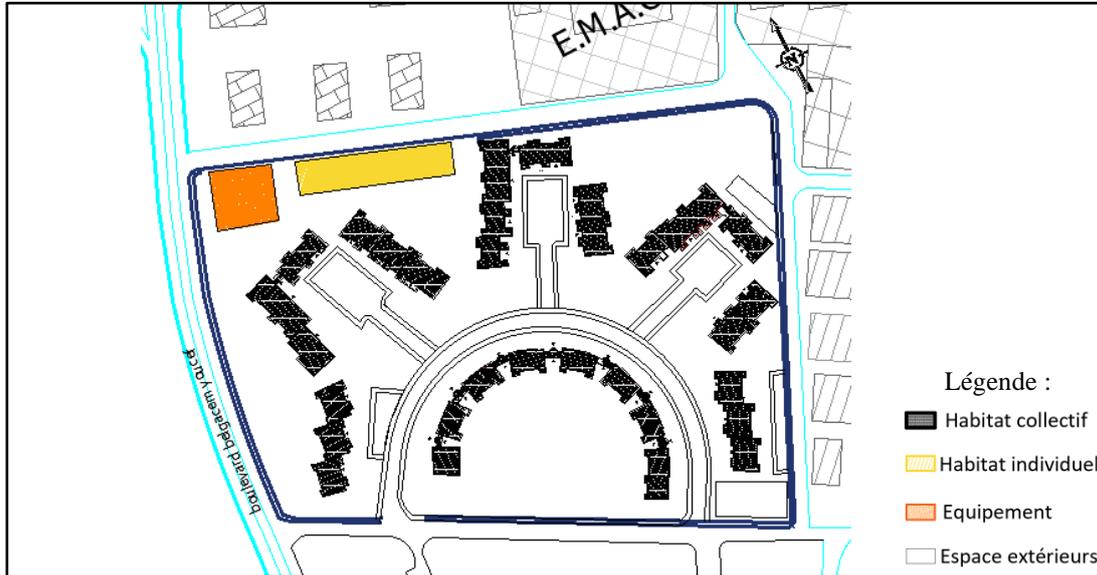
2-8-2- Habitat individuel : le quartier contient quelque logement de type individuel dans la partie Nord-Ouest.



Carte n°8 : Niveau des blocs

Source : Auteur

2-8-3- Equipement : Le quartier bénéficie d'un seul équipement touristique « Hôtel des pyramide »



Carte n°9 : La composition urbaine du quartier

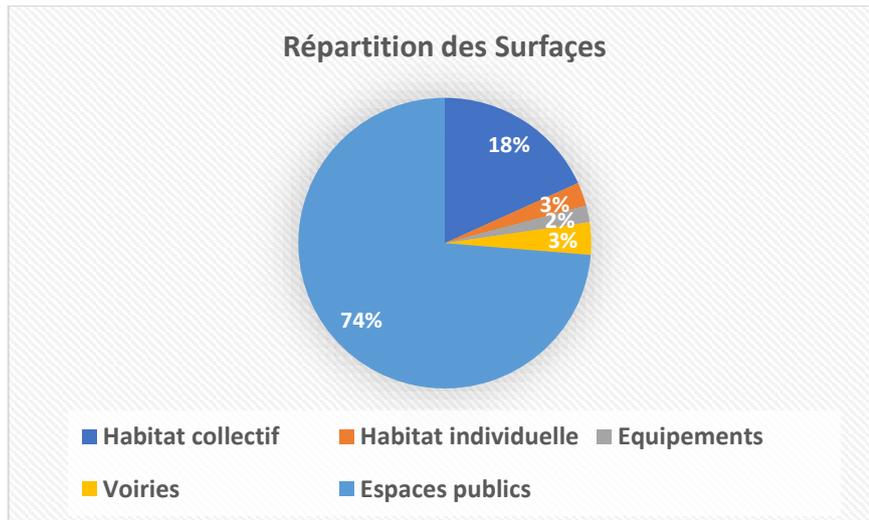
Source : Auteur

2-9-Répartition des surfaces :

Tableau n°5 : Répartition des surfaces :

	(HA)	%
Surface total	4.72 Ha	100%
Habitat collectif	0.861 Ha	18.22%
Equipement existant	0.087 Ha	1.84%
Habitat individuelle	0.114 Ha	2.41%
Voiries	0.17 Ha	3.60%
Espaces extérieurs (non bâti)	3.4855 Ha	73.73%

Source : Auteur



Graphe n°01 : Présente la répartition des surfaces

Source : Auteur

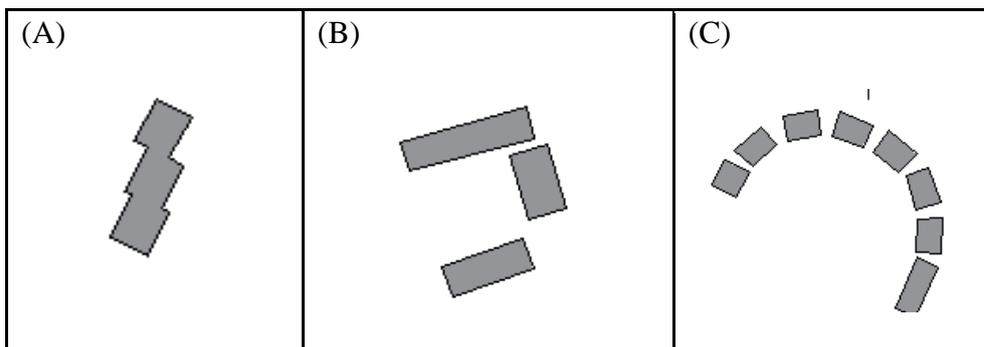
- On remarque que la surface de l'espace public est la plus dominante par un pourcentage de 74%

2-10 - La disposition des blocs :

Le quartier représente trois variantes configurationnelles des blocs :

- Blocs en forme linéaire dégradé par l'assemblage de trois unités.
- Blocs en forme U disposés par l'assemblage de six ou sept unités.
- Blocs en forme demi-cercle disposés par l'assemblage de neuf unités.

Tableau n°6 : Type de disposition des blocs



Source : Auteur

- ❖ On remarque que cette organisation est anarchie et ne possède aucune organisation spatiale.

2-11- Les espaces extérieurs (l'approche quantitatif) :

2-11-1- La programmation urbaine et architectural :

« Les CES et les densités sont des paramètres importants dans les analyses liées aux espaces libres ou espaces extérieurs, particulièrement dans l'habitat collectif » (Zucchelli A. 1984).

Tableau n°7 : Calcule des programmations urbaines et architectural

Programme	Désignation	Calcule	Norme Autorisé selon POS
Urbaine	C.O.S = Surface plancher/S. résidentiel	$29201.85m^2/45975.54m^2=$ 0.64	0.75
	Densité brute de logement : N.logs/Ha	59%	
	Densité résidentielle brute : Nombre d'habitant/Ha	(TOL)=5 300 habitant/HA	
Architectural	C.E.S (Surf. Bâtie au sol) / (Surf. Foncière) = 0.18	$0.67HA/4.72HA=$ 0.14	0.15

Source: Auteur

❖ Les espaces mentionner dans la (Carte n°10) seront analysées selon les critères suivants :

Dimension-Aménagement-mobilier urbain, et l'état :

- Les rues et ruelles : voies secondaires (1) (2) et tertiaires (3)
- Les chemins piétons : trottoir (4) et chemin piétonne (5)
- Les parkings : (6)(7)(8)
- Les espaces verts :(9)
- Les aires de jeux.
- Le cadre bâti.



Carte n°10 : Les éléments choisis pour l'évaluation

Source : Google Earth

2-11-2-Les voiries :

Tableau n°8 : Evaluation de la qualité des voiries

Espace	Caractéristique	Norme	Remarque
 <p>Photo n°10 : La rue secondaire (N°1)</p>	<p>-Largeur de la chaussée : 6m</p> <p>-Itinéraire : non spécifié</p> <p>-Etat : bon état</p> <p>Aménagement : non aménagé</p>	<p>-De 7 à 8 mètres</p> <p>-Spécifier en couleur remarquable</p> <p>-Revêtement en Goudron ou en pierre.</p> <p>-La présence d'aménagement d'éclairage, de sécurité, déco...</p>	<p>-Les normes d'une voie secondaire non respecter le revêtement est en bonne état mais il y'a un manque D'aménagement telle que l'éclairage public la végétation ...</p>
 <p>Photo n° 11: Rue tertiaries (N°2)</p>	<p>-Largeur de la chaussée : 7 m</p> <p>-Itinéraire : non spécifié</p> <p>-Etat : mauvais</p> <p>-Aménagement : quelque arbres non entretenu</p>	<p>-De 6 m à 7 m</p> <p>-Spécifier en couleur remarquable</p> <p>-Goudronné</p> <p>-La présence du mobilier d'éclairage, de sécurité, et déco</p>	<p>-Les normes de cette voie tertiaire sont respecter mais leur état est très dégradé.</p>
 <p>Photo n° 12 : La rue secondaire (N°3)</p>	<p>-Largeur de la chaussée : 7 m</p> <p>-Itinéraire : non spécifié</p> <p>-Etat : moyenne</p> <p>-Aménagement : présence de l'éclairage</p>	<p>-De 8 à 11 m avec stationnement latéral.</p> <p>-Spécifier en couleur remarquable</p> <p>-Goudronné</p> <p>- Mobilier d'éclairage, de sécurité, et déco</p>	<p>-Les dimensions da la voie secondaire n'a pas respecté, on ne peut pas les classifier comme voie secondaire</p>

Source : Auteur

2-11-3-Les chemins piétonnes :

Tableau n°9 : Evaluation de la qualité des chemins piétonnes

Espace	Caractéristique	Norme	Remarque
 <p>Photo n°13: Trottoire</p>	<p>-Largeur : 1.50m</p> <p>-Revêtement : Carrelage 30/30</p> <p>-Mobilier : /</p>	<p>-De 1.50m à 2.00m</p> <p>-N'est pas glissant, ne comporte pas d'obstacle, présente un contraste visuel</p> <p>-Des lampadaires – mobilier de protection ...</p>	<p>Les normes de trottoirs sont confortables mais il y'a un manque de mobilier urbain.</p>
 <p>Photo n°14: Chemin piétonne</p>	<p>-Largeur : 1.00 m</p> <p>-Revêtement : aucun revêtement, que des dalles en ciment et ne présente aucune qualité visuelle.</p>	<p>-0.80m à 1.00m</p> <p>- n'est pas glissant, ne comporte pas d'obstacle, présente un contraste visuel</p>	<p>-Les chemins piétonnes sont mal entretenus et dégradés ils ne répondent à aucune qualité urbaine</p>

Source : Auteur

2-11-4- Les aires de stationnement :

Tableau n°10 : l'évaluation de la qualité des parkings :

Espaces	Caractéristique	Norme	Remarque
 <p>Carte n°11 : Les parkings du quartiers Source : Google Earth</p>	<p>-Nombre de place de stationnement dans le quartier :121 places</p> <p>-Nombre de logements : 276</p> <p>N.Habitants :1380</p>	<p>3 places pour 4 logt</p> <p>1.75m²/personne (Zucchelli.A)</p>	<p>Le quartier est bénéficié d'un nombre de 121 places de stationnement par contre il est besoin de 207 places.</p>
 <p>Carte n°12: Parking n°1 Source :Google Earth</p>	<p>-Nombre de places : la longueur totale du parking égale à 69 m presque 27 places si en prend la largeur 2.50m, N.logt= 64</p> <p>-Dimension de place de stationnement : longueur=5 m, largeur= /</p> <p>Les places non séparées</p> <p>-Largeur des allées : 3 m</p>	<p>- Nombre de places :3 places pour 4 logt</p> <p>Dimension de la place : L=5m, l=2.50 m l=3.30m pour PMR</p> <p>-Largeur de bande de délimitation :12-20 cm</p> <p>-Largeur des allées : 3.00m (voie à sens unique) -5.00m (double vois)</p>	<p>-On remarque que le nombre de place de stationnement est insuffisant pour le nombre des logements : 27 places par contre ils ont besoin de 42 places, aussi le manque de ligne de coupe ce qui à provoquer des problèmes d'embouteillage et de stationnement aléatoire qui minimise le nombre des places.</p>

 <p>Carte n°13: Parking n°2</p>	<p>-Nombre de place : Longueur total=30 m Presque 12 place avec un nombre de logt=28</p> <p>-Dimension de la place : l= 5m, L= /</p> <p>-Largeur des allées : 6.50m</p>	<p>- Nombre de place : 3 place pour 4 logt</p> <p>Dimension de la place : L=5m, l=2.50 m l=3.30m pour PMR</p> <p>-Largeur de bande de délimitation : 12-20cm</p> <p>Largeur des allées : 3.00m (voie à sens unique) 5.00m (double voies)</p>	<p>-Nombre de place est insuffisant, ils n'ont pas séparé par des lignes, et n'ont pas pris en considération les places des personnes handicapé</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Source : Auteur



Photo n°15 : Espace de stationnement créer par un habitant

Source : Auteur



Photo n°16 : Stationnement aléatoire

Source : Auteur

2-11-5-Les espaces verts : Cette zone ne bénéficie pas d'espaces verts, elle ne peut donc pas être calculée, ils sont des vastes surfaces nus, délaissés et qui ne contient pas de la végétation. (Photos n° :18-19-20-21-22-23)

Tableau n°11 : Evaluation de la qualité des espaces verts

	Caractéristique	Norme	Remarque
Les espaces verts (Jardin et square) (Espace vert résidentiel)	-Surface : / -Nombre des habitants : 1380 -Etat : très mauvais -Aménagement : /	-4.5 m ² / h (jardin et square) -1.8 m ² /h (Espace vert résidentiel) - Des espaces bien entretenue équipé par tous type de mobiliers urbain...	-6210 m ² est la surface nécessaire dans le quartier pour les parcs et jardins d'agrément -2484 m ² est la surface de la végétation au pied des immeubles

Source : Auteur



Photo n°17 : Espace vert non entretenu Source : Auteur



Photo n°18 : espace vert délaissée Source : Auteur



Photo n°19 : Espace non utilisée Source : Auteur



Photo n°20 : Espace vert négligé Source : Auteur

- On remarque l'absence total de tout type de jardin ou square public qui offre le sentiment de la mixité social et la collectivité, aux habitants, Ils ne jouent plus leur rôle d'écologie, de détente, de rencontre ou de loisir, et ne bénéficient d'aucun traitement et entretien.
- Ses espaces sont négligés et ne contient pas de tous types d'aménagement ou élément vert se sont des vastes espaces vides délaissés par les habitants et demeurent sans fonction. Sauf quelques espaces exploités par les habitants de RDC.

2-11-6-Place et placette :

Tableau n°12 : L'évaluation de la qualité de la place public

	Caractéristique	Norme	Remarque
La place publique	-Surface : 2190 m ²	-1.20 m ² / habitant	-Les dimensions de la place son trop loin des normes, elle ne fonctionne pas comme place public
	-Nombre d'habitant :1380	-S-Moyenne d'une place =8400m ²	
	-Etat : Mauvais	-	
	-Aménagement : /	-Tous types d'aménagement.	

Source: Auteur

- La place public du quartier 8 mai 1945 possède une forme de demi cercles entouré par les immeubles et une vois secondaires on ce qui concerne la qualité elle est pauvre en matière de mobilier urbain tel que : les bancs, la fontaine, les bacs à fleurs, les panneaux signalétiques ..) elle ne dispose aucune fonction, aussi l'accessibilité des PMR ou bien personne âgés n'ont pas pris en charge dans la conception, donc si on l'appelle une place c'est juste pour justifier sa présence.

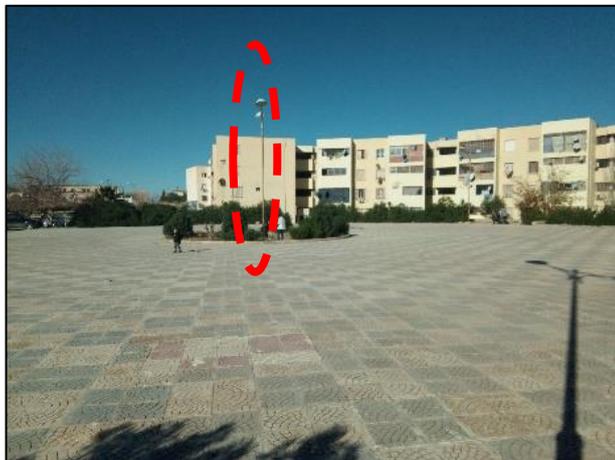


Photo n° 21 : Le seul type d'aménagement existant dans la place

Source : Auteur



Photo n° 22 : Le manque de mobilier urbain

Source : Auteur



Photo n°23 : L'accès vert la placette Source : Auteur

2-11-7-Les aires de jeux :

D'après des recherches effectuées sur le jeu chez l'enfant prouvé que les expériences obtenues par le jeu sont des facteurs primordiaux dans l'évolution de la personnalité de l'enfant. Car l'adaptation à l'environnement de l'enfant souvent passe par le jeu, dans notre zone d'étude ce milieu très important est absolument absent pour cette catégorie d'âge pourtant qu'il y a des vastes surfaces vides, les enfants dans ce quartier utilisent les parkings et des autres endroits dangereux pour jouer. (Photos n°24-25-26)



Photos n°24-25-26 : Des enfants jouent dans des surfaces non aménagées

Source : Auteur

2-11-8-Le cadre bâti :

-Le cadre bâti présente un élément très important dans la détermination de la qualité urbaine, font l'objet de délimitation des espaces extérieurs.

Chapitre 4 : Etat des lieux et évaluation de la qualité spatiale des espaces extérieurs

-Le quartier 8 mai 1945 possède des différents types de façades et couleurs, se sont généralement de moyen à mauvais état, On note quelque problème tel que :

-Différent couleurs et textures des façades, (Photos n°27-29) avec l'absence des éléments de décoration qui font l'ambiance à l'intérieur des espaces extérieurs.

- L'absence de cohésion et d'homogénéité du bâti.

-La transformation des balcons et des loggias, et la présence de plusieurs types de barreaudage qui a provoqué un désordre visuel. (Photos n°27-29)

-Dégradation des entrées des blocs et la suppression des balcons, qui déforme le paysage du quartier. (Photos n°28-30)



Photo n°27 : Transformation des balcons

Source : Auteur



Photo n°28 : Qualité médiocre de façade

Source : Auteur



Photo n°29 : Balcons supprimer, plusieurs

Types de bardage Source : Auteur



Photo n°30-31 : Dégradation des entrées des blocs

Source : Auteur



❖ Synthèse :

Cette évaluation montre la faisabilité de l'évaluation quantitative ainsi elle nous permet d'identifier les anomalies qui souffrent le quartier 8 mai 1945 donc on peut distinguer les points suivants :

- Manque des espaces de rencontre de loisir et de détente dans notre zone d'étude.
 - Aucune logique de la forme urbaine, une trame non hiérarchisée.
 - Les espaces extérieurs ne présentent aucun principe d'organisation.
 - Mal exploitation des espaces extérieurs.
 - Les voies secondaires sont en bonne état.
 - La dégradation, des voies tertiaires, chemins piétons, et espaces verts avec le manque de mobilier urbain sauf l'éclairage public.
 - Dimension des voies secondaires non respecter.
 - Nombre de parking insuffisant ce qui provoque un stationnement aléatoire et hiérarchique au niveau des voiries.
 - L'absence total des aires de jeux pourtant la disponibilité d'espace.
 - Un cadre bâti dégradé possède une qualité médiocre.
 - Traitement des façades est très simple et pauvre.
 - Le manque d'entretien.
- Malgré la disponibilité du foncier, le manque de respect des normes et la mal distributions des surfaces selon les besoins des habitants à provoquer un espace qui ne dispose aucune qualité spatiale, et des espaces mal exploités ; ces espaces extérieurs sont souvent vides et ne font qu'accompagner les constructions.

Chapitre 05 :

**Interprétation
des résultats du
questionnaire**

Introduction :

Après avoir appliqué la méthode d'évaluation quantitatif dans le chapitre précédent, nous arrivons à appliquer une deuxième méthode : « l'approche qualitative », où le questionnaire et l'observation sur terrain sont l'outil de recherche choisis pour déterminer cette démarche, notamment dans un sujet qui traite la qualité des espaces extérieurs, où l'habitant est au centre des préoccupations, puisqu'il présente la première victime de cette situation. Pour bien appliquer cette démarche et pour avoir des résultats précis en se basant sur des critères et indicateurs, qui déterminent la qualité des espaces extérieurs.

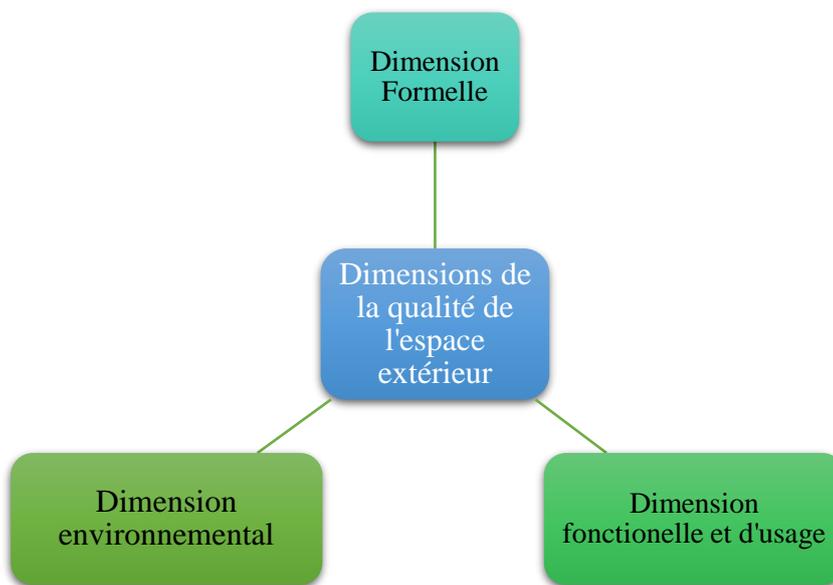


Figure n°72 : Les dimensions de la qualité des espaces extérieurs

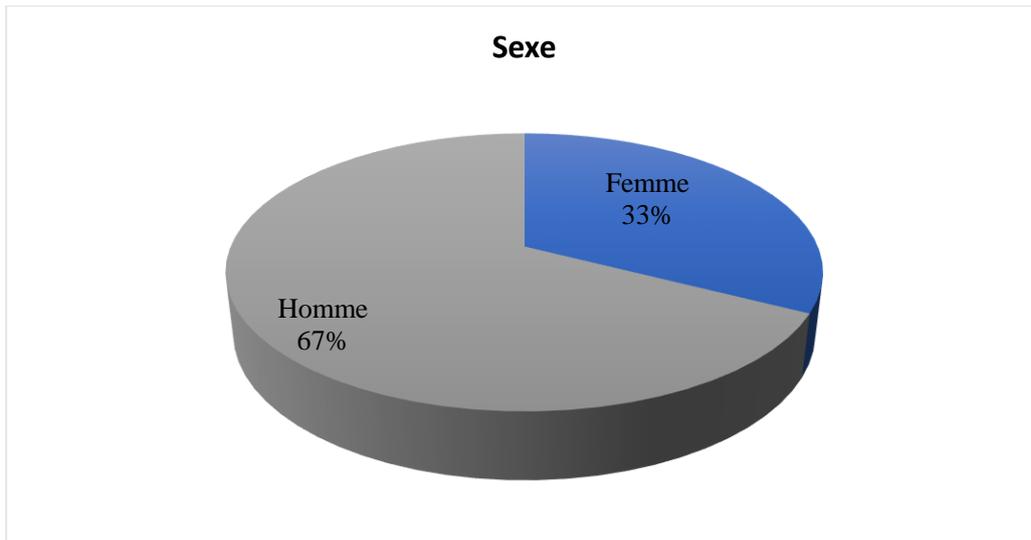
Source : DA CUNHA, 2014. traités par l'auteur

Il s'agit d'un nombre d'échantillon de 80 personnes.

1. Interprétation et représentation graphiques des résultats du questionnaire :

1-1- **Informations sur les habitants :** d'après les questions posées sur les échantillons choisis pour le questionnaire (information générale sur les habitants) on arrive à déterminer les profils ci-dessus (Graphe n°2 et 3)

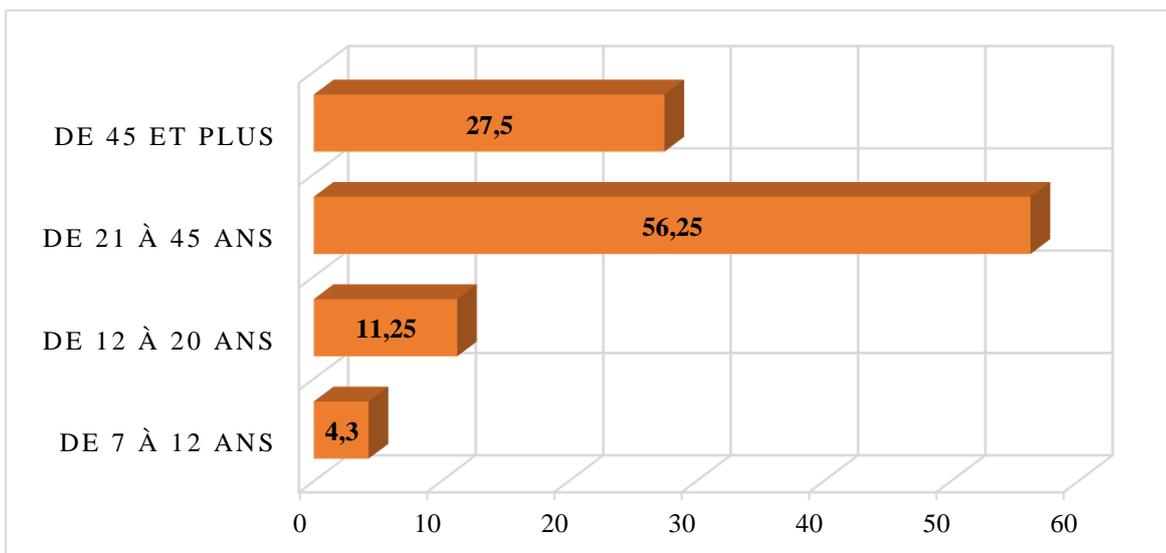
1-1-1- **Sexe :** d'après le graphe n°2, notre questionnaire a été destiné aux hommes par un pourcentage de (67%) et les femmes par un pourcentage de (33%).



Graphe n°2 : La répartition des échantillons selon sexe

Source : Auteur d'après une enquête sur terrain 2020

1-1-2- La Catégorie d'âge :



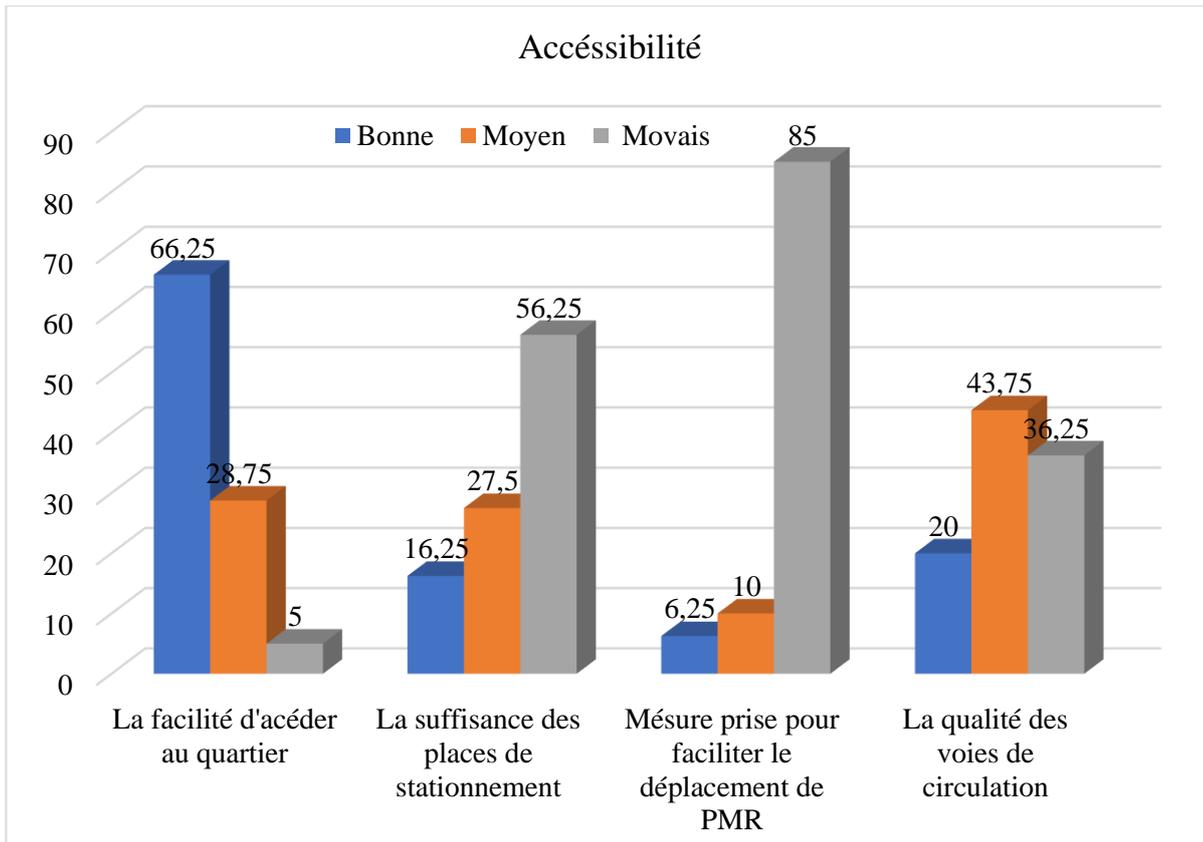
Graphe n°3 : Présentation des catégories d'âge.

Source : Auteur d'après l'enquête sur terrain 2020

1-2-Evaluation de la dimension formelle des espaces extérieurs :

1-2-1- l'accessibilité :

-D'après le diagramme si dessous (Graphe n°4) on remarque que la majorité des habitants (66.25%) trouvent que l'accessibilité au quartier est satisfaisante, et que (5%) trouve qu'elle est mauvaise, Par contre la qualité des voies de circulation présente un résultat moyen par (43.75%) dans le diagramme, et (36%) d'eux trouve que la voie tertiaire qui mènent à leur logement est de mauvaise qualité.



Graphique n°4 : Présentation des résultats d'évaluation de l'accessibilité

Source : Auteur par enquête sur terrain 2020

-On remarque que la plupart des habitants (56.25%) trouvent que les places de stationnement n'ont pas suffisant, et seulement (16.25%) trouvent qu'il son suffisant, ainsi plus de la moitié de l'échantillon (85%) ont signalé que les PMR trouve des difficultés lors du déplacement dans le quartier.

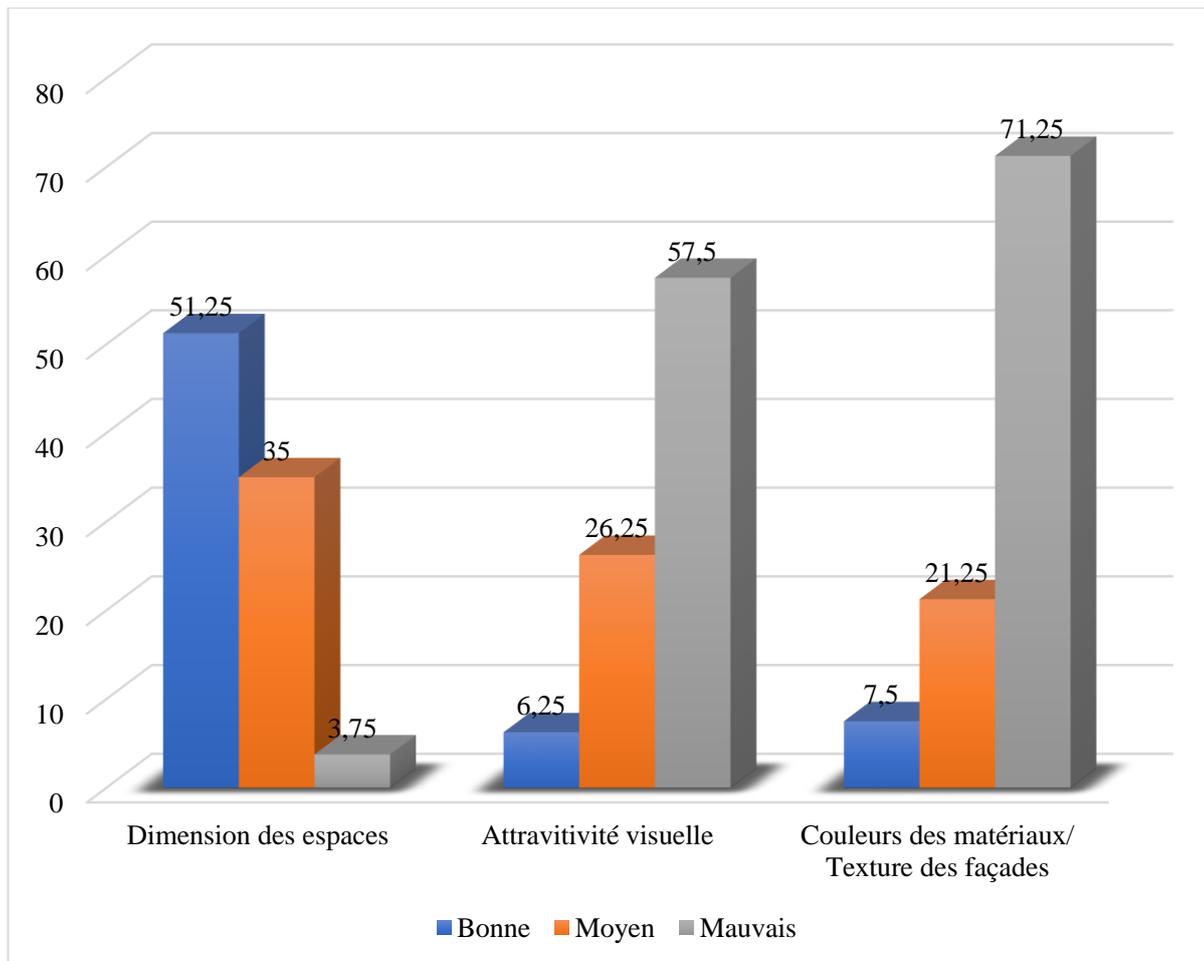
1-2-2- La Morphologie :

Pour ce critère on a choisi 3 indicateurs, chaque un d'eux présente des résultats traités dans le diagramme si dessous : (Figure n°5)

-D'après l'enquête établi presque la moitié des habitants (51.25%) du quartier trouve que les dimensions des espaces extérieurs existant son suffisant s'il était aménager.

-Pour le critère d'attractivité visuelle la majorité des habitants ont signalé qu'il n'y a pas d'attractivité dans leur quartier par (57.5%) de réponses « mauvaise ».

-Dans le même sujet et sur le critère, les couleurs, la textures et éléments architecturaux des façades des immeubles qui entourent ces espaces, (71.25%) des habitants ont déclaré que ses éléments sont de mauvaise qualité.



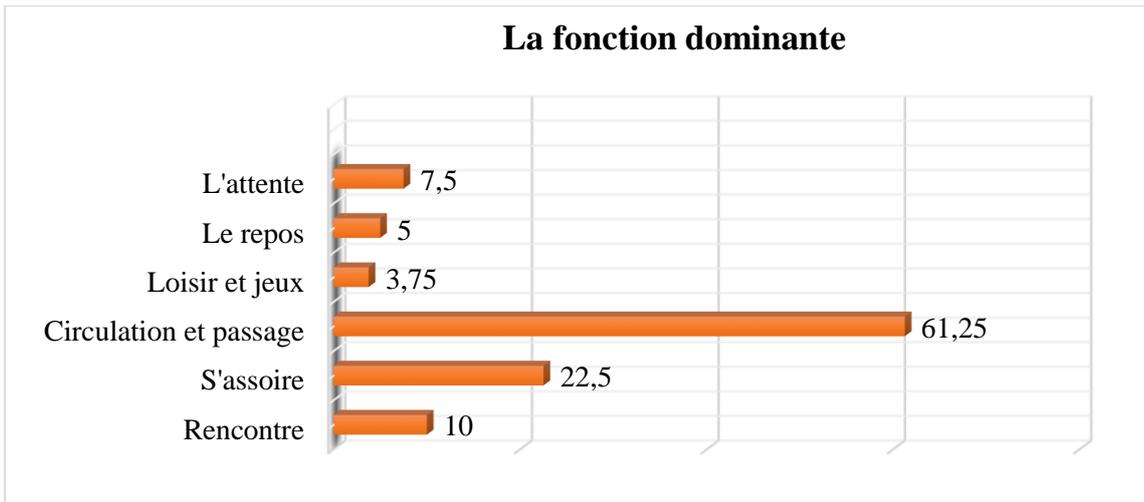
Graphe n°5 : Présentation des résultats de l'évaluation de la morphologie

Source : Auteur par enquête sur terrain 2020

1-3-Evaluation de la dimension fonctionnelle des espaces extérieurs :

1-3-1- L'activité dominante :

- A travers les statistiques du diagramme si dessous (Graphe n°6) nous arrivons à déterminer les fonctions dominantes dans ce quartier.
- Plus de la moitié des habitants questionnées (61.25%) ont déclaré que leur fonction dominante dans leur quartier est la circulation et le passage, En contrepartie (22.5%) ont affirmer que leur activité dans le quartier et de s'asseoir, et que (10%) ont fréquenté les espaces extérieurs pour les rencontres.
- Pour les autres fonctions notamment l'attente, le repos, et le loisir sont marqué des faibles résultats rapprochées (7.5%), (5%), (3.75%), on peut dire que la fonction dominante dans ce quartier est la circulation et le passage.



Graphe n°6 : L'activité dominante dans le quartier

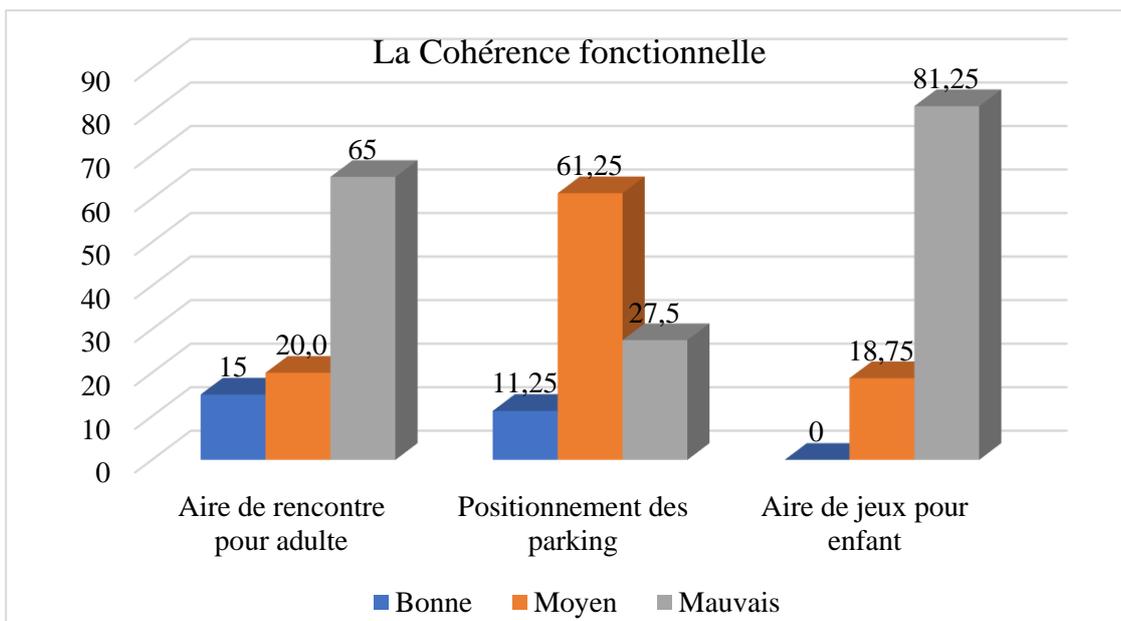
Source : Auteur par enquête sur terrain 2020

1-3-2-La cohérence fonctionnelle :

-Pour ce critère on a demandé aux habitants d'évaluer les aires où les adultes peuvent se rencontrer, selon le (Graphe n°7) (65%) d'eux ont signalé que ces espaces sont de mauvaise qualité.

-Pour le positionnement des parkings plus de la moitié des habitants (61%) sont donnée des réponses « moyen » et que (11.25%) sont satisfait de leur positionnement.

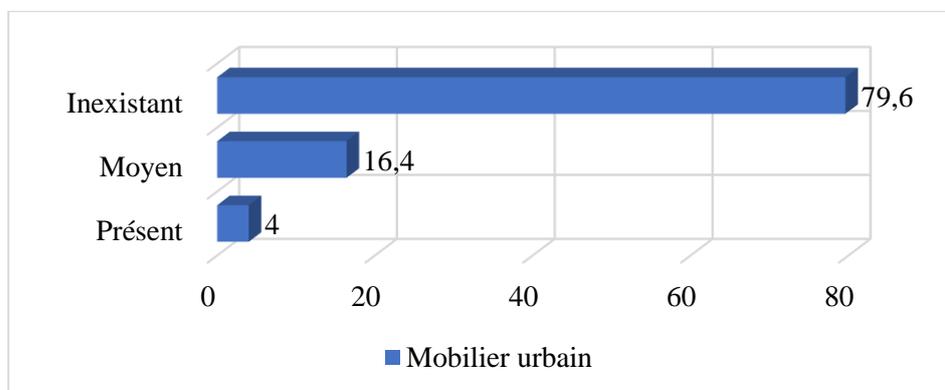
-En ce qui concerne l'évaluation des aires de jeux (81.25%) sont déclarer qu'ils sont « mauvais » car les enfants dans ce quartier utilisent les parkings et les terrains nus pour y jouer.



Graphe n°7 : Présentation des résultats de la cohérence fonctionnelle Source : Auteur par enquête sur terrain 2020

1-4- Evaluation du mobilier urbain :

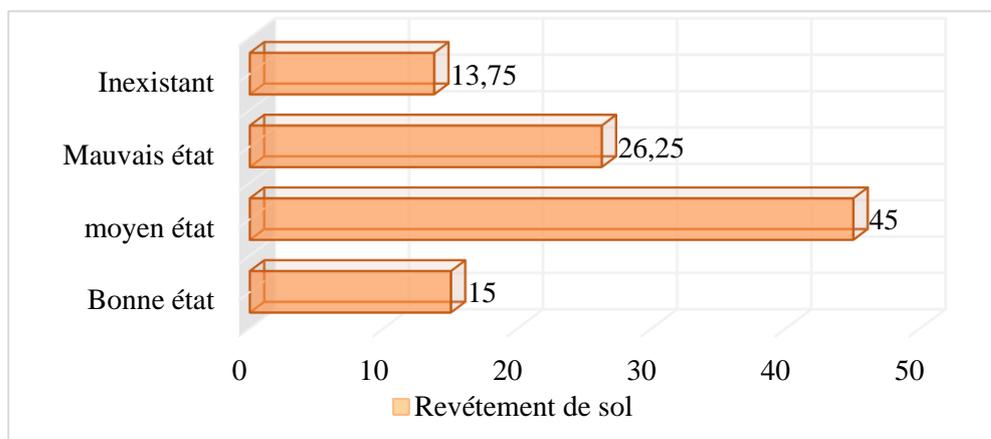
a) L'existence du mobilier urbain : les diagrammes suivants (Graphe n°8) montrent que (79.6%) des usagées ont affirmé l'inexistence du mobilier urbain dans le quartier et que (16.4%) sont signalé que l'existence du mobilier est moyenne dans le quartier.



Graphique n°8 : Présentation des résultats de l'évaluation du mobilier urbain

Source : Auteur par enquête 2020

b) Les revêtements des sols : D'après le diagramme ci-dessous (Graphe n°9) on remarque que (45%) des réponses donne une valeur « moyen état » pour le revêtement existant, et (15%) on évalue qu'il est bon état.



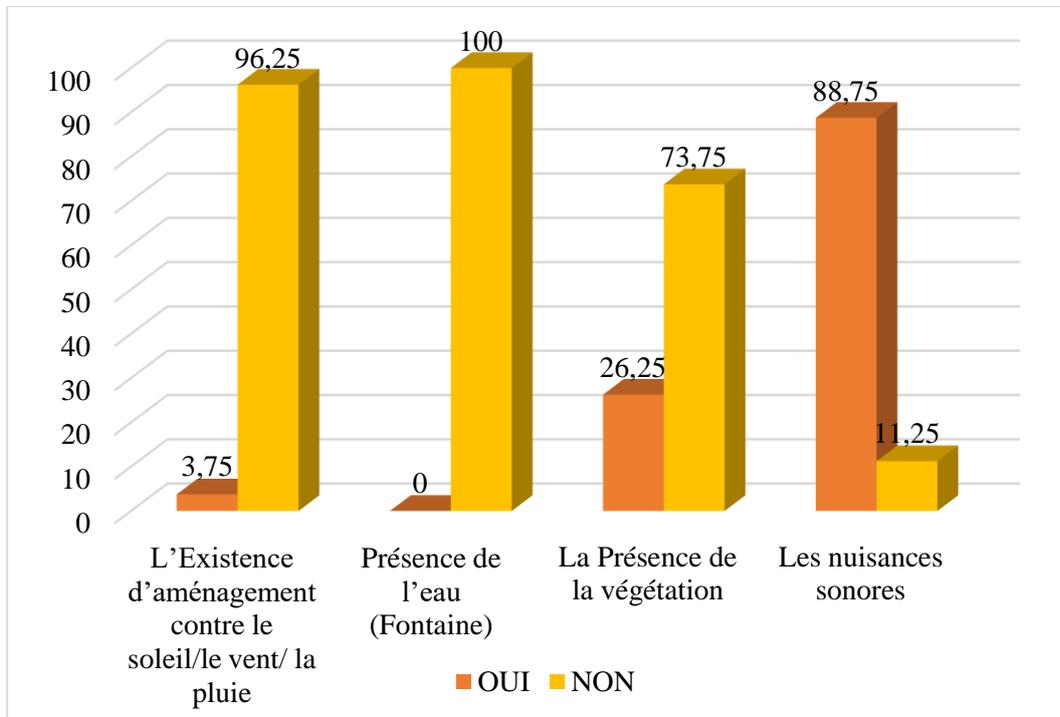
Graphique n°9 : L'évaluation de l'état du revêtement des sols

Source : Auteur par enquête 2020

1-5- Evaluation de la dimension environnementale des espaces extérieurs :

- Selon le suivant diagramme (Graphe n°10) on distingue l'absence total des aménagements de protection contre le soleil les vents et pluies, ainsi (73.75%) des habitants ont signalé l'absence des espaces verts, ils sont déclarés qu'ils se limite dans les espaces créés par les habitants, par contre seulement (3.75%) trouvent qu'il existe quelques espaces verts, ainsi les points d'eau sont inexistantes (100%) ont affirmé sa.

- D'après l'enquête (88.75%) ont signalé qu'il y'a des nuisances sonores vient des voies mécanique et parkings au milieu du quartier, seulement (11.25%) trouvent qu'il n'ya pas de nuisance sonore.

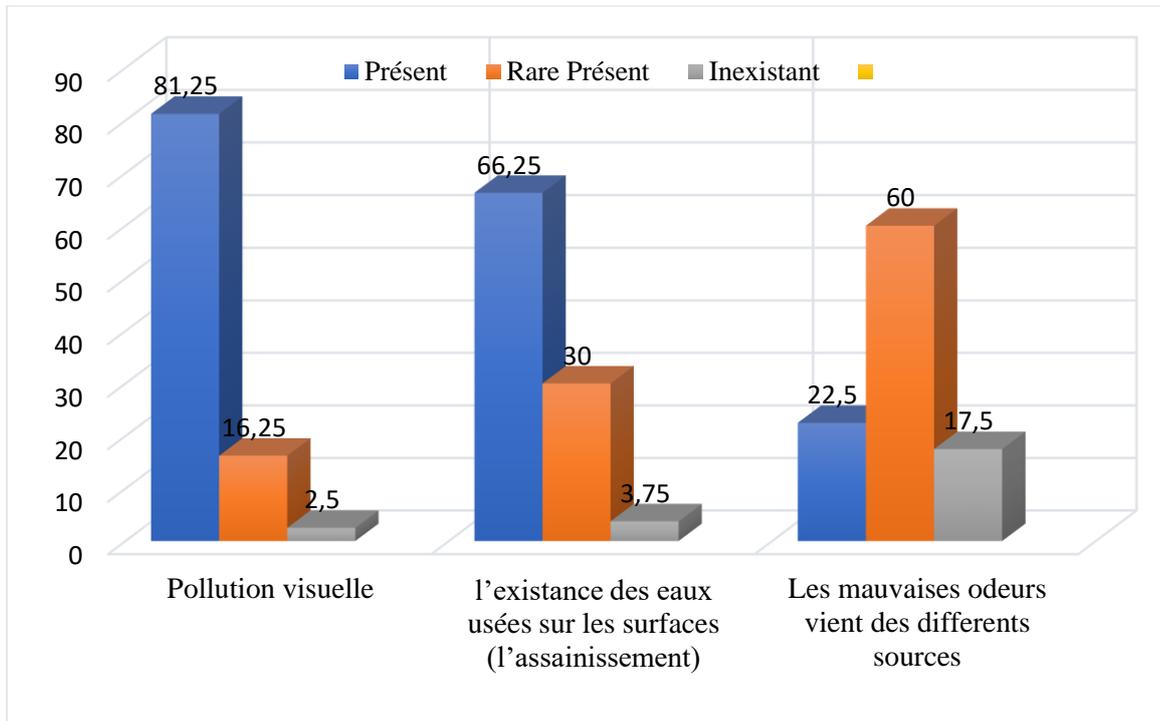


Graphique n°10 : Présentation des résultats d'évaluation de critères de l'environnement

Source : Auteur par enquête 2020

1-6-Evaluation de l'hygiène dans le quartier : l'hygiène dans les cités d'habitat collectif ou la concentration populaire soyer élever, présente un facteur très important dans la détermination de la qualité des espaces extérieurs, et la qualité de vie.

- Selon le diagramme (Graphique n°11) construit selon l'enquête les habitants sont très méfiants de l'hygiène dans leur quartier (81,25%) d'eux sont déclaré que la pollution visuelle (les déchets de poubelles) est très présente, aussi (66.25%) ont signalé qu'il existe des eaux usées due aux refoulements des réseaux d'assainissement, que (30%) son trouvé qu'elle est rare présente, ainsi (22.5%) ont assuré l'existence des mauvaises odeurs par contre (60%) des habitants trouvent qu'elle est rare présent dans leur quartier.



Graphique n°11 : Présentation des résultats d'évaluation de l'hygiène dans le quartier Source : Auteur par enquête



Photo n°33 : Les ordures qui représentent de mauvais aspects Et qui porte atteinte à l'image urbaine du quartier

Source : Auteur

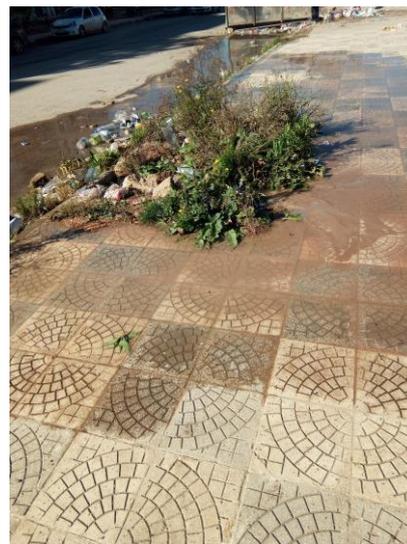


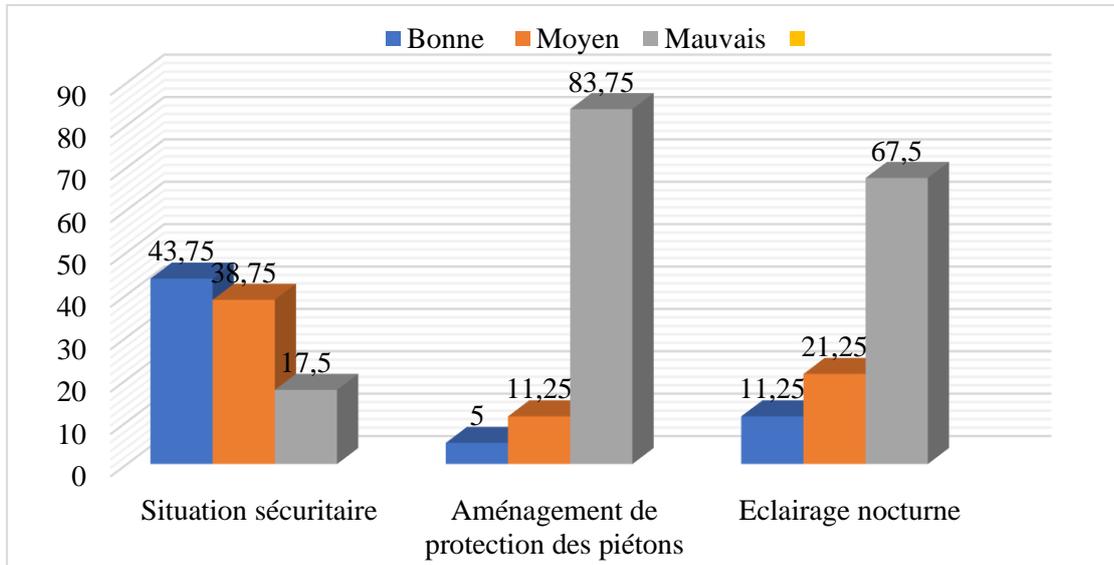
Photo n°34 : Des fuites au niveau du réseau d'assainissement Les eaux usées en plein air dégagent des odeurs épouvantables

Source : auteur

1-7- L'évaluation de la sécurité :

-Selon le diagramme si dessous (Graphique n°12) (43.75%) des échantillons questionnés ont déclaré que la sécurité au niveau de leurs quartiers est bonne, et qu'ils n'ont jamais rencontré des problèmes, par opposition (38.75%) trouvent que le niveau de sécurité est moyen, (17.5%) sont déclarer qu'il existe des phénomènes sociaux comme les problèmes de drogue, de

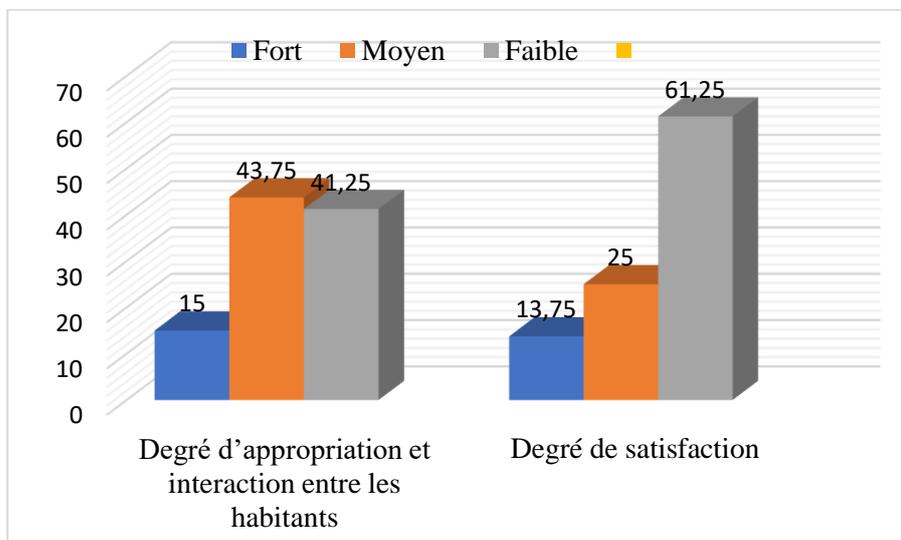
-La protection des piétons des dangers mécaniques est absente dans ce quartier (Grphe n°12) car (83.75%) ont trouvés qu'elle est mauvaise, et seulement (11.25%) lés trouvé moyen.



Grphe n°12 : Présentation de l'évaluation de la situation sécuritaire. Source : Auteur par enquête 2020

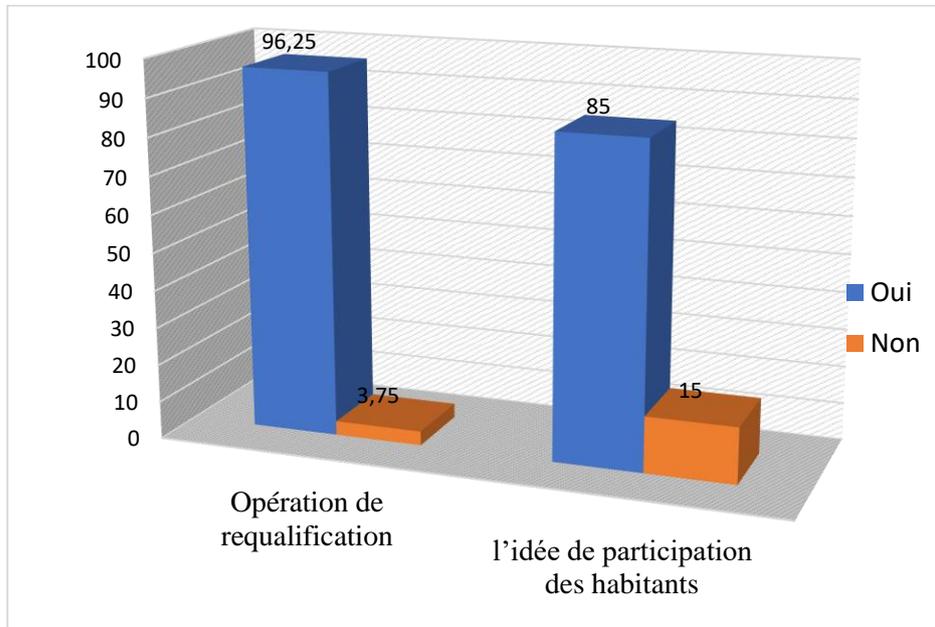
-L'éclairage nocturne contribuent à l'évolution de la sécurité dans le quartier mais d'après le diagramme précèdent (67.5%) des habitants déclarent qu'il est mauvais et ils ne sensé pas sécurisés l'or du déplacement à la nuit et que (21.25%) trouvent qu'il est moyen.

1-8- Intensité d'usage : D'après le diagramme construit ci-dessous (Grphe n°13) on constate que l'interaction entre les usagés est de moyen à faible (43.75%) d'eux ont affirmé qu'elle est moyenne. Aussi (61.25%) des habitants questionnés ont exprimé leur insatisfaction envers les espaces extérieurs, et (25%) son moyen satisfait, par contre seulement (13.75%) d'eux son satisfaits.



Grphe n°13 : L'évaluation d'intensité d'usage Source : Auteur par enquête 2020

1-9- L'amélioration : Le schéma affiche que l'idée d'une opération de requalification des espaces extérieurs a marqué une bonne note (96.25%) de réponses positive, et aussi pour l'idée de participation des habitant comme volontariat dans l'amélioration de leurs quartiers, (85%) des habitants ont soutenir l'idée. (Graphe n°14)



Graphe n°14 : Présentation des avis des habitants sur les opérations d'amélioration de leur E.E

Source : Auteur par enquête 2020

❖ Conclusion :

D'après l'investigation établie sur terrain par la méthode d'enquête nous avons pu évaluer la qualité des espaces extérieurs selon les points de vue des habitants à l'aide des outils de recherche le questionnaire et l'observation directe dans le quartier 8 mai 1945, dont on arrive à distinguer les défaillances et dysfonctionnement de notre aire d'étude sur ses différentes dimensions :

Dimension Formelle :

- Le manque de la diversité des formes et des espaces de rencontre ou de loisir.
- L'insuffisance des espaces de stationnements.
- Manque des cheminements piétonniers dans certains cas, le cas où ils existent, ils sont inachevés.
- Le non prise en considération le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- La dégradation, des voies tertiaires.

- L'absence d'attractivité visuelle et d'ambiance à l'intérieur du quartier due au mal conception des espaces et aussi à cause de la pauvreté des traitements des façades qui entoure ces espaces.

Dimension fonctionnelle et usage :

- Manque de la diversité des fonctions, qui se limite dans la circulation et le stationnement, celui exige un faible degré d'interaction entre les voisins.
- Manque des aires de jeux, les enfants joux dans les parkings et autre terrain non sécurisé
- Manque flagrant de tous types de mobilier urbain.
- Un revêtement de sol dégradé et ne présente aucune qualité esthétique.
- Une cité dortoir, un espace urbain inapprécié par les habitants.

Dimension environnementale :

- Le non intégration des éléments de protection contre le soleil, les vents ou pluies.
- L'absence des éléments d'eaux et de la végétation qui se limite dans quelque plante ou arbre non entretenu.
- Pollution de l'environnement due au manque d'hygiène.
- Pollution visuelle, due au manque des déchetteries.
- Nuisance sonore vient des voies mécaniques, ainsi due au mal disposition des parkings.
- Mauvaise situation sécuritaire due à l'absence d'éclairage qui doit être adapté avec l'utilisateur de l'espace.
- Manque d'entretien dans les espaces extérieurs.
- Le non ramassage quotidienne des ordures et déchets
- En effet et d'après les résultats de cette évaluation on peut dire que la notion de l'espaces publics dans l'habitat collectif est abolis se sont que des vastes milliers de m² de terrains nue non aménagés, mais cette image perdue peut être améliorer pour lui rendre son importance par une intervention qui touche tous ses dimensions, et qui est le travail du suivant chapitre.

Chapitre 6 :

La démarche du projet

- Introduction :

- Dans cette étape nous arrivons à répondre à notre problématique de recherche, en nous influençant sur l'étude précédant, et sur les différents résultats tirés de l'analyse du site.
- Pour atteindre notre objectif on doit prendre en considération les disfonctionnements et les anomalies qui souffre le quartier.

➤ La démarche d'intervention :

- A partir des principes d'intervention notre but majeur consiste à redonner aux espaces extérieurs leur fonction structurante dans le quartier et améliorer leur qualité afin d'offrir un meilleur cadre de vie aux habitants et d'introduire une mixité sociale au quartier, pour cela l'opération d'intervention sur notre cas d'étude est la **requalification des espaces extérieurs**, on va repenser l'espace extérieur, mettre en valeur leur rôle et donnée une identité urbaine au site.
- Cette intervention consiste à **réaménager les espaces extérieurs**, les terrains délaissés et restructurer les voiries, aussi de réhabiliter les façades dégradées.
- Pour arriver à répondre à nos adjectifs, en nous influençant sur ce qui a précédé et prenant en considération les différents points de dysfonctionnement de l'état actuel de la cité.

1- Etat des lieux :

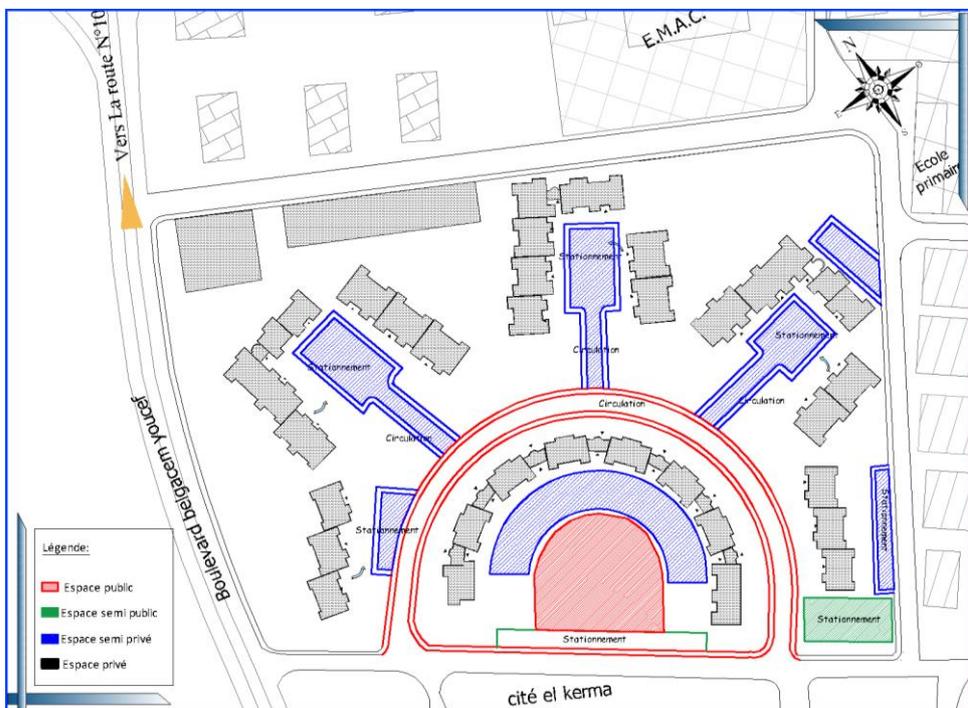


Figure n°73 : Etat actuel Source : Auteur 2020

La démarche du projet

- On remarque qu'il n'y a pas de logique dans la hiérarchisation spatiale des espaces extérieurs.
- Immense espace vide sans fonction.
- Manque de l'harmonie entre l'espace bâti et les espaces extérieurs existant.
- Un tissu urbain fragmenté, aucun principe d'organisation de l'espace.

2- Les grands principes :

2-1- La hiérarchisation : L'espace public présente une diversité des fonctions (circulation- stationnement- rencontre- détente- loisir.) qui nécessite une hiérarchisation dans sa disposition pour une utilisation adéquate de l'espace, dans lequel on puisse les ordonner en fonctions calmes et bruyantes, public ou semi privé.



Figure n°74 : Schéma d'Organigramme Spacio-fonctionnel

Source : Auteur

- D'après le schéma présenté dans la (Figure n°74) on a essayé de hiérarchiser et de diversifier les fonctions des espaces extérieurs basant sur un rapport physique fonctionnel.

La démarche du projet

- La hiérarchisation se fait par ordre : public -semi public – semi privé – privé, en commençant par l'entrée du quartier et finir par l'entrée des blocs.
- Cette logique de hiérarchisation des espaces est adaptée suivant un tracé dynamique s'alignant avec la forme du bâti afin de créer une forme fluide dynamique.

2-2- La centralité :

- La place publique présente l'espace central du quartier (Figure n° 75) où le quartier s'organise, on doit l'organiser pour qu'il soit l'élément ordonnateur, organisateur du quartier celui donne une meilleure lecture à l'espace.

2-3- La continuité :

- Afin d'avoir un tissu urbain continu et ordonné on doit relier ces différents partis par l'espace extérieur, (Figure n° 74) cette continuité exprime la corrélation et la complémentarité des différentes parties qui composent le projet, de plus elle facilite la lecture globale de l'espace.
- On relie entre les cellules de projet par des chemins piétons.

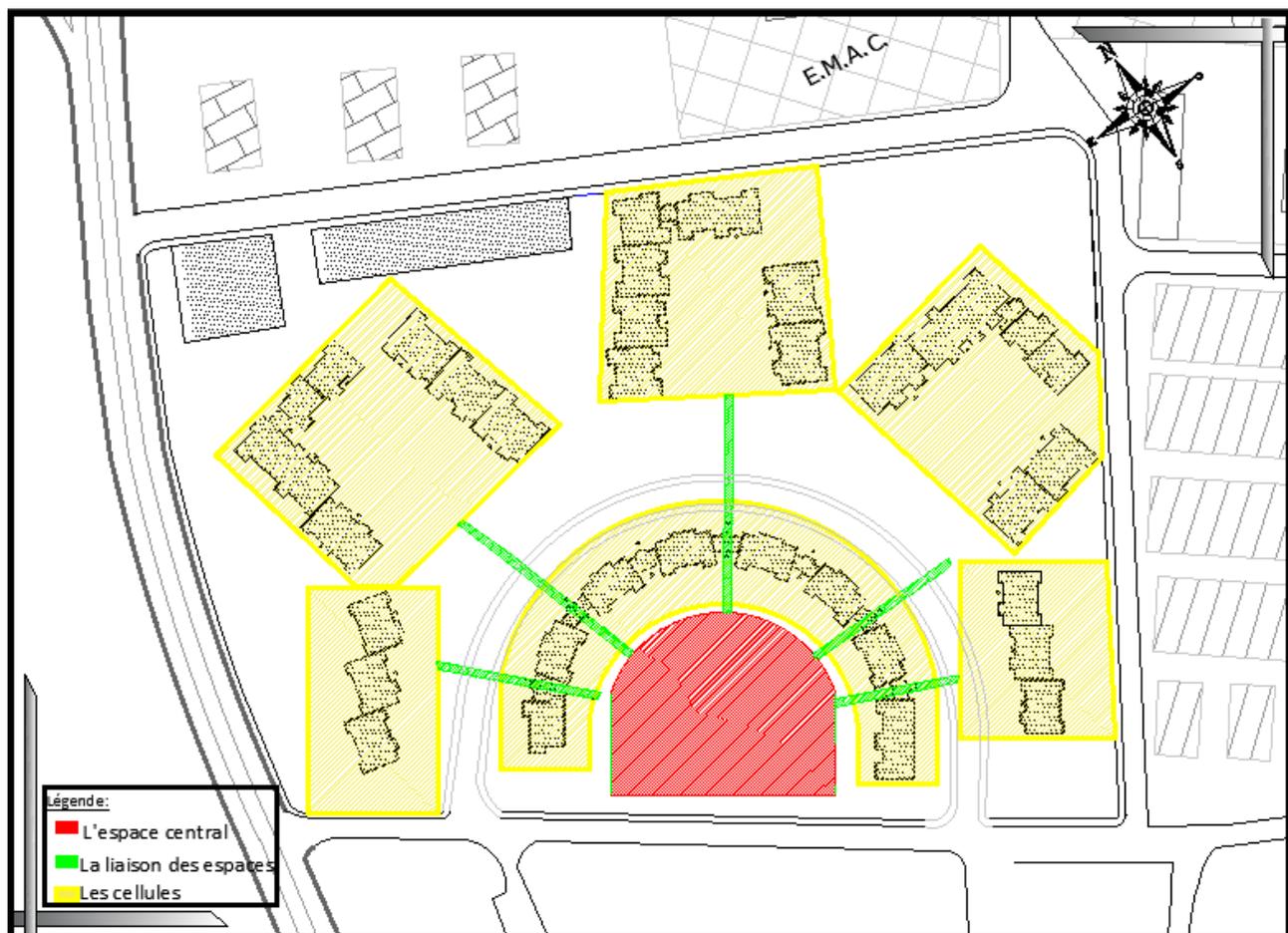


Figure n° 75 : Schéma de principe de centralité et de continuité

Source : Auteur 2020

3- La genèse de la forme :

3-1- L'organisation de la circulation et l'accessibilité :

- **L'accessibilité** : Marquer des différents points d'accès au quartier par une conception qui permet de définir le périmètre d'occupation du quartier afin de lui offrir une identité urbaine distincte. « *L'espace extérieur des cités collectives ne devraient pas être ouverts de façon spectaculaire et aléatoire sans contrôles et sans limites ce qui les rend exposés à certains mauvais comportements et usages par les visiteurs* » (REZIG.A 2013)
- **La circulation** : Minimiser la circulation mécanique à l'intérieur du quartier (Figure n°76) en construire un plan de déplacement doux qui favorise la marche à pied et le déplacement par vélo, s'inspirant de (Woonerf system⁷) qui cherche à diminuer la vitesse des véhicules dans le but est d'assurer la sécurité, le confort, et l'intimité.
- La restructuration des parkings par leur implantation dans les extrémités du quartier au bord des voix mécaniques pour les raisons fonctionnelle et environnemental suivantes :
 - Faciliter l'accès aux logements.
 - Limiter la présence visuelle de la voiture.
 - Protéger le piéton et surtout les enfants des risques et assurer leur sécurité car les parkings occupent l'espaces à l'intérieur des groupements créant des situations dangereuses.
 - Minimiser les sources des bruits à l'intérieur du quartier, et éviter l'insalubrité et la pollution.
 - Transformer ces espaces semi privé en autre espaces qui répondre aux besoins des habitants pour avoir une meilleure pratique de l'espace.

⁷Woonerf system: signifie (zone résidentiel) don l'automobile n'y est pas bannie, mais la priorité est donnée au piéton et aux vélos c'est l'un des condition permettant l'amélioration de la vie dans les quartiers. (<https://fr.wikipedia.org>)

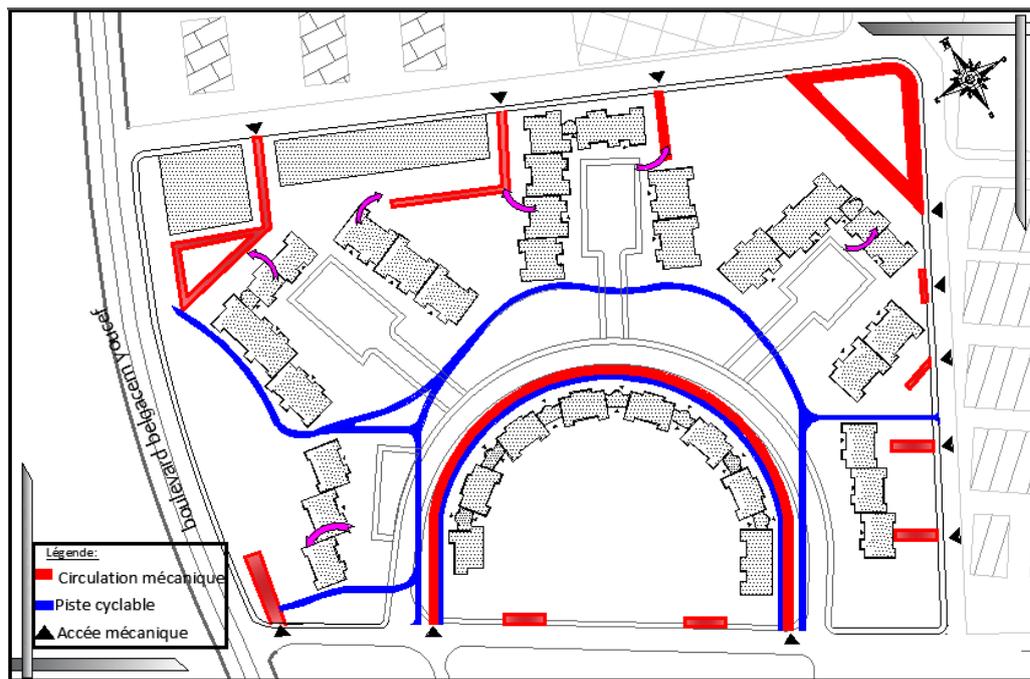


Figure n°76 : Schéma d'organisation de la circulation et accessibilité

Source : Auteur 2020

- Cette action ne signifie pas que l'automobile est bannie surtout pour les cas d'urgence.

3-2- La conception des parcours :

La conception des parcours contribue à déterminer le tracé global du projet.

- **La forme des parcours** : est une forme fluide qui suit la forme du bâti et qui dessert toutes les cellules. Cette forme facilite la circulation piétonne dans le quartier et l'accessibilité aux différents blocs (Figure n°77)
- **Les pistes cyclables** : sont d'une largeur de 2m. (double sens) bordées par la végétation.
- **Les chemins piétons** : qui se ramifient à partir des pistes cyclables et les entrées principales du quartier caractérisées par leur fluidité, leur dimension varie entre 1m jusqu'à 2m selon le flux de piétons, il doit être bénéficié d'un revêtement de qualité qui marque l'identité du site.
- **La voie tertiaire** : pour les cas d'urgence (voir Figure n° 77 en couleur rouge) il faut être neutralisée par les poteaux amovibles pour ne pas permettre à ces utilisateurs de stationner dans les pistes cyclables ainsi pour éviter tout conflit ou accident.
- **L'esthétique des parcours : Le revêtement de sol** : pour favoriser l'utilisation de ce type d'itinéraires piétons et cyclistes ils doivent être confortables et attractifs par le choix d'un revêtement de sol de la pierre naturelle ou bien du pavage drainant sans obstacle et de dimension 15/25cm.

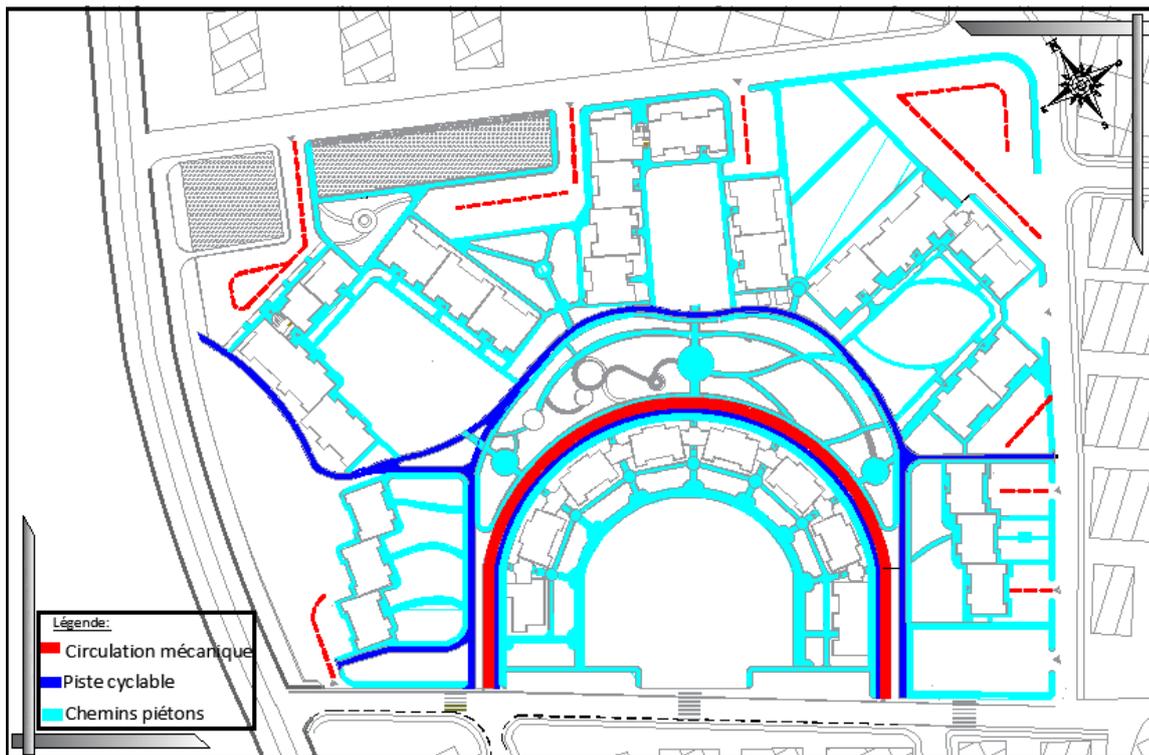


Figure n°77 : Schéma des parcours Source : Auteur 2020

3-3- Le réaménagement du centre du quartier (la place public)

Dans cette étape nous arrivons à construire un aménagement pour redonner à la place leur fonction structurante dans le quartier, pour être un espace de bon qualité, lisible et ouvert sur les quartiers périphériques par les étapes suivantes :

- **Principes :**

1-L'identification de la place à travers son centre par la disposition d'une fontaine de grande dimension. (Figure n°78)

2-Marquer l'entrée de la place en gardent le caractère de visibilité, ou les visiteurs ont la possibilité de voir ce qui est passé à l'intérieur de la place.

3-L'integration de la végétation et de l'eau par une manière intelligente et équilibré celui participe à créer un microclimat confortable, ainsi cette solution donne le choix aux visiteurs de la place de rester à l'ombre ou au soleil.

4-Afin de rendre la place plus attractive et un lieu de sociabilité on propose de projeter des équipements de commerce et de consommation celui développe leur animation et lui rendre beaucoup plus fréquenté par les citoyens.

La démarche du projet

5-Réserver la place aux piétonnes on facilite leurs libres circulations en lui donnant la possibilité d'être le responsable de son parcours, cela se déterminent à travers l'identification de sol et la disposition de différents types de mobilier urbain à l'exemple les bancs publics existants au centre et au périmètre de la place.

6- Faciliter la circulation des PMR par l'intégration des rampes et les objets signalétiques.

7-Relier la place avec l'ensemble du quartier par des chemins piétons lisibles et continu.

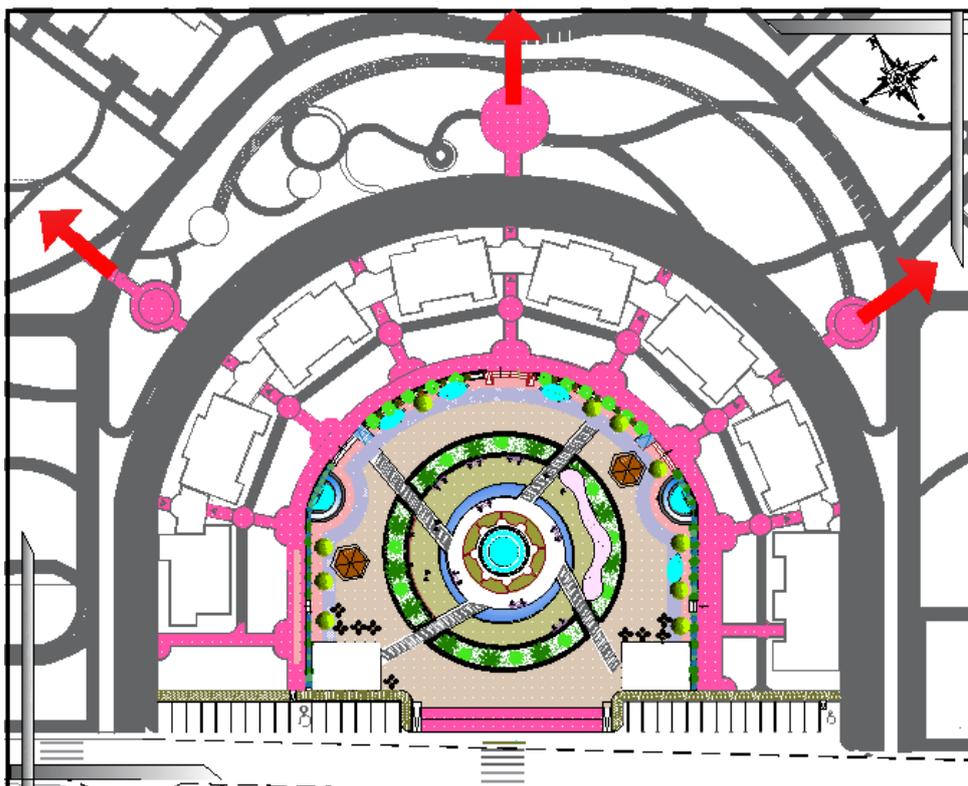


Figure n°78 : L'aménagement de la place public Source : Auteur 2020

3-4- L'aménagement des cellules (l'espaces semi privé) :

- L'espace libérer permet d'aménager des espaces de détente et de rencontre semi privé offrant aux habitants des jardins partagés et aux enfants des aires de jeux sécuriser pour des activités en plein air, ceci afin de personnaliser les groupements et de définir leur identité (Figure n°79)

- Cette personnalisation de l'espace renforce le sens d'intimité de voisinage et de communauté, Par le développement des activités communautaires au sein des jardins pouvant crée des chances de rencontre avec les voisins du même groupement ainsi de développer le contact avec la nature, d'échanger des expériences.

- Cette action permet de définir l'accessibilité des groupements et facilite leur surveillance.

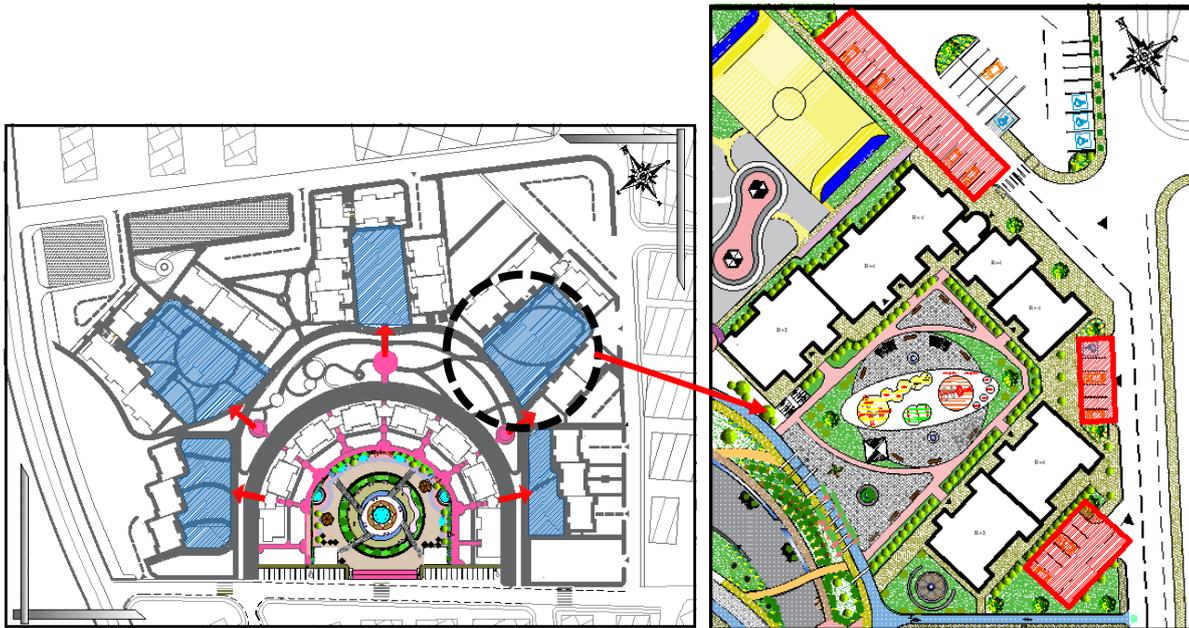


Figure n°79 : Aménagement d'une cellule

Source : Auteur (Plus de détail dans le projet final)

- Préserver l'intimité des logements par la séparation entre les ouvertures des blocs et l'espace créé, par des espaces verts, et aussi pour minimiser le niveau de bruit, viens des aires de jeux qui peut nuire les habitants. (Des écrans végétaliser qui affaiblit la propagation du sens)
- Aménager des parkings de façon d'être facile à accéder et à surveiller à travers les ouvertures.
- Utiliser la norme de 3 places de stationnement par 4 logements afin de préserver les besoins des usagers.
- Créer des stationnements pour les personnes à mobilité réduite par un moyen de 1 place par 10 dans chaque parking.
- L'intégration des points d'eau de manière équilibré donnant une meilleure qualité esthétique et un sentiment de fraîcheur.

3-5- La conceptions des espaces de jeux et de loisir :

- Création des aires de jeux à proximité des immeubles protéger, sécurisé et facile à surveiller pour les enfants à base âge de 0 à 3 ans et de 3 à 6 ans équipé par des types de jeux adapté suivant l'âge de l'enfant.

Calcul : Affecter une surface de 840 m² pour cette catégorie

La démarche du projet

- L'aménagement des pistes de vélos ou patins à roulette (pas loin aux logements à environ 50 m) destiné à la 2 -ème catégorie d'âge de 7 à 12 ans

Calcul : Affecter une surface de 1104m² pour cette catégorie

$$(0.8 \times 1380 = 1104)$$

- Aménager deux terrains affecter aux jeux de ballon (handball) et des terrains libres d'aventure situer entre les différents groupements pour les adolescents à partir de 12 ans et plus.

Calcul : une surface de 1670 m² est attribuer pour cette catégorie.

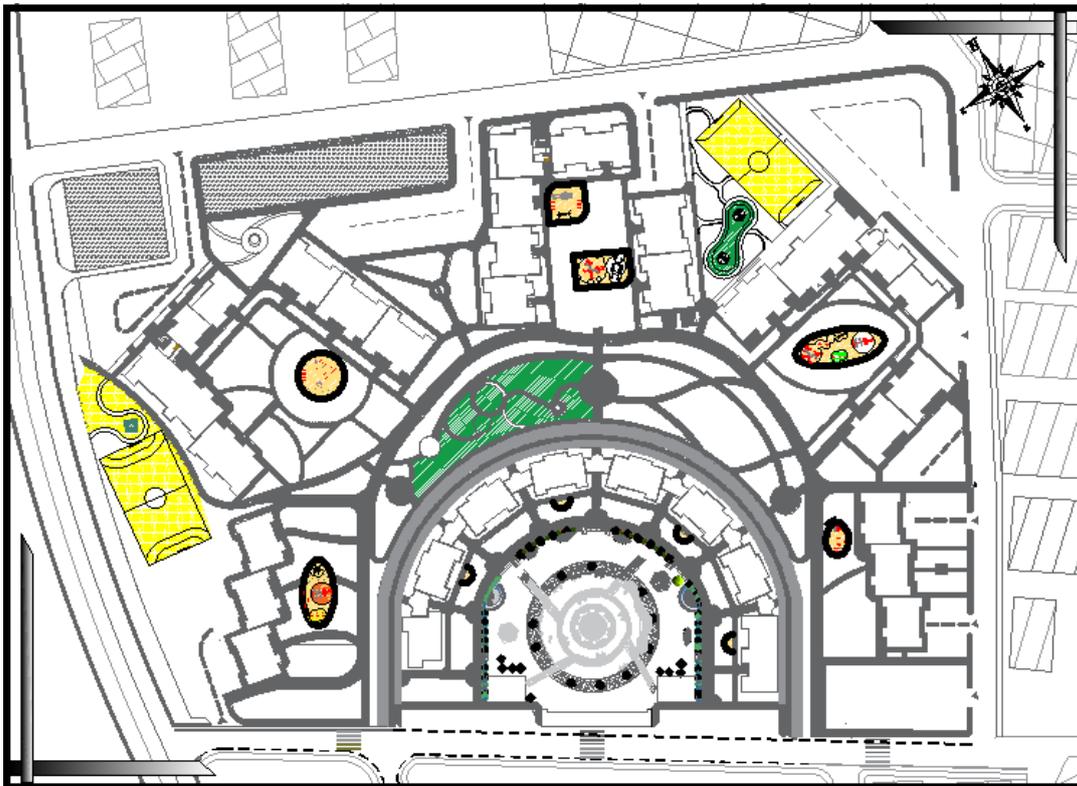


Figure n°80 : L'affectation spatiale des espaces de loisir

Source : Auteur 2020

-  Espace pour enfant de 0 à 3ans et de 3 à 6 ans
-  Espace pour les enfants de 7 à 12 ans
-  Espaces pour adolescents

3- 6- Action d'aménagement des poches vide et restructuration des voiries

L'espace semi public qui se situe à l'intérieur du quartier (Figure n°81) présente un endroit d'activité ouvert à tous les habitants du quartier, pour cela on a choisi de lui transformer à une promenade publique qui regroupe les différents âges. Et qui regroupe plusieurs activités de circulation-de détente de rencontres sociales mais on garde dans la conception le point suivant :

- La séparation entre les espaces destinés aux adultes de celle destinée aux enfants pour lui offrir un certain espace calme, et aussi confortable exprimer à travers un mobilier adapter avec leurs âges.

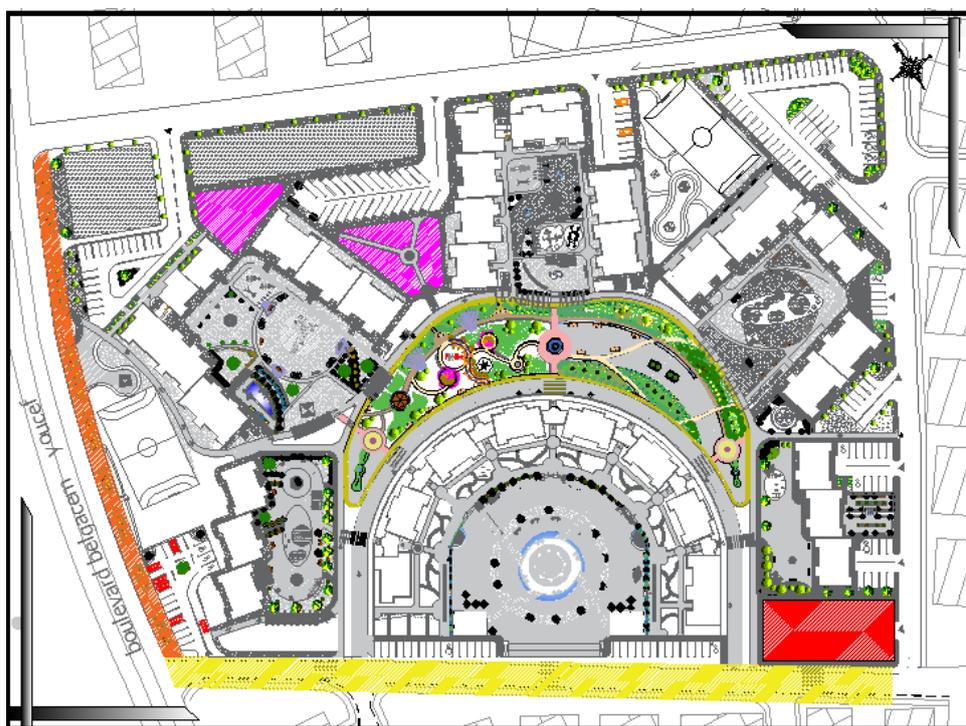


Figure n°81 : Schéma des actions d'intervention (plus de détail dans le projet final)

Source : Auteur 2020

Autres actions urbaines :

-  Introduire une autre fonction par la réalisation d'une crèche d'enfant
-  Réaménagement des poches vides par la construction d'un jardin et un square public.
-  Restructuration de la voie secondaire par l'élargissement des trottoirs et chaussée selon les normes, ainsi l'intégration des pistes cyclables de part et d'autre, avec l'installation de nouveaux réseaux d'assainissement, vue les problèmes environnementaux qu'ils provoquent.
-  Réaménagement des trottoirs. (Intégration du mobilier urbain- les lampes, panneaux signalétique, mobilier de décor ...)

3-7- Le mobilier urbain :

Proposer un mobilier urbain moderne et adapté aux besoins des habitants :

3-7-1- Les bancs publics :

➤ **Objectif :** assurer l'accueil et le confort des habitants

- **Norme :** - Dimensionnement : 0.40/2m

- La distance entre 2 bancs est environ 100 m

3-7-2- Les poteaux amovibles :

➤ **Objectif :**

- Assurer la sécurité des usagées
- Éviter le stationnement dans les espaces de piéton, les pistes cyclables
- Faciliter leur déplacement dans les espaces publics

- **Norme :** Hauteur=90cm / Largeur =20cm / Espaces entre poteaux=1.5m

3-7-3- Eclairage public :

- **Les mâts :** pour l'éclairage des voiries de forme cylindro-conique
 - **Les candélabres :** pour l'éclairage de quartier
 - **Norme :** L'utilisation des lampes à halogénure métallique pour sa durée de vie de 6000-10000 et leur excellent rendu de couleur. (IBGE 2011)
- La distance entre 2 lampadaires = 3 fois sa hauteur

- **Les bornes lumineuses :** pour éclairer les chemins piétons et les jardins.
- **Norme :** (LED Bustan en forme L) Hauteur =77cm largeur=22cm

3-7-4- Garde corp pour PMR :

- Hauteur plus ou égale à 0.40m

3-7-5- Des panneaux publicitaires et les objets signalétiques :

➤ **Objectif :**

- Aider l'utilisateur à se diriger et se situer dans un espace public.
- Donner un espace informationnel.
- Participer à la mise en valeur de l'espace.



Figure n°82 : Les bancs publics

Source: <https://i.pinimg.com>



Figure n°83 : Les poteaux amovibles

Source : www.univers-et-cite.com/mobilier-urbain



Figure n°84 : Panneau publicitaire
Source : www.pintereste.fr

3-7-6- La poubelle publique :

- **Objectif** : -Garder l'hygiène dans le quartier.
- **Norme** : on préfère d'implanter des poubelles de couleurs différentes afin d'adopter le tri sélectif des déchets ménagers celui facilite aussi l'action de collecte et du transport, et permet d'adopter les techniques de recyclages.
 - Dimension : 60-80cm
 - Largeur : 40cm - Distance entre deux corbeilles=30m

3-7-7- Les abris de vélo :

- **Objectif** : -Encourager les habitants d'utiliser le vélo
- **Norme** : Implanter à l'entrée des cellules pré des immeubles et des jardins.
 - Dimension : longueur=5.5m / Largeur 3.20, hauteur=2.2



Figure n°85 : Abris de vélo

Source : www.pintereste.fr

3-7-8- Les Pergolas :

- Une pergola en bois pour séparer l'espace semi privé de l'espace semi public ainsi pour protéger les piétons des intempéries.
- **Norme** : Implanter dans les espaces exposer aux soleils et les vents.

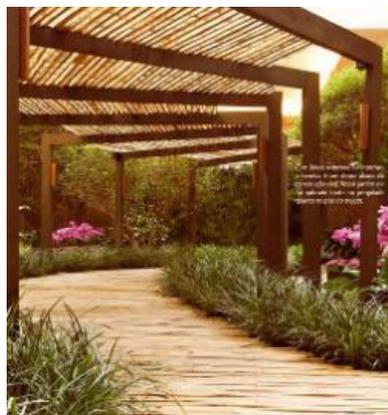


Figure n°86 : Pergola en bois Source : www.pintereste.fr

3-7-9- Bancs couverts en pergola :

- **Norme :** -Implanter dans les espaces exposés aux rayons du soleil et aux vents



Figure n°87 : Des bancs couverts

Source : www.pinterest.fr

3-7-10- Les fontaines :

- **Objectif :** -Créer un beau paysage attractif et un environnement sain, de qualité.
 - Donner une fraîcheur d'air.

- **Le splash-pad :**

-Un espace de 80m² est programmé pour une piscine de splash-pad (des buses de sol qui jettent l'eau verticalement) il peut être une zone de loisir pour enfant en été et une fontaine d'animation en hiver.



Figure n°88 : Un splash-pad

Source : <https://www.familinparis.fr/>

3- 8- La végétation :

Le choix de type de la végétation se détermine selon la fonction qu'assure les types des arbres, plusieurs facteurs impliqués dans le choix de la végétation comme le climat et l'ensoleillement.

- On a proposé un ensemble des arbres et arbustes (Tableaux 13-14)

La démarche du projet

Tableau n°13 : les arbres à feuillage caduque

Type de végétation	Figure				
<p><u>Arbre à feuille caduque :</u></p> <p>pour but de fournir de l'ombre en été et de laisser passer les rayonnements solaires en hiver ceci sert à augmenter les températures en hiver. (McPherson, 1992).</p> <p>On préfère de les implanter devant les constructions</p>		L'amandier	Figier	Mûrier	Robinier
	A R B R E				

Source: Auteur

Tableau n°14 : Arbres à feuillage persistant

Type de végétation	Figure				
<p><u>Arbre à feuillage persistant :</u> ce type d'arbre ont plusieurs effets de protection</p> <ul style="list-style-type: none"> -Aux vents, utiliser comme filtre « brise de vent » -Un filtre contre les bruits et pollutions -Un isolant thermique <p>On préfère d'éloigner les arbres persistants des constructions.</p>	A R B R E				
		Casuarina	Le sapin	Eucalyptus	Les palmiers

H A I E S	<p>Haie taillée : Sa hauteur se varie entre 1 à 2 m et une largeur compris entre 60 à 90 cm forme une limite de protection.</p>	<p>Haie Libre : Une hauteur de 1 à 3 m et une largeur compris de 60 cm à 1m offre un aspect plus naturel.</p>
		

Source: Auteur

3-8- La réhabilitation des façades :

D'après l'étude affecté sur terrain on a signalé la qualité vétusté des façades des immeubles qui délimite les espaces extérieurs, en effet pour redynamiser les façades et lui redonner leur aspect qualitatif et afin de renforcer la dimension formelle de ces espaces notre intervention se détermine comme suite :

- La plupart des balcons était supprimer et transformer en plusieurs type de fenêtre, qui provoque un désordre visuel, on propose d'unifier le type des ouvertures et d'ajouter des éléments décoratifs afin de lui redynamiser, de plus il faut changer des couleurs de la texture dégradé.



Photo n°35 : Façade urbaine

Source : Auteur

La démarche du projet



Photo n° 36 : Les façades avant la réhabilitation Source : Auteur



Figure n°89 : Les façades après la réhabilitation

Source : Auteur

- On propose d'utiliser des baies vitrées en bande avec le type de vitrage (STOPSOL) qui assure l'intimité. Afin d'éviter le désordre visuel engendrée par la transformation des loggias et les différents types de bardage et rideaux utiliser (Photo n° 36)
- Ainsi de faire déplacer les paroboles vers les terrasses.
- Réhabiliter les entrées des blocs et changer les portes.
- Renforcer la qualité urbaine du quartier par un traitement adéquate des façades en intégrant des éléments architecturaux qui font de l'ambiance à l'intérieur du quartier. (Plus de détail dans le projet)

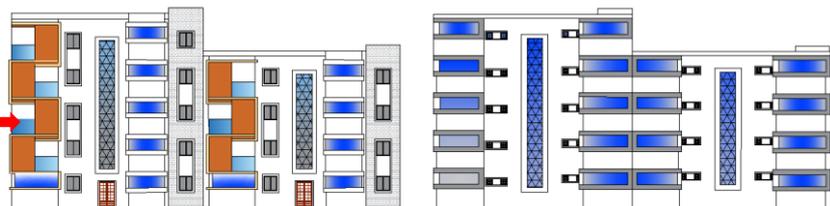


Photo n° 37 : Façade avant la réhabilitation

Figure n°90 : Façade principale

Figure n°91 : Façade postérieur

Source : Auteur

Source : Auteur



Photo n°38 : Façade avant l'intervention Source : Auteur



Figure n°92 : Façade après la réhabilitation Source : Auteur



Figure n°93 : Espace extérieure réaménager Source : Auteur

Synthèse :

Tableau n°14 : les surfaces après l'intervention

Espace	Avant	Après
Les espaces verts	/	2480 m ²
Square public	/	1067 m ²
Parc public	/	3850 m ²
Jardin public	/	4680 m ²
Placette public		2940 m ²
Aire de jeux de 3 à 6ans	/	840 m ² (1 espace de jeux pour chaque unité d'habitation)
Aire de jeux de 7 à 12 ans	/	1104 m ²
Aire de jeux de 12 ans et plus	/	1670m ² (2 terrains de sport et autre espace)
Espace de stationnement	121 places	200 places
Circulation mécanique	1700 m ²	750 m ²
Circulation des cyclistes	/	1396 m ²
Equipement	870 m ²	1538m ²

Source: Auteur



Figure n° 94 : Espaces extérieurs Réaménager (Plus de résultat dans le projet)

Source : Auteur

CONCLUSION GENERALE:

- L'espace extérieur ou espace public est une entité fondamentale dans l'organisation de l'espace urbain, constitue le lieu où se déroulent les activités de la vie collectif, caractériser par sa pluralité en tans les formes qu'il occupe et les multiples groupes d'âge qu'il accueil et qui s'expriment par la diversité des activités ou chacun un a le droit d'y pratiquer, l'espace extérieur doit être aménagé et structurer de façon qu'il réponde aux perceptions attendues par ses utilisateurs.
- Au terme de cette étude qui dévoile à la qualité spatiale des espaces extérieurs dans l'habitat collectif on a essayé d'après la partie théorique de redéfinir le rôle initial des espaces extérieurs pour lequel ils ont particulariser, quel que soit ses différentes formes : rue, place, placette, jardin, square, air de jeux ...etc. à travers son histoire on a révélé les causes de l'échec ou de la réussite de l'aménagement des espaces publics à travers le temps, en effet pour construire un espace extérieur de qualité qui joue pleinement leur rôle plusieurs dimension subjective et objectif notamment (la forme- la fonction- l'usage) doit pris en considération avec un bon coordination de l'ensembles des acteurs contribuent à développer un espace bien équilibré, qui répond aux besoins des usagers.
- A partir de l'étude des exemples on a tiré quelques orientations concernant la requalification des espaces extérieurs dans l'habitat collectif, nous arrivons à comprendre que la création des nouveaux espaces contribue à corriger le disfonctionnement causé par l'organisation spatial de plus aide à réintroduire une mixité sociale au quartier.

En Algérie les cités d'habitat collectif souffrent des problèmes de dégradation de la qualité de ces espaces extérieurs qui touche tous ces aspects (spatiale, environnemental ...), et également c'est le cas de la ville de Tébessa.

La démarche effectuer dans la partie pratique basé sur une analyse approfondi du plan de mass du quartier 8 mai 1945 à la ville de Tébessa où nous avons effectué deux types d'évaluation quantitatif et qualitatif ,basé sur des critères et indicateurs pour chaque démarche, afin que l'on puisse déterminer la qualité des espaces extérieurs, et d'avoir des résultats précises, de plus les différents outils utilisé dans cette démarche comme le questionnaire et les visites effectuer sur site, nous a permis de répondre à notre question de recherche dit : « **D'où vient la problématique des espaces extérieurs dans l'habitat collectif** » on peut dire que la défaillance de ces espaces est à cause de la mauvaise conception aussi le comportement de l'habitant qui est un autre cause, aussi

nous pouvons répondre à la deuxième question concernant l'évaluation ; alors l'évaluation de la qualité des espaces extérieurs peut être quantitative par des critères objectifs ou bien quantitative par des critères subjectifs.

Après avoir déterminé l'évaluation et d'avoir cerné l'ensemble des dysfonctionnements et anomalies qui souffrent le quartier nous arrivons à conduire à une solution qui s'est matérialisée par la réalisation d'un projet urbain.

- Enfin d'après notre démarche de projet on peut confirmer notre hypothèse dit que « Une intervention urbaine de requalification ou réaménagement des espaces extérieurs dont on respecte les normes de conception peut lui redonner leur qualité spatiale, et améliorer la qualité de vie sociale ».
- ❖ **Recommandation :** la nécessité d'améliorer la qualité des espaces extérieurs dans l'habitat collectif à la ville de Tébessa est fondamentale, face aux besoins d'une ville du 21^{ème} siècle, où l'être humain cherche un milieu urbain où il fait bon à vivre, de notre part on peut proposer les recommandations suivantes :
 - Projeter des espaces extérieurs (aires de stationnement- aire de jeux -espace vert...) qui répondent aux normes quantitative et qualitative.
 - Assurer la diversité des formes et fonctions en tenant compte la culture de la communauté.
 - Améliorer l'attractivité du quartier en créant des espaces de vie et de rencontre pour tous les habitants (Place-promenade-jardin...)
 - La mise à jour des normes relative aux besoins des habitants dans les espaces extérieurs notamment les espaces verts.
 - Garder l'entretien permanent de l'éclairage du quartier (lampadaires et candélabres) afin d'assurer un éclairage nocturne convenable.
 - Re penser la notion des aires de jeux qui reste à nos jours, abolie et ambiguë au niveau des quartiers d'habitat collectif.
 - Faire placer le mobilier urbain dans les différents espaces.
 - Minimiser les risques vient des circulations mécaniques afin d'améliorer le niveau de sécurité des usagers.
 - Programmer des initiatives diffère comme celle de requalification, de rénovation des espaces extérieurs par les autorités, aussi d'assurer la gestion permanente d'entretien des espaces verts, des terrains de jeux, des mobiliers urbains.

CONCLUSION GÉNÉRALE

- Entretenir les façades et les terrasses des immeubles de façon permanente afin de préserver la qualité formel et fonctionnel des immeubles.
- Contrôler toutes les transformations faites par les habitants que ce soit dans leurs logements, ou dans l'espaces extérieurs afin d'éviter tous distorsions indésirables sur le plan architectural, urbain, et esthétique...
- Eliminer les différentes sources des mauvaises odeurs.
- Prévoir l'installation de nouveaux réseaux d'assainissement, d'A.E. P souterrains selon les normes de qualité et de sécurité
- Entretenir l'ensemble de système viaire (voies mécaniques, voies piétonnes, trottoirs, pistes cyclables) selon les normes de qualité et de sécurité.
- La sensibilisation des habitants à la nécessité de préserver leurs espaces extérieurs, par l'organisation des journées de sensibilisation, ainsi pour que les habitants peuvent exprimer leur besoins et suggestions.

❖ **Limites de recherche** : certain travail de recherche est fortement lié à des obstacles.

- Au cours de la réalisation de notre travail les obstacles ce manifeste surtout dans la partie pratique ;

- Difficulté d'obtention de certaine information concernant les indicateurs d'évaluation des espaces extérieurs.
- La difficulté d'étendu plus notre enquête de recherche vu la situation connue dernièrement dans notre pays.

❖ **Les perspectives de recherche** : à travers ce travail du mémoire nous avons cerner la problématique des espaces extérieurs dans les cités d'habitat collectif, en réalité nous tenons juste une introduction à la question de la qualité qui est aujourd'hui un sujet qui soucie de multiple débat.

Ce travail permet d'ouvrir d'autre axes de recherche notamment :

- Développer d'autre méthode d'évaluation de la qualité des espaces extérieurs.
- D'approfondir plus dans la problématique de dégradation de la qualité de vie dans l'habitat collectif en Algérie afin d'atteindre des autres objectifs.

BIBLIOGRAPHIE :

I. **Ouvrages :**

1. BASILE Barbey, (2007) *Un espace public pour tous, guide pour une planification cohérente*. Édition France. 265 p
2. BASSAND (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) (2001) *Vivre et créer l'espace public*. Édition PPUR Lausanne : Presses polytechniques et universitaires. 224 p
3. BERGERON.J. L (1982)
4. CATHERINE Charlot-Valdieu et Philippe. Outrequine (2006) *Développement durable et renouvellement urbain, Des outils opérationnels pour améliorer la qualité de vie dans nos quartiers* édition L'Harmattan Paris France. 296p
5. CERTU (2007) *Comprendre l'espace public pour mieux programmer son aménagement : approches sensibles*. Edition : Lyon : CERTU.
6. CHOAY François et Merlin Pierre, (2000), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* édition QUADRIGE / PUF France, 880 P
7. DA CUNHA, A. et KAISER, C. (2009). *Densité, centralité et qualité urbaine : la notion d'intensité, outil pour une gestion adaptative des formes urbaines*. Edition : Urbia. Les cahiers du développement durable, Intensités urbaines.
8. DIND JEAN-PHILIPPE, (2011): *La gestion de projets urbains. Projets d'aménagement concertés dans des secteurs déjà bâtis*. Édition : Lausanne, université de Lausanne.
9. EBNEZER Haword (1976) *Les cités jardin de demain*, édition : DANOD. 221p
10. ELEB.M et Debarre. A, (1995). *L'invention de l'habitation moderne* Edition : Paris.
11. FRANÇOIS Tomas, (2002) *Espaces publics, architecture et urbanité*, édition : PU Saint Etienne, 209p
12. GERMAIN, A. (2002). *Espace urbain et religion* esquisse d'une géographie des lieux de culte minoritaires de la région de Montréal. Edition : cahier de géographie du Québec 163 p
13. GHAUTIEZ, B (2003) *Espace urbain vocabulaire et morphologie*, Editions du patrimoine 496p
14. GUERARD.K, (2004) *Guide pratique de VRD et aménagement extérieurs*, Edition : Groupe Eyrolles, Paris 620p
15. LYNCH Kevin, (1976) *L'Image de la cité*, Edition : Dunod, Paris. 222 pp

BIBLIOGRAPHIE

16. LYNCH.K (1971) *Site planning*. Édition MIT Presse, Cambridge.
17. MANGIN.D, PANERAI.P, (2009) *Projet urbain*. Édition Parenthèse, Marseille
18. MANUSSET, S (2012). *Impacts psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains*. Développement durable et territoires, Vol. 3
19. NEUFERT Ernst (2002) *Les éléments des projets de construction* 8ème édition française 646p
20. NEUFERT Ernst (2010) *Les éléments des projets de construction* 10ème édition française 619p
21. OYON.A (1865) *Une véritable cité ouvrière. Le Familistère de Guise, étude*, Edition : Librairie des sciences sociale 48 P
22. PHILIPPE Pannerai (1999) *Analyse Urbaine*. Edition : Marseille Parenthèses Eupalinos, Architecture et urbanisme. 189 p.
23. RIBOULET.P (1998) *Onze leçon sur la composition urbaine*. Edition : Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 256 p
24. ROGER Quillot, (1989) *Cent ans d'habitat social*. Roger-Henri Guerrand. Édition Paris, Albin Michel, 175p
25. SABLET de M (1988) *Des espaces publics agréables à vivre places, rues, squares et jardins*. Edition le moniteur, Paris, 1991, 255p
26. SAÏDOUNI, M. (2000) *Eléments d'introduction à l'urbanisme : Histoire, méthodologie, réglementation*. Edition : Alger : Casbah. 271 p.
27. SITTE Camillo, (1889) *L'Art de bâtir les Villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques*. Edition SEUIL.
28. ZUCHELLI Alberto (1983) *Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine* volume 2 Edition O.P.U., Alger. 428 p

II. Articles et revue :

1. ANN 1995 Agence Nationale pour la Conservation de la Nature (ANN), (1995). Banque de données sur les espaces verts en Algérie : enquête 1993-1994-1995. Alger, 64p.
2. AZEDINE Belakehal, Composition urbaine : Notions Maître de Conférences 'A' Département d'architecture, Université Mohamed Khider Biskra
3. BENYOUCEF Ibrahim : Analyse urbaine D.P.U. P17. Alger : Office des publications universitaires, 2010 3ème ed.

BIBLIOGRAPHIE

4. CERTU, 2001, La Notion d'espace vert est un concept opérationnel d'urbanisme, p73
5. DAVIE. F (2003) Complexité et échelles des espaces publics au Liban. Entre Invention et Liberté, Liban.
6. DUAC (2011) la direction de l'aménagement et de la construction parisienne Un projet pour la cité Michelet (PDF)
7. DGALN (2014) L'espace public au cœur du renouvellement ; association pour l'art urbain (PDF)
8. GEORGES Gromort, Essai sur la théorie de l'architecture : cours à l'école nationale supérieure des beaux-arts, Paris, Ch. Massin, 1983, 22e éd. 512 p
9. HAMIMIA.M (2007) Journal Le Maghreb ; Le programme de l'amélioration urbaine consolidé. <https://www.djazairess.com/fr/lemaghreb/2739>
10. IBGE (2011) Guide pratique pour la conception des espaces publics des quartiers durables.
11. MAZOUZ, S. (2005). La recherche scientifique et la forme architecturale : une quête continue de (l'objet) architectural, Cour à Tunis, ENAU.
12. Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation française, Paris 1992, p 24.
13. NATHAN S. BERNARD G, (2007) Vocabulaire, le végétal dans l'espace public. France.
14. PIERRE Riboulet (1994) Cours sur la composition urbaine In conférences paris d'architecte, pavillon de l'arsenal Ed.les mini PA Christian, Paris.
15. MATHILDE Chamodot Pour un habitat coresponsable de qualité et financièrement accessible en Saône-et-Loire. (PDF).
16. Rapport du P.O.S 2 Tébessa DUC de Tébessa.
17. Robert FERRAS et Jean-Paul (1995) *99 réponses sur la ville* CRDP, Montpellier.
18. ZIMMERMANN, M et Toussaint, J.-Y, (2001) User, observer, programmer et fabriquer l'espace public. Edition : Lausanne : Presses polytechniques et universitaires Romande.

III. Thèse et mémoires :

1. ALI-KHODJA A. (2011) Aménagement urbain, La problématique de l'espace vert dans la ville de Constantine, Thèse de Doctorat Université Mentouri Constantine.
2. AMIRECHE.T (2012) Approche des espaces public urbains Cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli mémoire de Magistère ; Université Mentouri Constantine.

BIBLIOGRAPHIE

3. AOUADI A.O DJELLAL.M. (2018). Le stationnement en Milieu Urbain Cas du Centre-ville de Bejaia université de Bejaia mémoire de Master université de Bejaia
4. ARGAINES.S (2012) La qualité de l'espace urbain sens et sensation profonde Mémoire de Magistère. Université Mohamed Khider - Biskra.
5. BENDJEDIDI.S : (2019) Perception de territorialité et usage des espaces publics ouverts des grands ensembles d'habitat collectif -une investigation syntaxique ; Cas d'étude de la ville de Biskra ; Mémoire de Doctorat ; université de Biskra
6. GHERRAZ. H (2013) Les espaces public entre forme et pratique dans les villes arides et semi-aride Cas des places publiques de la ville de Ouargla. Mémoire de Magistère, Université Mohamed Khider-Biskra
7. HAMMOU. H : (2019) La qualité des espaces publics -Cas des places de la ville de Béchar- Mémoire de Magistère Université de Biskra
8. HARKAT. K : (2013) L'habitat urbain collectif et forme(s) urbaine(s) en Algérie Etude de cas : ville de Skikda quartier Salah Boulkeroua ; Mémoire magistère
9. HADJAM.N : (2015) Le Cahier des charges outil pour la maîtrise de la qualité architecturale d'un projet d'habitat promotionnel
10. MEHDI. L (2009) Caractérisation des espaces verts publics en fonction de leur place dans le gradient urbain – rural, Cas d'étude : la trame verte de l'Agglomération Tourangelle université de tours.
11. SABBA.D (2015) Qualité de l'espace public dans les campus universitaire. Cas du campus Mohamed khider Biskra ; mémoire de Magistère, Université de Biskra
12. SITTE (2003) La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public Université de Genève, Faculté des sciences de la société, (Thèse de doctorat) Département de géographie et environnement.
13. SAMALI. M (2008). Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains, Cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, Université Mentouri Constantine.
14. REZIG. A (2013) L'impact de l'accessibilité et de la visibilité sur le mouvement des usagers dans les espaces publics urbains des logements collectifs. Cas de la cité des 1000 logements à Biskra Université Mohamed Khider – Biskra.
15. YASSIN.J (2006) La sauvegarde et la mise en valeur de la ceinture verte de Rabat-Témara Université Mohamed V Agdal - DESS Economie des Territoires.
16. ZEPF M, (2004), Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE

17. ZEPF M. (1999), Concevoir l'espace public, les paradoxes de l'urbanité : analyse socio-spatiale de quatre places lausannoises, Ed : Lausanne
18. ZEROUATI.W (2011) Contribution à la production des espaces intermédiaires extérieurs. Cas de l'habitat collectif à Sétif. ; Mémoire de magistère Université de Sétif
19. ZOUGGARI.Z (2014) La qualité environnemental dans les grands ensembles à Alger. Institut de gestion des techniques urbaines Université larbi ben m'hidi oum el bouaghi

IV. Site internet :

1. DAVID.J.c(2002) https://www.persee.fr/doc/geoca_16274873_2002_num_77_3_2746
2. Environnement, Encyclopédie Larousse en ligne : www.larousse.fr
3. Urban education network: <http://www.schole.it/urban-education.org/gloss/urb.htm>
4. <https://fr.wikipedia.org>
5. Microsoft Encarta 2009
6. <http://collectivitesviables.org>
7. www.compositions-urbaines.fr
8. www.developpement-durable.gouv.fr
9. <http://www.mhuv.gov.dz>
10. Lire l'espace public pour mieux décrire <https://journals.openedition.org/edc>
11. <http://lavilleauxseptcollines.fr/visites-de-rome/forum-romain.html>
12. <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/abribus/>
13. <https://www.signaletique-express.fr>

Liste des figures :

N° de la figure	Titre	Page
01	L'évolution démographique de la population algérienne 1966 – 2012	1
02	L'agora d'Athènes antique	2
03	Les ruines du forum romain	3
04	Vue de la place de Brème (le markt) – Allemagne	3
05	Place baroque (Capitole à Rome)	4
06	La place des Vosges à Paris	5
07	Le mobilier urbain	5
08	La place des Trois Pouvoirs. Brasilia	6
09	Piazza Del campo sienne Italie	7
10	Place vendôme paris	8
11	Mosqué Kairaouen Tunisie	8
12	Place de l'étoile paris-France	8
13	Le Colisée carré	9
14	Versaille Paris	9
15	Plan de phalanstère	11
16	Le Familistère de Guise et la cour central	11
17	Bloc d'Immeuble	12
18	Immeuble barre	12
19	Immeuble écran	12
20	Immeuble composite	13
21	Immeuble Tour	13
22	Rue de Marseille-Lion	17
23	Ruelle	17
24	Trottoir à Montréal plazas	17
25	Passage la couarde-sur-mer, Maritime	18
26	Parking découvert	18

Liste des Figures, des Photos, Cartes, Tableaux, Graphe

27	Parking fermé/souterrain	19
28	La place de Popolo à Rome,	19
29	Square cleveland ohio U.S.A	20
30	Jardin Léon Bonnat à Bayonne	20
31	Parc de Bercy Paris	21
32	Les nombreux bénéfices de végétation	22
33	Aire de jeux pour enfant	22
34	Terrain de jeux adulte	22
35	Les bancs publics de la place Hafencity. Germany	26
36	Influence de l'éclairage public sur la qualité de paysage nocturne	26
37	Poubelle de tri sélectif	27
38	Abris de vélo	27
39	Abribus	27
40	Aménagement de protection	28
41	L'importance de la présence de la végétation et de l'eau en milieu urbain	29
42	L'importance de la présence de la végétation et de l'eau en milieu urbain	29
43	Aménagements pour personnes à mobilité réduite	29
44	Largeur des voies principales et secondaires	31
45	Profil des voies de dessert	31
46	Dimensions des voies à (PMR)	32
47	Norme des pistes cyclable	32
48	Types et dimensionnement des parkings	32
49	Condition d'aménagement de stationnement pour vélo	33
50	Norme de stationnement pour vélo	33
51	Dimensionnement de mobiliers des aires de jeux	35
52	Les dimensions de qualité des espaces extérieurs	36
53	Vue d'ensemble du quartier MICHELET	38
54	Situation du quartier à la ville de paris,	38

Liste des Figures, des Photos, Cartes, Tableaux, Graphe

55	La disposition des blocs	39
56	La qualité des espaces extérieurs avant la requalification	39
57	Schéma de la restructuration des voies	40
58	Les espaces verts créer	41
59	Les accès privatifs après la restructuration des voiries	41
60	Les équipements créer	42
61	Avant et après la réhabilitation des façades	42
62	Vue d'ensemble sur le quartier	42
63	Situation de quartier	43
64	Situation des opérations	43
65	Le quartier avant et après la création du (mail)	44
66	Le mail de l'Europe L'axe piéton/cycles	44
67	La place Barcelone	44
68	Les chemins piétons	47
69	Les grandes surfaces vertes	47
70	Hierarchisation des parkings	47
71	Les aires de jeux créer	47
72	Détermination des dimensions de la qualité des espaces extérieurs	69
73	Etat actuel	80
74	Schéma d'Organigramme Spacio-fonctionnel	81
75	Schéma de principe de centralité et de continuité	82
76	Schéma d'organisation de la circulation et accessibilité	84
77	Schéma des parcours	85
78	L'aménagement de la place public	86
79	Aménagement d'une cellule	87
80	L'affectation spatiale des espaces de loisir	88
81	Schéma des actions d'intervention	89
82	Les bancs publics	90
83	Les poteux amovibles	90

Liste des Figures, des Photos, Cartes, Tableaux, Graphe

84	Panneaux et objets signalétiques	90
85	Abris de vélo	91
86	Pergola en bois	91
87	Des bancs couverts	92
88	Un splash-pad	92
89	Les façades après la réhabilitation	95
90	Façade principale	95
91	Façade postérieur	95
92	Façade après la réhabilitation	96
93	Espaces extérieurs Réaménager	97

Liste des photos :

N° de la Photo	Titre	Page
01	Un espace extérieur dans une cité d'habitat collectif	II
2-3-4	La qualité des voiries à l'intérieure des quartiers	III
05	Espace vert négligée	IV
06	Les poubelles et les aux usée émergeantes	IV
07	Voie secondaire	53
08	Voie tertiaire	53
09	Voie secondaire	53
10	La rue secondaire (n°1)	60
11	Rue tertiaries (n°2)	60
12	La rue secondaire (n°3)	60
13	Trottoire	61
14	Chemin piétonne	61
15	Espace de stationnement créer par un habitant	63
16	Stationnement aléatoire	63
17	Espace vert non entretenu	64
18	Espace vert délaissée	64
19	Espace non utilisée	64
20	Espace vert négligé	64
21	Le seul type d'aménagement existant dans la place	65
22	Le manque de mobilier urbain	65
23	L'accès vert la placette	66

Liste des Figures, des Photos, Cartes, Tableaux, Graphe

24-25-26	Des enfants jouent dans des surfaces non aménagées	66
28	Transformation des balcons	67
29	Balcons supprimer, plusieurs types de bardage	67
30-31	Dégradation des entrées des blocs	67
32	Façade de Mauvais qualité	67
33	Les ordures qui représentent de mauvais aspects et qui porte atteinte à l'image urbaine du quartier	71
34	Des fuites au niveau du réseau d'assainissement	71
35	Façade urbaine	94
36	Les façades avant la réhabilitation	95
37	Façade avant	95
38	Façade avant la réhabilitation	96

Liste des graphes :

N° de graphe	Titre	Page
01	Présente la répartition des surfaces	53
02	Présentation des tranches d'âge	70
03	Présentation des catégories d'âge	70
04	Présentation des résultats d'évaluation de l'accessibilité	71
05	Présentation des Résultats de l'évaluation de la morphologie	72
06	L'activité dominante dans le quartier	73
07	Présentation des résultats de la cohérence fonctionnelle	73
08	Présentation des résultats d'évaluation du mobilier urbain	74
09	L'évaluation de l'état du revêtement des sols	74
10	Présentation des résultats de critère de l'environnement	75
11	Présentation des résultats d'évaluation de l'hygiène dans le quartier	76
12	Présentation des résultats de l'évaluation de la situation sécuritaire	77
13	L'évaluation d'intensité d'usage	77
14	Présentation des avis des habitants sur les opérations d'amélioration de leur E.E	78

Liste des Cartes :

N° de la carte	Titre	Page
01	Carte de la ville de Tébessa	49
02	Situation géographique du cas d'étude	50

Liste des Figures, des Photos, Cartes, Tableaux, Graphe

03	Situation du quartier	51
04	Limite du quartier 8 Mai 1945	52
05	Carte représente les coupes topographique	54
06	L'ensoleillement	54
07	Les vents dominants	55
08	Niveau des blocs	55
09	La composition urbaine du quartier	56
10	Les éléments choisissiez pour l'évaluation	59
11	Les pargings du quartiers	62
12	Parking n°1	62
13	Parking n°2	63

Liste des Tableaux

N° du Tableau	Titre	Page
01	Types des aires de jeux pour les différentes tranches d'âge	37
02	Dimension des terrains de sport	38
03	Évolution de la population de la commune de Tébessa entre 1987, 1998 et 2008	50
04	Évolution de la population de la commune de Tébessa (à court-moyen et long terme)	50
05	Répartition des surfaces	56
06	Type de disposition des blocs	57
07	Calcule des programmations urbaines et architectural	58
08	Evaluation de la qualité des voiries	60
09	Evaluation de la qualité des chemins piétonnes	61
10	L'évaluation de la qualité des parkings	62
11	Evaluation de la qualité des espaces verts	64
12	L'évaluation de la qualité de la place public	65
13	Les arbres à feuillage caduque	93
14	Arbres à feuillage persistant	93
15	Les surfaces après l'intervention	96

ANNEXES

Questionnaire :

Ce questionnaire a été élaborer pour la préparation d'un mémoire de recherche sur « l'évaluation de la qualité spatiale des espaces extérieurs » de votre quartier je vous prie de bien répondre à ces questions, votre participation sert à Accomplir notre travail...Mercie d'avance.

Cochez les bonnes réponses :

Sexe : Féminin : Masculin :

Age : de 7 à 12 de 12 à 20 21 à 45 de 45 et plus

1-Question sur la dimension formelle :

Indicateur d'accessibilité :

-Trouver vous l'accessibilité à votre quartier :

Difficile moyen facile

-Les places de stationnement est -il :

Insuffisant moyen suffisant suffisant

-Comment trouver vous le déplacement des personnes handicapé, personne âgées, personnes avec poussettes dans votre quartier :

Difficile moyen Très facile

-Est-ce que la qualité des voies de circulation (piéton, mécanique) est :

Mauvaise moyen bon état

Indicateur de Morphologie :

-En ce qui concerne l'Attractivité visuelle Ces espaces extérieurs vous offrent des vues :

Mauvaises Moyen Bonne

-Trouver vous les dimensions de différent composants de ces espaces (parking, voiries, placette) :

Insuffisant moyen suffisant Suffisant

-L'effet de l'ambiance à l'intérieur de ces espaces : les couleurs, la textures et éléments architecturaux des façades des immeubles qui entourent ces espaces, est-il

Mauvais Moyen Bonne

ANNEXES

2-Question sur La dimension fonctionnelle :

a) Cohérence fonctionnelle :

-Quelle est votre activité dans l'espaces extérieure :

Rencontre : S'asseoir : Circulation et passage :
Loisir et jeu : Le repos : L'attente :

-Qu'est-ce que vous pensez sur le positionnement des parkings par rapport au entrées et fenêtres des logements :

Mauvaises Moyennes Bonnes

-En matière de fonction, comment vous trouvez les aires dans lesquelles jouent vos enfants ou les enfants de vos voisins ?

Mauvaises Moyennes Bonnes

-En ce qui concerne les adultes et les vieilles personnes, comment vous trouvez les aires où ils peuvent se rencontrer, s'asseoir, discuter ou jouer des jeux de boules par exemple...

Mauvaises Moyennes Bonnes

b) Aménagement :

-Le mobilier urbain dans votre quartier est-il :

Présent Moyen inexistant

-Et pour le revêtement de sol des voiries, chemins piétons, trottoirs, est ce qu'il est :

-Inexistant mauvais état moyen état bon état

3-La dimension environnementale :

-Est-ce qu'existe-t-il d'aménagement contre le soleil, les vents, la pluie :

Oui Non

-Existe-t-il des éléments d'eau « fontaine » : Oui Non

-Et la végétation : - Oui Non

-Et les bruits vient de différentes sources les voiries ... etc :

Présent inexistant

-Concernant l'hygiène est ce que la pollution visuelle dans votre quartier est :

Présent rare présent inexistant

-Les eaux usées des regards sur les surfaces est-il :

Présent rare présent inexistant

ANNEXES

-Dans votre quartier les odeurs des déchets de poubelle / aux usées émergentes sont :

Présent rare présent inexistant

a) Critère de sécurité et gestion des risques :

- Comment vous évaluez la situation sécuritaire dans votre quartier :

Mauvaise moyen bon situation

-Comment vous trouvez la sécurité des piétons par rapport à la circulation mécanique à l'intérieur de ces espaces ?

Faible Moyenne bonne

-En matière de sécurité comment vous vous sentez quand vous vous déplacez dans ces espaces notamment la nuit (éclairage nocturne) ?

Dans l'insécurité totale En moyen sécurité En Bonne sécurité

4-Dimension d'usage :

Critère d'intensité d'usage :

-Quelle est votre degré d'appropriation et interaction avec vos voisins dans ces espaces :

Faible moyen extrême

-Quel est votre degré de satisfaction envers votre espace extérieur :

Faible moyen fort

-Que pensez-vous de l'origine de la dégradation des espaces extérieurs :

Absence d'entretien Comportements des habitants

Critère de l'amélioration :

-Dans le but d'améliorer la qualité de ces espaces extérieurs, est-ce qu'une opération de Requalification sera une bonne idée ?

-Oui Non

-Est-ce que vous supportez l'idée de participation des habitants dans ce type d'opération comme volontaire ?

-Oui Non

• Résumé :

Lorsqu' on évoque de la qualité de vie dans les cités d'habitat collectif c'est souvent nous fait penser à la qualité de ses espaces extérieurs tant qu'il est un composant inséparable qui présente l'image et l'identité urbain de la cité. Un lieu de sociabilité de mise en scène de plus le lieu où se déroulent les activités propres à la vie collectif, un bon fonctionnement des espaces extérieurs est le résultat de plusieurs dimensions qui contribuent à concevoir un espace extérieur de bonne qualité.

Notre thématique de recherche vise à évaluer la qualité des espaces extérieurs dans les cités d'habitat collectif à la ville de Tébessa afin de cerner leur disfonctionnement et les problèmes qu'il souffre depuis un longue temp néanmoins les efforts menés par l'état algérienne, en révélant leur origine et leur effet sur la vie des citadins.

Pour obtenir des résultats détaillés on a basé sur deux approches quantitatif et qualitatif, en utilisant les techniques de recherche afin de recueillir le maximum des données. Un ensemble de recommandation et solutions seront présenter pour une requalification des espaces extérieurs dans le quartier 8 mai 1945 à Tébessa, en vue d'améliorer la qualité de vie des habitants et de redonné aux espaces extérieurs leur fonctions principal, qui est un défi véritable pour la société urbaine.

Mots clé : Habitat collectif- espace extérieur- qualité- approche quantitatif et qualitatif- amélioration.

• ملخص:

عندما نتحدث عن نوعية الحياة في الاحياء السكنية الجماعية، فإننا غالبًا ما نفكر في جودة فضاءاته الخارجية طالما أنها مكون لا ينفصل عنها بفضل دوره الفعال في تمثيل الصورة والهوية الحضرية للحى. كذلك باعتباره مكان للتواصل الاجتماعي ومقر الأنشطة الخاصة بالحياة الجماعية، لكن الأداء الجيد للمساحات الخارجية هو نتيجة لعدة أبعاد تساعد على تصميم مساحة خارجية ذات جودة.

يهدف موضوع دراستنا إلى تقييم جودة المساحات الخارجية في الاحياء السكنية الجماعية في مدينة تبسة من أجل تحديد الخلل الوظيفي والمشاكل التي تعاني منها منذ فترة طويلة رغم الجهود التي تبذلها الدولة الجزائرية في العمل على تحسينها. وذلك من خلال الكشف عن مصدر هذا الخلل وتأثيره على حياة السكان.

وبغية الحصول على نتائج مفصلة اعتمدنا على طريقتين للتحليل كمية ونوعية استخدمنا في ذلك تقنيات البحث المختلفة التي ساعدت في الحصول على أكبر قدر ممكن من البيانات وفي الأخير استطعنا تقديم مجموعة من التوصيات والحلول لإعادة تأهيل المساحات الخارجية لحي 8 مايو 1945 في تبسة، في محاولة لتحسين نوعية حياة السكان وإعادة الوظيفة الرئيسية للمساحات الخارجية باعتباره اليوم تحديا حقيقيا للمجتمع الحضري.

الكلمات المفتاحية السكنات الاجتماعية – الفضاءات الخارجية-الجودة- تحليل كمي ونوعي- إعادة التهيئة.